

Nunavut

Aperçu 2025

Activités d'exploration minérale,
d'exploitation minière
et de géoscience



Canada

Table des matières

3	Régime foncier au Nunavut	26	Métaux communs
6	Gouvernement du Canada	33	Or
10	Gouvernement du Nunavut	42	Fer
14	Nunavut Tunngavik Incorporated	43	Lithium
17	Bureau géoscientifique Canada-Nunavut	44	Nickel-cuivre-EGP
20	Région de Kitikmeot	47	Uranium
22	Région de Kivalliq	52	Glossaire
24	Région de Qikiqtani	53	Guide des abréviations
		54	Index

À propos du Nunavut : Aperçu 2025 – Activités d'exploration minérale, d'exploitation minière et de géoscience

Cette publication est le fruit de l'effort combiné de quatre partenaires : Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), le gouvernement du Nunavut (GN), Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI) et le Bureau géoscientifique Canada-Nunavut (BGCN). Elle vise à consigner des renseignements sur les activités d'exploration minérale et d'exploitation minière en 2025 et à les mettre à la disposition du public et des intervenants de l'industrie.

Nous remercions les nombreux collaborateurs qui ont soumis des données et des photos pour la présente édition. Les prospecteurs et les sociétés d'exploration et d'exploitation minière sont invités à soumettre des informations et des photos de leurs programmes en vue de leur inclusion dans la publication de l'année prochaine. Les réactions et commentaires sont toujours les bienvenus.

Avis aux lecteurs

Le présent document se fonde sur les renseignements accessibles au moment de sa rédaction. Toutes les données relatives aux ressources et aux réserves citées dans cette publication proviennent de communiqués de presse, de sites Web et de rapports techniques déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) par l'intermédiaire de SEDAR+ (<https://www.sedarplus.ca/landingpage/fr/>). Les lecteurs sont invités à consulter les sites Web des différentes entreprises pour plus de détails sur les normes de préparation de rapports appliquées. Les auteurs n'offrent aucune garantie quant au contenu et n'acceptent aucune responsabilité, qu'elle soit connexe, corrélative, financière ou autre, qui découlerait de l'utilisation du présent document.

Toutes les informations sur l'exploration contenues dans cette publication ont été recueillies avant le 24 novembre 2025. Les projets ayant un statut actif ont fait l'objet de travaux d'exploration en 2025 ou en 2024. Les projets inactifs ont fait l'objet de travaux d'exploration achevés pour la dernière fois en 2023 ou 2022, mais ils ont toujours un régime minier actif et peuvent avoir des permis d'utilisation des terres de RCAANC ou des permis d'utilisation des eaux de l'Office des eaux du Nunavut (OEN) toujours valides.

Le terme Instrument national 43-101 (IN 43-101) renvoie à une norme concernant la divulgation d'informations scientifiques et techniques sur les projets miniers. Cette norme est supervisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), l'organisme de réglementation qui encadre les pratiques des marchés boursiers et les investissements, et empêche que des informations trompeuses, erronées ou frauduleuses concernant les propriétés minières ne soient publiées et communiquées aux investisseurs sur les marchés boursiers supervisés par les ACVM. Les estimations des ressources dont font état les sociétés d'exploration minière inscrites aux bourses canadiennes doivent être conformes à la norme canadienne 43-101.

Remerciements

La présente publication a été rédigée par la Division des ressources minérales du bureau régional du Nunavut de RCAANC (Alia Bigio, Samuel de Beer, Kimberly Ferguson et Steve Sharpe, qui a fourni la cartographie). Danny Wright, du BGCN, Jorgan Aitaok, de NTI, et Annie Cyr-Parent, du GN, ont aussi apporté leur contribution. La révision technique a été assurée par Linda Ham.

Photo de la couverture et du dos de couverture : Travail sur le terrain sur l'île Somerset. Avec l'aimable autorisation de Bronzite Exploration Ltd.

Pour toute information concernant les droits de reproduction, veuillez contacter : communicationspublications@sac-isc.gc.ca

www.canada.ca/relations-couronne-autochtones-affaires-nord
1-800-567-9604

ATS uniquement : 1-866-553-0554

Catalogue : R71-39E
ISSN : 2292-7751

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord Canada, 2025

Cette publication est également disponible en anglais sous le titre *Overview 2025 Nunavut Mineral Exploration, Mining and Geoscience*.



Régime foncier au Nunavut

Le territoire du Nunavut s'étend sur deux millions de kilomètres carrés (km²) et sa population est estimée à 40 718 habitants. Les Inuit représentent 84 % de ses résidents et imprègnent ce territoire de leur culture et de leurs valeurs. À l'exception de la communauté de Baker Lake, les communautés se situent en région côtière, où la chasse et la pêche constituent depuis toujours le principal moyen de subsistance des Inuit. Il n'y a pas d'accès routier au Nunavut ni de routes reliant les 25 communautés à l'intérieur du territoire. On y accède principalement par voie aérienne et des bateaux viennent y livrer des fournitures pendant la saison des eaux libres.

En tant que traité moderne, l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* assure une certitude et une clarté au sujet des droits de propriété et d'utilisation des terres et des ressources au Nunavut. Aux termes de l'Accord, les Inuit ont un titre de propriété en fief simple sur 356 000 km² de terres, ce qui en fait le plus grand établissement autochtone de l'histoire du Canada. Les Inuit détiennent des titres de surface pour 944 parcelles de terre sur lesquelles la Couronne a conservé des droits miniers. Ils détiennent également des titres de surface et des titres relatifs au sous-sol, ainsi que des droits miniers, sur 38 000 km² répartis sur 150 parcelles de terre, ce qui représente environ 2 % du territoire. Les titres de surface se rapportant aux terres inuites (TI) sont détenus et administrés dans chacune des trois régions du territoire par leur association inuite régionale (AIR) respective, tandis que les titres relatifs au sous-sol sont détenus et administrés par Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI). Les ententes d'exploration et les baux de production minière sont négociés entre les sociétés de prospection et NTI pour les terres où NTI détient les droits relatifs au sous-sol, tandis que les permis d'accès aux terres et les permis d'utilisation des terres sont accordés par les AIR.

Le gouvernement du Canada administre les droits relatifs au sous-sol pour les 98 % restants du Nunavut. Les claims miniers et les baux miniers sont délivrés conformément au *Règlement sur l'exploitation minière au Nunavut* par le bureau régional du Nunavut de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC). Les droits de surface sur les terres inuites dans les cas où la Couronne possède des droits d'exploitation du sous-sol sont administrés conformément à la *Loi sur les terres territoriales* et à ses règlements. Pour obtenir plus de renseignements sur l'emplacement des TI et des terres de la Couronne sur le territoire, veuillez consulter la carte de 2025 des projets actifs d'exploration minière, d'exploitation minière et de géoscience. Si vous désirez obtenir des détails sur les titres miniers, visitez le visualiseur de cartes du Nunavut à l'adresse https://services.aadnc-aandc.gc.ca/nms2-scn/gv/index_fr.html. Le tableau de la page 4 indique le nombre de permis de prospection, de claims miniers et de baux miniers en règle en date de novembre 2025, et la figure qui l'accompagne illustre l'emplacement et la superficie de chaque titre minier.

Ci-dessus : Retour à Iqaluit en suivant la rivière Sylvia Grinnell après une journée de travail sur le terrain. Photo : CNGO.

Régime foncier au Nunavut

La Commission d'aménagement du Nunavut (CAN) est responsable de l'aménagement du territoire au Nunavut et dirige le processus de réglementation sur ce territoire. Il existe deux plans d'aménagement du territoire approuvés couvrant des parties du Nunavut : le plan d'aménagement de la région du Keewatin et le plan d'aménagement de la région du nord de l'île de Baffin. Les plans d'aménagement du territoire pour le Nunavut constituent une exigence législative dans le cadre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. La CAN a soumis un plan d'aménagement du territoire pour l'ensemble

du territoire aux parties responsables de l'approbation – le gouvernement du Canada, le gouvernement du Nunavut et Nunavut Tunngavik Incorporated –, qui participent activement au processus d'examen. Le plan servira d'élément clé du système de réglementation du Nunavut en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut* afin de guider et d'orienter l'utilisation et l'exploitation des ressources. Une fois en place, le plan renforcera la confiance des investisseurs. De plus, il permettra de simplifier le système réglementaire du Nunavut en remplaçant les deux plans régionaux existants.

Titres miniers en règle au Nunavut

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Permis de prospection*	124	78	147	137	129	112	90	24	5	0
Claims	3 335	3 699	2 855	2 588	2 454	2 373	2 508	3 054	3 931	4 274
Baux	477	487	470	519	519	568	565	566	542	542

*Les permis de prospection ne sont plus délivrés depuis janvier 2021. En janvier 2025, tous les permis existants avaient expiré.

Source : CIRNAC

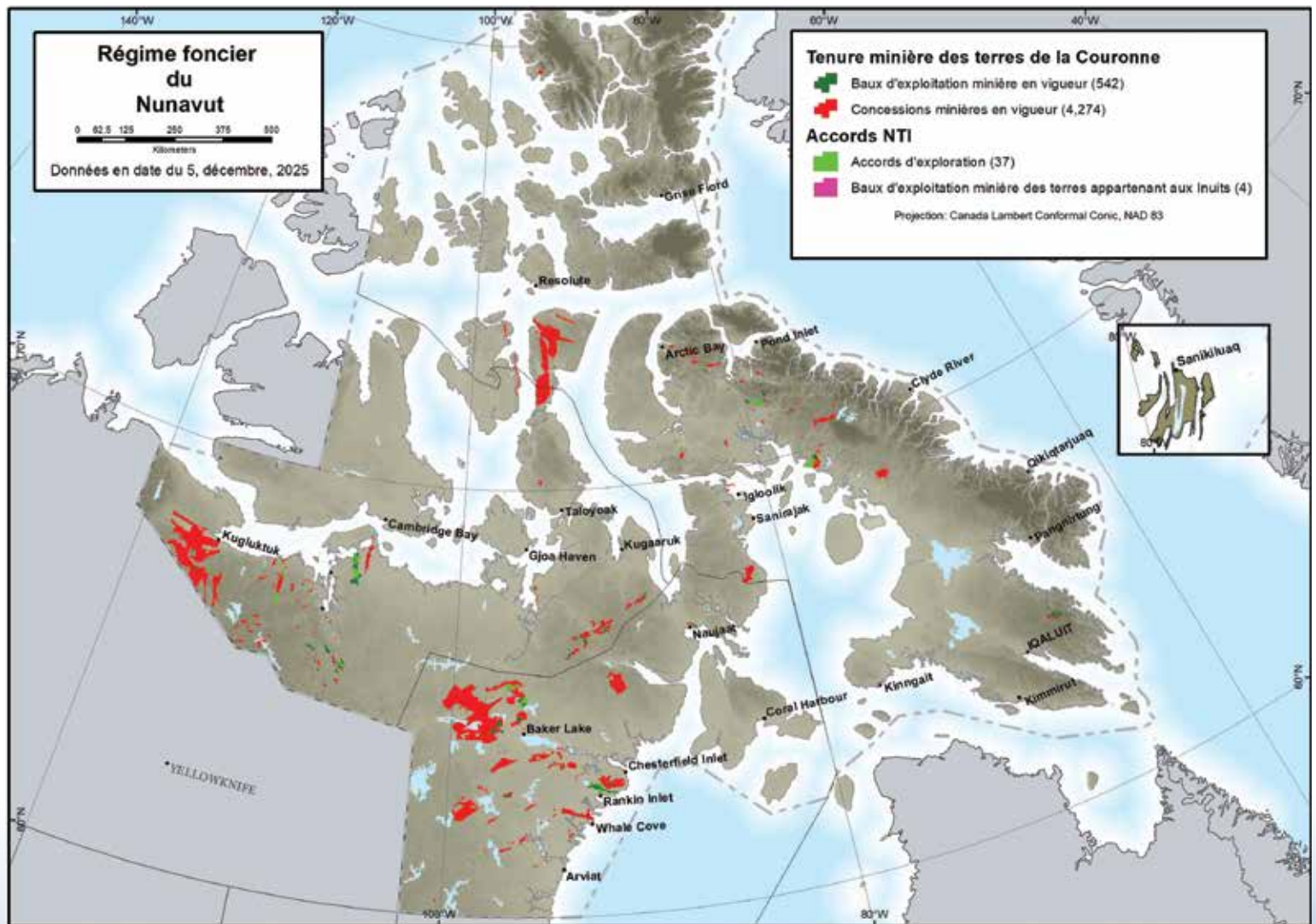
Dépenses de prospection et de mise en valeur de gisements au Nunavut (Millions \$)

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025**
Petites sociétés	35,6	61	60,1	20	31,4	44	111,2	37,5	52,9	–
Grandes sociétés	168,9	116	95,5	96,4	39,3	75,2	144,2	123,8	193,1	–
Total	204,5	177	155,6	116,4	70,7	119,2	255,4	161,3	246	291,7

** Intentions de dépenses révisées en date de février 2025.

Source : Ressources naturelles Canada, Bureau des statistiques sur la prospection minière

À la recherche du trésor de Sn ou W sous l'arc-en-ciel. Avec l'aimable autorisation de CNGO.





Gouvernement du CANADA

Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC)

Représentant le cinquième de la masse terrestre du Canada, le Nunavut présente un énorme potentiel de ressources à exploiter pour les Inuit, les habitants du Nord et tous les Canadiens. Les statistiques publiées chaque année par Ressources naturelles Canada indiquent qu'en 2025, les dépenses prévues en matière d'exploration minérale et de mise en valeur des gisements ont augmenté de 18 % par rapport aux dépenses de 2024. L'intérêt pour l'exploration des minéraux critiques est demeuré élevé, et un nombre important de claims miniers ont été acquis dans le secteur de l'uranium, ce qui s'est traduit par une augmentation des activités d'exploration en 2025.

Le mandat de RCAANC relativement à l'exploitation des ressources minérales au Nunavut englobe la mise en œuvre de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*, l'administration des droits de surface et des droits d'exploitation du sous-sol sur les terres de la Couronne ainsi que l'intendance des terres et des ressources en eau.

Mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut

L'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*, signé en 1993, garantit aux Inuit le droit de participer au processus décisionnel concernant l'utilisation, la gestion et la conservation des terres, de l'eau et des ressources. À cette fin, cinq institutions de gouvernement populaire ont été créées dans le cadre de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut :

- la Commission d'aménagement du Nunavut (CAN), qui établit les plans d'aménagement du territoire et en assure le respect;
- la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER), qui réalise des évaluations des répercussions environnementales;
- l'Office des eaux du Nunavut (OEN), qui gère les ressources en eau douce;
- le Tribunal des droits de surface sur les TI au Nunavut, qui gère les différends liés aux droits de surface;
- le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, qui s'occupe de la gestion de la faune.

Ci-dessus : Un magnifique ciel d'hiver, avec des parhélies et un pilier solaire au-dessus de la baie d'Iqaluit. Photo : CIRNAC.



Administration des droits de surface et d'exploitation du sous-sol sur les TI

Transfert de la gestion des terres et des ressources au Nunavut

Le Nunavut est l'unique endroit au pays où le gouvernement du Canada, plutôt que la province ou le territoire, administre les terres de la Couronne. Le 18 janvier 2024, le gouvernement du Nunavut, Nunavut Tunngavik Incorporated et le gouvernement du Canada ont cosigné l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources du Nunavut, qui prévoit le transfert officiel des responsabilités du gouvernement du Canada au gouvernement du Nunavut en ce qui concerne les terres, les droits relatifs à l'eau et la gestion des ressources naturelles.

Les parties signataires maintiendront les relations solides et collaboratives établies pendant la négociation de l'Entente et travailleront dans un esprit de partenariat pour achever le transfert des responsabilités au plus tard le 1^{er} avril 2027.

D'ici là, le gouvernement du Canada continuera de diriger l'administration des terres et des ressources du territoire, tel que décrit ci-dessous, conformément aux autorisations ministérielles respectives.

Bureau régional du Nunavut de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC)

Le Bureau du registraire minier est chargé d'administrer les droits d'exploitation du sous-sol sur les terres de la Couronne se trouvant sur le territoire. En décembre 2025, 4 274 claims miniers et 542 baux miniers couvraient une superficie totale de 5,93 millions d'hectares. Au total, 365 nouveaux claims miniers ont été acquis dans le territoire au cours de la dernière année, mais des problèmes liés au système en ligne du Nunavut pour le jalonnement des claims ont nui au processus d'acquisition.

La Division des ressources minérales examine les rapports annuels sur les travaux d'exploration que les détenteurs de droits miniers doivent déposer, conformément au *Règlement sur l'exploitation minière au Nunavut*, pour montrer qu'ils ont respecté les exigences minimales en matière de travaux d'exploration. Ces rapports restent confidentiels pour une période de trois ans, après quoi ils sont mis à la disposition du public sur le site NunavutGeoscience.ca (<https://nunavutgeoscience.ca/fr/>).

Plusieurs divisions du bureau régional du Nunavut de RCAANC participent à l'intendance des terres et des ressources en eau. Elles participent notamment au processus d'examen

réglementaire, à l'octroi de droits de surface, à l'application des autorisations et des permis délivrés par les institutions de gouvernement populaire ou RCAANC, à la collecte de données sur la surveillance de la qualité et de la quantité de l'eau pour éclairer la prise de décisions, et à l'élaboration conjointe de stratégies de gestion de l'eau.

En 2025, la Division de l'évaluation des impacts et l'analyste socioéconomique régional ont mis à profit leur expertise écosystémique et socioéconomique et ont fourni des commentaires à la CNER à la suite de l'examen technique dans le cadre des exercices de délimitation du champ d'application du projet proposé par West Kitikmeot Resources Corp. (route et port de Grays Bay) et de l'examen préalable de 70 projets proposés de moins grande envergure. Cinq rapports de surveillance annuels présentés par les promoteurs de grands projets ont également été examinés afin de vérifier la conformité des projets aux conditions des certificats de projet existants de la CNER et des programmes de surveillance des projets.

La Division des ressources hydriques participe à la gestion conjointe des ressources en eau douce dans l'ensemble du Nunavut grâce à son appui et à sa mobilisation concernant : a) la protection et l'utilisation responsable des ressources en eau douce au Nunavut; b) la répartition de l'eau et la gestion des déchets dans le cadre du processus de délivrance de permis d'utilisation de l'eau de l'Office des eaux du Nunavut; c) la surveillance de la qualité et de la quantité d'eau; d) la gestion de l'information sur l'eau et la sensibilisation du public.

La Division fournit des conseils techniques et des commentaires à l'Office des eaux du Nunavut sur les demandes de permis d'utilisation de l'eau, les modifications, les renouvellements, les annulations, les plans de gestion et les examens des rapports annuels pour les grands projets miniers, les permis d'utilisation des eaux municipales et les autres permis d'utilisation de l'eau de catégorie A et B. La Division des ressources hydriques travaille également en partenariat avec des partenaires fédéraux et locaux pour soutenir la gestion des ressources en eau douce au Nunavut, notamment :

- Le programme de surveillance hydrométrique d'Environnement et Changement climatique Canada, qui mesure la quantité d'eau sur l'ensemble du territoire;
- La Kivalliq Inuit Association, qui surveille la qualité de l'eau dans les régions situées à proximité des sites où sont menées des activités minières et d'exploration dans la région de Kivalliq, et qui participe aux initiatives de contrôle connexe;
- La Ville d'Iqaluit, qui mène des travaux d'échantillonnage et d'analyse de la qualité de l'eau à l'intérieur des limites de la ville;
- Le Secrétariat du Plan de surveillance générale du Nunavut (PSGN), la Kivalliq Inuit Association et l'Office des eaux du Nunavut, avec qui elle travaille en collaboration, pour étudier les effets cumulatifs sur l'eau pour le bassin versant du lac Baker, par l'intermédiaire du programme Inuu'tuti (<https://www.ngmp.ca/fra/1506104917887/1506104955137>).

La Division des ressources hydriques participe aussi à l'élaboration conjointe d'une stratégie de gestion des eaux du Nunavut par l'OEN, Nunavut Tunngavik Incorporated, le gouvernement du Nunavut, la Commission d'aménagement du Nunavut et les Nunavummiut.

La Division des opérations régionales veille à ce que les promoteurs de projets de tous types respectent la *Loi sur les eaux du Nunavut* et le *Tribunal des droits de surface du Nunavut*, la *Loi sur les terres territoriales*, la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*, certains aspects de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques* et les règlements connexes. Le personnel régional mène aussi l'inspection des sites auxquels ont été accordés des permis d'utilisation du sol, des baux ou des permis d'utilisation des eaux afin de vérifier que les modalités sont respectées. La Division travaille également en étroite collaboration avec la Direction des sites contaminés afin de formuler des recommandations sur la fermeture de ces sites. Les inspecteurs régionaux interviennent en cas de déversement signalé sur le territoire relevant de leur compétence et veillent à ce que les titulaires de permis et les promoteurs entreprennent des mesures correctives.

La Division de l'administration des terres est responsable de l'octroi et de la gestion des droits de surface sur les terres de la Couronne en vertu de la *Loi sur les terres territoriales* et de ses règlements. Elle appuie également les processus d'octroi de permis et d'évaluation environnementale en intégrant aux autorisations délivrées les modalités des décisions d'examen préalable des certificats de projet rendues par la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions.

Outre les organes de contrôle précités, il y a le Secrétariat du Plan de surveillance générale du Nunavut (PSGN) qui relève de RCAANC. Conformément à l'article 12.7.6 de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* et à la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut*, son mandat consiste à analyser les conditions socioéconomiques et écosystémiques observables dans la région du Nunavut et à en rendre compte régulièrement. Le Secrétariat du PSGN finance des initiatives de recherche qui complètent les connaissances et les priorités existantes ou qui en tirent parti, grâce à des investissements ciblés dans des projets de recherche soumis dans le cadre d'un appel de propositions périodique. Cette surveillance a pour objet d'accroître l'accès du public à d'importants renseignements écosystémiques et socioéconomiques et d'étayer les processus de prise de décisions. Le PSGN résulte d'un partenariat que supervise un comité directeur où sont représentés RCAANC (au nom du gouvernement du Canada), la CAN, le gouvernement du Nunavut et Nunavut Tunngavik Incorporated.

PERSONNES-RESSOURCES

Bureau régional du Nunavut

969, rue Sivumugiaq,
Iqaluit (NU) X0A 3H0
Tél. : 867-975-4500

Site Web : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100027774/1613925314659>

Spencer Dewar, directeur général régional
Tél. : 867-975-4500
Courriel : Spencer.Dewar@rcaanc-cirnac.gc.ca

Direction des terres

Erik Allain, directeur
Tél. : 867-975-4295
Courriel : Erik.Allain@rcaanc-cirnac.gc.ca

Administration des terres

Courriel : landsmining@rcaanc-cirnac.gc.ca

Tracey McCaie, gestionnaire
Télé. : 867-975-4280
Courriel : Tracey.McCaie@rcaanc-cirnac.gc.ca

Ressources minérales

Courriel : minerauxnu-mineralsnu@rcaanc-cirnac.gc.ca

Kimberly Ferguson, gestionnaire par intérim
Tél. : 867-975-4290
Courriel : Kimberly.Ferguson@rcaanc-cirnac.gc.ca

Valene Blanchette, registraire principale des mines par intérim
Tél. : 867-975-4281
Courriel : Valene.Blanchette@rcaanc-cirnac.gc.ca

Samuel de Beer, géologue du district
Tél. : 867-975-4569
Courriel : Samuel.deBeer@rcaanc-cirnac.gc.ca

Steve Sharpe, Archives des géosciences
Tél. : 867-975-4279
Courriel : minerauxnu-mineralsnu@rcaanc-cirnac.gc.ca

Opérations régionales (inspections, conformité et mise en application)

Jeremy Fraser, gestionnaire
Tél. : 867-975-4553
Courriel : Jeremy.Fraser@rcaanc-cirnac.gc.ca

Aménagement du territoire

Jeff Hart, gestionnaire
Tél. : 867-975-3875
Courriel : Jeff.Hart@rcaanc-cirnac.gc.ca

Ressources en eau

Andrew Keim, gestionnaire
Tél. : 867-975-4550
Courriel : Andrew.Keim@rcaanc-cirnac.gc.ca

Évaluation d'impact

Richard Bingley, gestionnaire
Courriel : Richard.Bingley2@rcaanc-cirnac.gc.ca

Plan de surveillance générale du Nunavut

Marcus Bermann
Tél. : 867-975-4731
Courriel : Marcus.Bermann@rcaanc-cirnac.gc.ca
<https://www.ngmp.ca>



Gouvernement du Nunavut

Le gouvernement du Nunavut (GN) s'est engagé à promouvoir une industrie minière robuste et diversifiée, fondée sur les principes du développement responsable et sur des partenariats solides entre les Nunavummiut et les parties prenantes de l'industrie. L'exploitation minière génère près de 50 % du produit intérieur brut (PIB) du Nunavut, offrant des possibilités d'emplois stables aux Inuit, créant des voies de développement pour les entreprises locales et favorisant la prospérité à long terme des Nunavummiut.

L'exploitation tout au long de l'année des mines d'or Meadowbank et Meliadine et de la mine de fer Mary River met en évidence l'impact significatif de la production minérale dans les régions de Kivalliq et de Qikiqtani. Dans la région de Kitikmeot, le projet aurifère Back River de B2Gold Nunavut a atteint un niveau de production commerciale en octobre 2025, et Agnico Eagle Mines travaille à l'expansion de son projet Hope Bay. Le gouvernement du Nunavut reste déterminé à accroître la participation des Inuit dans ce secteur, car ces projets permettent aux Nunavummiut de tout le territoire de trouver des emplois, d'apprendre des métiers, d'acquérir des compétences transférables et de faire bonne carrière.

En 2025, le ministère du Développement économique et des Transports a fait l'objet d'une réorganisation et est devenu le ministère des Services communautaires (MSC) et le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nunavut (MTIN), qui sont chargés d'améliorer l'accès des Nunavummiut aux programmes et aux services gouvernementaux. Par l'intermédiaire du MSC, le GN offre une orientation stratégique et un soutien économique aux communautés, aux prospecteurs, aux petites sociétés d'exploration minière et aux partenaires de l'industrie minière. La Division des ressources minérales et pétrolières (DRMP) dirige ces efforts en mettant l'accent sur :

- la promotion de la bonne gestion des ressources;
- l'amélioration des compétences des prospecteurs et de la formation dans le domaine minier;
- le développement de l'information géoscientifique
- la sensibilisation et l'éducation des communautés;
- le renforcement de la confiance des investisseurs;
- le suivi des répercussions socioéconomiques des activités minières.

La DRMP a un bureau principal à Iqaluit, et des bureaux supplémentaires à Arviat et à Cambridge Bay, lui permettant ainsi d'assurer un soutien sur l'ensemble du territoire. Les bureaux régionaux du MSC à Kugluktuk, à Rankin Inlet, à Pond Inlet et à Pangnirtung permettent d'élargir la portée des services.

Le secteur minier du Nunavut est un pilier de la croissance économique, et le gouvernement du Nunavut poursuit sans relâche ses efforts visant à maximiser les possibilités pour les Nunavummiut tout en assurant un développement durable et responsable.

Principales stratégies gouvernementales et ministérielles

Le GN a défini ses priorités en matière de développement des ressources naturelles par le biais de stratégies clés, notamment *Parnautit : Des assises pour l'avenir* (2007), *Ingirrasiliqta: Let's Get Moving* (2009), et la *Stratégie de formation minière du Nunavut* (2024). Ces stratégies reflètent l'engagement du gouvernement du Nunavut à améliorer la qualité de vie des Nunavummiut par la mise en valeur durable des ressources.

Le GN a commencé à travailler sur une stratégie d'exploration et d'exploitation minière révisée qui remplacera *Parnautit*, qui a été lancée en 2007. Les principes de *Parnautit* restent pertinents, mais la stratégie révisée abordera les priorités qui sont ressorties au cours de la dernière décennie. En collaboration avec des partenaires de l'industrie, les dirigeants communautaires, Nunavut Tunngavik Incorporated et le gouvernement du Canada, le GN cherche à favoriser un environnement propice à l'investissement tout en mettant l'accent sur la durabilité environnementale et les pratiques exemplaires. Un guide de consultation est en cours de rédaction et sera publié sur le site Web du Ministère. Vous pouvez faire part de vos commentaires à l'adresse suivante : minerals@gov.nu.ca.

Investissements dans les infrastructures et le transport

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nunavut s'engage à faire progresser les investissements dans les infrastructures et le transport au Nunavut afin de soutenir une croissance économique durable, le bien-être des communautés et une exploitation responsable des ressources.

Le port en eau profonde d'Iqaluit a terminé sa troisième année complète d'exploitation, réduisant de plus de 50 % les temps de déchargement des marchandises et améliorant la sécurité de la manutention du carburant. La conception du port en eau profonde de Qikiqtarjuaq a été achevée, avec un financement assuré par Transports Canada. Ce projet pourrait améliorer l'accès à la mer et favoriser les débouchés économiques locaux.

De nouvelles aérogares ont été inaugurées à Kugluktuk, à Nauyasat, à Chesterfield Inlet, à Whale Cove et à Kimmirut, avec des ouvertures échelonnées jusqu'en 2025. La première phase du projet à Rankin Inlet est presque terminée, et le terminal agrandi servira de plaque tournante régionale, favorisant la croissance du volume de passagers et de fret.

Une étude complète a été réalisée pour un réseau routier intercommunautaire dans la région de Kivalliq, reliant Arviat, Whale Cove, Rankin Inlet, Chesterfield Inlet et Baker Lake. Le rapport sommaire de cette étude a été déposé à l'Assemblée législative en septembre 2025.

Ci-dessus : Roches supracrustales au nord-ouest d'Iqaluit. Avec l'aimable autorisation de CNGO.

Stratégie de formation minière du Nunavut

La *Stratégie de formation minière du Nunavut (SFMN)* de 2024 vise à garantir que les Nunavummiut disposent des compétences nécessaires pour participer au secteur économique le plus important du territoire. Élaborée en consultation avec plus de 50 représentants de 27 organisations, cette stratégie met l'accent sur l'inclusion, la croissance économique et la prospérité des communautés.

Pour que les Nunavummiut puissent profiter des débouchés d'emploi actuels et futurs dans le secteur minier, un continuum de formation et de soutien doit être mis en place. Les objectifs de la SFMN dans le contexte du secteur minier sont les suivants : sensibilisation, accès, achèvement et avancement. La stratégie vise à garantir que les Nunavummiut connaissent les possibilités de formation (sensibilisation), qu'ils peuvent y accéder (accès), qu'ils puissent les achever avec succès (achèvement) et qu'ils décrochent des emplois spécialisés et des postes de niveau supérieur grâce au perfectionnement des compétences (avancement). L'un des principaux objectifs de la SFMN est donc de garantir la mise en place des ressources nécessaires à la réussite de l'apprenant. Pour ce faire, la Stratégie définit les rôles et les responsabilités du gouvernement et fournit un mécanisme central de coordination pour garantir que les financements, les programmes, les services, les installations et les données existants et nouveaux sont utilisés de manière efficace et efficiente.

Le GN élabore actuellement son plan de mise en œuvre et lancera bientôt une campagne de communication publique concernant la stratégie visant à soutenir la croissance des talents locaux et à créer un avenir meilleur pour le Nunavut grâce au secteur minier.

Évaluation et surveillance des répercussions

Le MSC est le ministère du GN responsable de l'évaluation et de la gestion des impacts socioéconomiques et des avantages associés au développement minéral. Le MSC participe aux processus d'évaluation environnementale pour le GN par l'entremise de l'équipe d'examen d'évaluation environnementale (EEEE). Depuis 2012, le GN a participé à tous les processus de la *Commission d'examen des répercussions du Nunavut (CERN)* pour l'examen des grands projets de développement.

Outre ses responsabilités en matière d'évaluation d'impact, le MSC joue un rôle de premier plan dans le suivi socioéconomique permanent des projets approuvés, avec le soutien de trois comités régionaux de suivi socioéconomique au Nunavut. Les comités de Qikiqtani et de Kitikmeot se sont réunis en octobre 2025 et le comité de Kivalliq s'est réuni en novembre 2025.

Chaque comité régional surveille les répercussions et les avantages socioéconomiques associés aux grands projets d'exploitation des ressources et détermine s'ils se déroulent comme le prévoyaient les études d'impact environnemental connexes. Outre le processus d'évaluation d'impact facilité par la CNER, les comités de surveillance offrent aux intervenants la possibilité de prendre part à des discussions constructives sur la mise en valeur des ressources. Le MSC produit le rapport annuel de surveillance socioéconomique du Nunavut, et ce rapport sert de base à un cadre de surveillance complet à l'échelle du territoire concernant le secteur minier.

Aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est essentiel au développement durable du Nunavut, et la publication en 2023 du *Plan d'aménagement recommandé du Nunavut* par la Commission d'aménagement du Nunavut a marqué une étape importante. Le plan et le document connexe *Options et recommandations* sont en cours d'examen en vue d'une décision des signataires : Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI), le gouvernement du Canada et le gouvernement du Nunavut. Les signataires décideront au début de 2026 s'ils acceptent ou rejettent le plan, et ils motiveront leur décision par écrit. Le groupe de travail interne du GN sur l'aménagement du territoire, coordonné par le ministère de l'Environnement, est en train d'examiner le plan.

Toutes les décisions importantes en matière d'examen réglementaire au Nunavut passent par une structure d'examen interne bien établie, qui est coordonnée par le ministère de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales (EAI) et sert à orienter les décisions du gouvernement. La collaboration régulière avec NTI et le gouvernement fédéral garantit une approche collaborative dans la prise de décisions, permettant de trouver un équilibre entre la croissance économique, les besoins des communautés et la conservation de l'environnement.

Programme découvrir, investir et croître

Le Programme découvrir, investir et croître (DIC) a été créé en 2022 par le GN pour aider les projets d'exploration minière en cours à composer avec les coûts élevés associés au forage au diamant ou à l'échantillonnage massif au Nunavut. En 2025, le programme a versé 1 250 000 \$ à cinq sociétés d'exploration. Les demandeurs peuvent recevoir jusqu'à 250 000 \$ par projet par an, avec une limite à vie de 500 000 \$ par projet. Avec le *Programme de soutien à la mobilisation des communautés*, un montant pouvant aller jusqu'à 1,9 million de dollars en financement est disponible chaque année.

Si vous voulez obtenir plus d'information ou présenter une demande pour 2026-2027, visitez le site www.gov.nu.ca/dig ou envoyez un courriel à l'adresse minerals@gov.nu.ca.

Programme d'appui à la participation communautaire

Une mobilisation précoce et efficace des communautés est essentielle à la réussite des projets d'exploration au Nunavut. Le *Programme d'appui à la participation communautaire* (PAPC) fournit jusqu'à 100 000 \$ par an aux sociétés d'exploration ou aux organisations communautaires pour des activités de consultation. Les dépenses admissibles au titre du programme comprennent les coûts associés aux activités de consultation directe (p. ex., frais de déplacement, services de traduction, préparation de documents, location d'installations et embauche d'agents de liaison locaux pour les projets).

Pour bénéficier d'un financement, le demandeur doit fournir une ébauche de plan de consultation communautaire qui prend en compte la ou les communautés les plus proches du lieu du projet, identifie les préoccupations et les avantages potentiels et s'efforce d'impliquer les communautés de manière significative dans la planification, le suivi et l'établissement de rapports sur le projet. Le

Gouvernement du Nunavut

programme garantit une participation concrète des communautés et suscite la confiance, jetant les bases de la mise en valeur des ressources.

Pour en savoir davantage, visitez le site <https://www.gov.nu.ca/fr/industrie/programme-dappui-lengagement>.

Développement de l'expertise locale : perfectionnement des prospecteurs

Depuis 1999, les géologues du MSC ont donné le cours d'initiation à la prospection d'une durée d'une semaine à plus de 1 300 Nunavummiut. Le cours présente les principes de base de la géologie et les méthodes d'identification des minerais, il favorise l'acquisition de compétences pratiques et il aide à faire connaître le processus de claims miniers. Ainsi, il suscite un intérêt pour la prospection minière et permet l'application des connaissances traditionnelles inuites (Inuk Qaujimagatuqangit) à l'exploration minière. Le cours a été donné 147 fois, à des personnes de toutes les communautés du territoire. Cette année, cinq séances ont été organisées : deux par le GN à l'intention des habitants de Kimmirut et de Cambridge Bay; deux par Whale Cove Gold à l'intention de ses employés dans son camp d'exploration; et une par Baffinland Iron Mines sur son site.

Le Programme des prospecteurs du Nunavut (PPN) apporte un soutien financier aux activités locales de prospection minière au Nunavut. Les demandeurs retenus ont droit à une contribution financière maximale de 8 000 \$ (par bénéficiaire, par année) pour couvrir leurs dépenses admissibles. Les demandeurs doivent être titulaires d'une licence de prospection valide et être résidents du Nunavut, et ils doivent avoir démontré leur expérience en matière de prospection ou avoir suivi le cours d'initiation à la prospection. De nombreux diplômés du cours d'initiation à la prospection ont reçu des fonds du PPN pour leurs propres projets. Les contributions sont accordées en fonction de la qualité des propositions de projets, permettant ainsi à l'expertise locale de se développer et de s'épanouir. En 2025, trois projets ont reçu un financement dans le cadre du PPN.

Éducation et formation au sein des communautés

Le GN est résolu à doter les Nunavummiut des compétences dont ils ont besoin pour faire carrière dans l'industrie minière. Le ministère des Services communautaires collabore avec divers intervenants, notamment le ministère de l'Éducation, le Collège de l'Arctique du Nunavut, le gouvernement du Canada, les associations inuites régionales et les partenaires de l'industrie, afin de coordonner les programmes de formation et d'apprentissage liés à l'exploitation minière. Le GN propose des initiatives offrant un soutien financier à la formation, développe des partenariats avec des intervenants de l'industrie et du secteur de l'éducation, et offre des bourses aux étudiants qui poursuivent des études dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM).

Par l'entremise du Fonds destiné à la formation en techniques minières du Nunavut, le MSC verse jusqu'à 200 000 \$ par an pour aider les partenaires de formation à concevoir, à coordonner et à animer des programmes de formation sur l'exploitation minière à l'intention des Nunavummiut. Ces programmes permettent aux participants d'acquérir les compétences particulières requises par les entreprises minières et de décrocher des emplois dans le

domaine de l'exploitation minière. En 2025-2026, du financement a été accordé à trois bénéficiaires : Ilitaqsiq (pour son programme de préparation à l'emploi); Kitikmeot Inuit Association (pour son programme de formation en matière d'accueil), et la Chambre des mines du T.-N.-O. et du Nunavut (pour ses initiatives de sensibilisation et d'information sur l'exploitation minière).

Le *Science Education Enabling Program* (SEEP) accorde des subventions et des prix à des étudiants du Nunavut qui s'intéressent aux STEM. Le SEEP comprend deux volets : un fonds pour les prix d'excellence en mathématiques et en sciences et les programmes indépendants de sciences pour la jeunesse. En 2025-2026, dans le cadre des programmes indépendants de sciences pour la jeunesse, il y a eu cinq bénéficiaires : la Kivalliq Science Educator's Community (pour son camp de culture scientifique); la Pinnguaq Association, ou Ampere (pour son camp scientifique « Learn on the Land »); la STEM Fellowship (pour son programme « Nunavut Sustainable Development Data & AI Inquiry » destiné aux élèves du secondaire); la Ubluriaq Society (pour son programme « Youth and Science Engagement »); et l'Université de Windsor (pour ses activités scientifiques locales sur les oiseaux destinées aux jeunes d'Iqaluit). Le MSC reconnaît qu'une base solide en mathématiques et en sciences aide les Nunavummiut à poursuivre leurs études dans des domaines liés aux sciences et aux technologies.

Faire avancer la recherche géoscientifique : la géoscience au Nunavut

Le gouvernement du Nunavut reste fermement déterminé à améliorer les activités géoscientifiques publiques afin de soutenir les investissements dans l'exploration et d'approfondir nos connaissances du potentiel géologique du Nunavut. En collaboration avec Ressources naturelles Canada (RNCAN) et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC), le GN fournit un financement de base et un soutien de programme supplémentaire pour les travaux géologiques réalisés par le Bureau géoscientifique Canada-Nunavut (BGCN). En participant au conseil d'administration du BGCN, Nunavut Tunngavik conseille et soutient le bureau géoscientifique pour l'aider à atteindre ses objectifs. Des données géoscientifiques numériques peuvent être téléchargées à partir de notre portail en libre accès (nunavutgeoscience.ca) qui offre des fonctions de recherche et d'extraction. La base de données Nunavut MINeral (NUMIN) contient plus de 2 700 indices minéralisés, des rapports d'évaluation de l'exploration ainsi que d'autres rapports et publications gouvernementaux connexes. En améliorant les activités géosciences publiques, le GN cherche à attirer des investissements dans l'exploration tout en construisant une base plus solide pour l'exploitation des ressources.

Uranium

L'Énoncé de politique concernant l'uranium du GN, publié en 2012, garantit que l'uranium extrait au Nunavut est exploité de manière responsable et utilisé uniquement à des fins pacifiques. La politique met l'accent sur la nécessité d'un soutien communautaire et du respect des règlements nationaux et des accords internationaux. Le gouvernement du Nunavut appuie le mandat et les responsabilités de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, et il reconnaît les rôles que l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* confère à la CNER et à l'OEN en matière de réglementation des activités d'exploration et d'extraction de l'uranium.

Pour en savoir davantage, visitez le site <https://www.gov.nu.ca/en/newsroom/gn-announces-uranium-policy-statement-2012-06-06> (en anglais).

Ressources pétrolières

On estime que le Nunavut recèle un important potentiel pétrolier, avec des estimations de ressources conventionnelles non découvertes et découvertes allant jusqu'à 267 milliards de barils de pétrole et 1 228 trillions de pieds cubes de gaz naturel, la plus grande partie de ce potentiel se trouvant dans les zones extracôtières.

Le GN considère que l'exploitation du pétrole et du gaz constitue une importante source potentielle de revenus pour le territoire. En plus des possibilités d'emploi et de formation, les retombées économiques du pétrole et du gaz pourraient générer d'importants investissements dans les services de soins de santé, le logement, l'éducation et les infrastructures au Nunavut. L'exploration et l'exploitation des ressources pétrolières et gazières pourraient présenter des avantages importants pour le territoire, mais également des risques potentiels pour la santé humaine et l'environnement, risques qui doivent être atténués selon les normes internationales les plus élevées. Le GN travaille à adopter une approche équilibrée entre les avantages économiques et la protection de l'environnement.

En 2016, le gouvernement fédéral a instauré un moratoire sur les concessions pétrolières et gazières en mer dans les eaux arctiques du Canada. En 2021, le GN a demandé au gouvernement du Canada de lever le moratoire pour permettre au Nunavut d'évaluer les possibilités en matière de sources d'énergie plus propres, comme le gaz naturel et l'hydrogène. En février 2023, le gouvernement du Canada a décidé de maintenir le moratoire sur les ressources extracôtières dans l'attente de l'issue de la prochaine évaluation scientifique quinquennale sur le climat et le milieu marin, qui prendra

fin en 2028. Le GN travaille actuellement avec NTI et RCAANC sur cette évaluation. Même si le moratoire fédéral sur les concessions pétrolières et gazières extracôtières dans l'Arctique est toujours en vigueur, le GN continue de plaider en faveur d'un pouvoir décisionnel et d'options en matière de développement énergétique durable (p. ex. gaz naturel et hydrogène).

Navire de recherche Nulijuk

Le navire de recherche (NR) Nulijuk est un navire de recherche océanographique ultramoderne construit au Canada. Achievé en 2011, il est détenu et exploité par le GN. Le navire mène des recherches halieutiques, océanographiques, hydrographiques, environnementales et d'autres recherches scientifiques dans l'Arctique, qui profitent aux communautés en favorisant leur participation et en créant de futures possibilités économiques. Pour les chercheurs, il sert de plateforme conçue pour la recherche sur l'Arctique. Le navire est doté d'une grande variété d'équipements scientifiques, d'un équipage expérimenté et de nombreux dispositifs de sécurité.

Cette année, le NR Nulijuk a soutenu deux expéditions scientifiques. En partenariat avec Pêches et Océans Canada, le navire a soutenu un relevé à la palangre pour la pêche commerciale du flétan noir, et une étude vidéo sous-marine appâtée sur les requins du Groenland près de Cumberland Sound, afin de soutenir les évaluations des stocks et l'analyse des prises accessoires. Dans le cadre d'une recherche menée en partenariat avec RNCAN, l'Université de l'Alberta et l'Université Dalhousie, le NR Nulijuk a soutenu un projet de surveillance communautaire visant à étudier les processus des fonds marins, la productivité océanique et les changements côtiers liés au climat dans le détroit de James, près de Grise Fiord.

Pour en savoir davantage, visitez le site <https://www.gov.nu.ca/fr/environment-and-wildlife/navire-de-recherche-nulijuk>.

PERSONNES-RESSOURCES

Ministère des Services communautaires Division des ressources minérales et pétrolières Administration centrale (Iqaluit)

Courriel : minerals@gov.nu.ca

Bernie MacIsaac, directeur par intérim

Tél. : 867-975-7827

Courriel : bmacisaac2@gov.nu.ca

Sean Joseph, gestionnaire par intérim des ressources minérales

Tél. : 867-975-7809

Courriel : sjoseph1@gov.nu.ca

Patricia Fuentes, coordinatrice régionale du suivi socioéconomique

Tél. : 867-975-7833

Courriel : pfuentes2@gov.nu.ca

Maryam Abdullahi, conseillère principale, Pétrole

Courriel : mabdullahi@gov.nu.ca

Jonas Azonaha, gestionnaire de projet, Évaluation d'impact

Tél. : 867-975-7839

Courriel : jazonaha2@gov.nu.ca

Bureau d'Arviat

Courriel : minerals@gov.nu.ca

Anne Renee Napayok, gestionnaire, Participation communautaire dans le secteur minier

Tél. : 867-857-3164

Courriel : arangelik@gov.nu.ca

Jolene Karetak, conseillère communautaire en exploitation minière

Tél. : 867-857-3166

Courriel : jkaretak@gov.nu.ca

Nuatii Nukapiak, gestionnaire de projet, Ententes avec l'industrie

No de tél. : 867-857-3195

Courriel : akablutsiak1@gov.nu.ca

Elisha Whelan, géologue résidente

Tél. : 867-983-4224

Courriel : ewhalen@gov.nu.ca

Bureau de Cambridge Bay

Courriel : minerals@gov.nu.ca
Géologue résident, poste vacant



Nunavut Tunngavik Incorporated

Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI) est l'organisme inuit qui supervise la mise en œuvre de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*. Son mandat consiste à protéger, à administrer et à promouvoir les droits et avantages que l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* confère aux Inuit du territoire, afin de contribuer au bien-être économique, social et culturel de ses habitants et des générations futures.

En tant que traité moderne, l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* assure une certitude et une clarté au sujet des droits de propriété et d'utilisation des terres et des ressources au Nunavut. Il a aussi donné aux Inuit le titre de propriété en fief simple sur 356 528 km² de terres, faisant ainsi de cet accord le plus important de l'histoire du Canada. Le Nunavut compte 950 parcelles de terres inuites (TI), pour lesquelles les Inuit détiennent le titre de surface seulement. La Couronne conserve les droits miniers sur ces terres. Les Inuit détiennent aussi le titre de propriété en fief simple, y compris les droits miniers, sur 152 parcelles de TI, lesquelles représentent une superficie totale de 37 646 km², soit environ 2 % du territoire du Nunavut.

Le Service des terres et des ressources de NTI, en collaboration avec les trois associations inuites régionales (**Kitikmeot, Kivalliq, et Qikiqtani**), qui sont propriétaires des droits de surface pour les parcelles de terres inuites, est responsable de la mise en œuvre de la responsabilité des Inuit en ce qui concerne la gestion des TI, des minéraux, du pétrole et du gaz.

NTI détient le titre de propriété des minéraux dans, sur ou sous les TI. Le titre foncier (surface) et le titre minier (sous-sol) sont dissociés et sont gérés conjointement par NTI et les trois associations inuites régionales (AIR) du Nunavut. Les AIR détiennent le titre foncier de toutes les TI dans leur région respective.

NTI délivre des droits miniers aux termes d'un accord d'exploration minière (AEM) négocié qui donne à son détenteur le droit, s'il satisfait aux conditions de l'accord, de recevoir un bail de production minière permettant d'exploiter une ressource découverte.

Les associations inuites régionales détiennent le titre des terres inuites. En font partie toutes les substances indiquées à l'exclusion des mines et des minéraux potentiellement présents sur ou sous ces terres, ainsi que le droit de les exploiter (conformément à l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* de 2018). Les associations inuites régionales délivrent des permis d'utilisation des terres, des licences, des droits de passage et des baux (y compris

des permis et des concessions de carrières). Elles perçoivent les droits de demande applicables et fixent ou négocient la location des terrains et les redevances de la carrière.

NTI ne conclut des accords d'exploration minière (AEM) qu'avec des entreprises pour lesquelles des TI ont été ouvertes à la prospection et à l'exploitation minière par l'AIR responsable par écrit, après consultation de son comité des terres et des ressources communautaires (CTRC) ou de son comité des bénéficiaires communautaires (CBC). NTI obtient également l'approbation ou le consentement de l'AIR avant de conclure un accord d'exploration minière avec une entreprise. NTI travaille en étroite collaboration avec les AIR sur toutes les parcelles de TI dans leurs régions respectives, ce qui suppose faire connaître les AEM et donner de l'information sur l'élargissement ou la réduction de la portée de ces accords.

NTI ne peut pas conclure d'accord qui donne accès aux terres en surface (utilisation des terres). Pour que les TI deviennent accessibles aux fins d'utilisation, un droit d'utilisation des terres doit être obtenu auprès de l'AIR responsable.

NTI utilise un processus de jalonnement sur carte pour l'acquisition des droits miniers. Les parties intéressées soumettent à l'organisation une déclaration d'intérêt avec une carte de la zone de prospection projetée. NTI et l'AIR responsable assurent la confidentialité des déclarations d'intérêt, ainsi que de la correspondance et des négociations connexes, jusqu'à ce qu'elles soient rendues publiques, généralement lors de la signature d'un AEM entre NTI et le demandeur.

Selon les modalités habituelles, après qu'ils ont signé l'AEM et payé les frais annuels de la première année, les demandeurs retenus se verront accorder le droit exclusif de rechercher les minéraux dans toute la zone de prospection. Toutefois, pour avoir accès au terrain, le demandeur doit d'abord obtenir un droit de surface, tel qu'une licence d'utilisation des terres délivrée par une **association inuite régionale**.

Les titulaires d'accords d'exploration minière sont tenus de soumettre à NTI des rapports annuels sur les travaux de prospection, et ces rapports demeurent confidentiels pendant une période maximale de trois ans.

Bien que le processus décrit ci-dessus soit celui par défaut, NTI, à titre d'organisme privé, a la latitude de décider de délivrer ou non un accord d'exploration minière (ou autre accord) et de déterminer la procédure à suivre pour obtenir un accord ainsi que les conditions

Ci-dessus : Roche soulevée par le gel émergeant de la toundra. Crédit photo : CNGO.

de cet accord. Les conditions peuvent inclure, par exemple, la détention par NTI d'une option de participation directe à un projet ou des avantages supplémentaires, tels que des actions ou des paiements d'étape.

Les membres du personnel du service des terres et des ressources à Cambridge Bay font connaître les obligations entourant les terres inuites en participant à des événements annuels à Yellowknife (**Forum géoscientifique**), à Vancouver (**Mineral Exploration Roundup**), à Toronto (**Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs ou ACPE**) et à Iqaluit (**Symposium minier du Nunavut**). NTI invite les membres de chaque AIR à l'ACPE, l'une des plus grandes et des plus anciennes conférences minières du monde, pour se faire connaître au kiosque de NTI. Le système de cogestion est présenté à tous les délégués de la conférence de manière à bien mettre en évidence la disponibilité et l'intérêt des représentants du service des terres et des ressources de NTI et des associations inuites régionales à rencontrer les participants, qu'il s'agisse de représentants de l'industrie, de politiciens, d'éducateurs, d'étudiants, d'investisseurs potentiels ou de toute personne ayant un intérêt pour le Nunavut.

NTI estime que nous suscitons le plus d'intérêt pour les terres inuites lorsque toutes les personnes concernées travaillent de concert pour trouver un terrain d'entente. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir meilleur.

Politiques sur l'uranium, l'exploitation minière et la remise en état des sites

NTI a élaboré une série de politiques applicables à l'exploration et à l'exploitation minière, plus précisément une politique générale sur l'exploitation minière, une politique sur l'uranium et une politique sur la remise en état des sites. Les politiques indiquent que NTI approuvera les travaux de prospection et d'exploitation minière dans la mesure où :

- les répercussions environnementales et socioéconomiques négatives sont minimales;
- les besoins culturels et sociaux des Inuit sont respectés;
- les investissements au Nunavut sont encouragés;
- les conflits liés à l'utilisation des terres sont résolus de manière équitable;
- les occasions économiques pour les Inuit sont optimisées.
- Toutes ces politiques sont disponibles auprès de NTI.

Projets sur des terres inuites (TI)

Au Nunavut, bon nombre de projets d'exploration avancés sont réalisés sur des parcelles de terres inuites pour lesquelles NTI détient le titre minier. Le tableau résume les AEM actuellement actifs ainsi que leur emplacement.

Les baux bénéficiant de droits acquis sont des baux miniers établis sur des terres de la Couronne qui sont devenues des terres inuites après la signature de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*. Ces baux continuent d'être gérés par la Couronne, bien que les sommes perçues des droits de location et les redevances soient transférées à NTI tous les trimestres de l'année.

Projets menés dans le sous-sol de terres inuites

Région de Kitikmeot	
High Lake ¹	MMG Canada Ltd.
Hope Bay ²	Agnico Eagle Mines Limited
Hood River	Inukshuk Exploration Incorporated
WestKit-0001	West Kitikmeot Resource Corp.
Roma	Blue Star Gold Corp.
Goose	B2Gold Back River Corp.
Ailiruk	B2Gold Back River Corp.
Escape Copper	Sun Peak Metals Corp.
Pistol Lake	Leeward Capital Corp
Coppermine	1501253 B.C. Ltd (Sentinel)
Muskox Intrusion	9458-2855 Quebec Incorporated

Région de Kivalliq	
Sanaji	ATHA Energy Corp
Amaruq	Agnico-Eagle Mines Limited
Meadowbank ³	Agnico-Eagle Mines Limited
Meliadine ⁴	Agnico-Eagle Mines Limited
Huckleberry-0001	Agnico-Eagle Mines Limited
Peter Lake	Meliadine Gold Ltd.
Sun Dog	Guardian Exploration Inc.
Duc	StrategX Elements Corp.
Turquetil Lake Gold	6106 Resources Ltd.
Cache Zone	John William Tugak

Région de Qikiqtani	
Mary River ⁵	Baffinland Iron Mines Corporation
EQE Bay	Baffinland Iron Mines Corporation

1. Le projet concerne des terres de la Couronne et des terres visées par des AEM de NTI et des baux bénéficiant de droits acquis.
2. Le gisement Boston est situé en surface de TI, tandis que les gisements Doris, Madrid, South Patch, Naartok et Suluk se trouvent en sous-sol de TI et sont répartis entre des baux bénéficiant de droits acquis et des accords d'exploration minière de NTI. Le prolongement possible du gisement Boston en aval-pendage ou parallèlement à la direction vers le nord se trouvera également en sous-sol de TI.
3. Le projet concerne des terres visées par des accords d'exploration minière de NTI, des baux bénéficiant de droits acquis et le bail de production minière de Vault octroyé par NTI.
4. Le projet concerne des terres visées par des AEM de NTI ainsi que des concessions et des baux bénéficiant de droits acquis.
5. La mine Mary River est située sur un bail bénéficiant de droits acquis. D'autres indices et gisements de la région sont situés à la fois dans le sous-sol de TI et de terres de la Couronne.
6. John Tugak a été le premier prospecteur inuit à acquérir des TI (sous-sol).

PERSONNES-RESSOURCES

Service des terres et des ressources de NTI

C.P.1269

Cambridge Bay (NU) X0B 0C0

Tél. : 867-983-5600

Télec. : 867-983-5624

Carson Gillis, directeur des terres et des ressources

Courriel : cgillis@tunngavik.com

Jorgan Aitaok,

conseiller principal, Gestion des ressources minérales,
pétrolières et gazières

Courriel : jaitaok@tunngavik.com

Chris Kalluk, conseiller principal,

Administration, aménagement

et gestion du territoire

Courriel : ckalluk@tunngavik.com

Sites Web (non disponibles en français) :

<https://ntilands.tunngavik.com/>

Service des terres et des ressources

www.tunngavik.com

Nunavut Tunngavik Incorporated

Pegmatite syénogranitique zonée à noyau de quartz massif, découverte lors du projet géoscientifique Sylvia Grinnell. Avec l'aimable autorisation de CNGO.

Bureau géoscientifique Canada-Nunavut

Le Bureau géoscientifique Canada-Nunavut (BGCN) est de facto la commission géologique du Nunavut depuis sa création en 1999. Son mandat consiste à fournir au Nunavut des renseignements géoscientifiques accessibles et de l'expertise en vue d'appuyer ce qui suit :

1. l'exploration et l'exploitation responsables des ressources;
2. le développement d'infrastructures responsables;
3. le renforcement des capacités géoscientifiques;
4. l'éducation et la formation;
5. la sensibilisation aux enjeux géoscientifiques et la vulgarisation.

Au cours des 26 dernières années, le BGCN a établi de solides liens de collaboration avec le monde universitaire, l'industrie et d'autres organisations gouvernementales et a publié des

cartes, des articles géoscientifiques évalués par des pairs et des bases de données qui ont apporté une contribution significative aux connaissances et aux capacités géoscientifiques publiques au Nunavut.

Sur le plan organisationnel, le BGCN fonctionne dans le cadre d'un accord entre le Secteur des géosciences et de la surveillance de la Terre – Commission géologique du Canada de Ressources naturelles Canada (RNCAN-SGST-CGC), le ministère des Services communautaires – Développement économique et Transports du gouvernement du Nunavut (GN-DET) et le bureau régional du Nunavut de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC). Un représentant de chaque partenaire gouvernemental et un représentant d'office (sans droit de vote) de Nunavut Tunngavik Incorporated (NTI) composent le conseil d'administration du BGCN, qui assure la supervision scientifique et opérationnelle du bureau. Le financement de base du BGCN est assuré par les partenaires gouvernementaux pour les salaires du personnel, le fonctionnement et l'entretien. On s'attend à ce que l'accord opérationnel actuel pour 2023-2026 soit prolongé pour se terminer au moment du transfert des responsabilités au Nunavut en avril 2027.

Suite à plusieurs départs à la retraite et démissions de membres du personnel à la recherche de nouvelles occasions, le BGCN est en pleine restructuration. Actuellement, le bureau compte six postes à temps plein : le géologue en chef, un spécialiste des SIG, deux géoscientifiques régionaux spécialisés dans la cartographie du substrat rocheux et deux géologues économiques. Il est prévu d'augmenter les effectifs dans le domaine de la géologie de surface à l'avenir.

Le BGCN et le transfert des responsabilités

L'Accord sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources du Nunavut a été signé le 18 janvier 2024 par le gouvernement du Nunavut, Nunavut Tunngavik Incorporated et le gouvernement du Canada, et devrait entrer en vigueur le 1^{er} avril 2027. Les ministères fédéraux chargés de l'administration des terres de la Couronne au Nunavut transféreront ces fonctions et infrastructures au gouvernement du Nunavut. Ce processus comprendra le transfert du BGCN, de ses fonctions et de son personnel.

Le Bureau continue de travailler avec le GN pour s'assurer que ses activités sont alignées sur les priorités du territoire. Il s'agit notamment d'identifier les possibilités d'apprentissage professionnel pour les employés inuits et d'élaborer conjointement une vision stratégique sur cinq ans pour le BGCN afin de guider l'établissement d'une commission géologique au Nunavut à la suite du transfert des responsabilités et du transfert des rôles et des responsabilités propres au BGCN au territoire.



Suputiit (saule arctique, *Salix arctica*). Avec l'aimable autorisation de CNGO.



Un géologue examine un affleurement de roches supracrustales au nord-ouest d'Iqaluit. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de CNGO.

Recherche géoscientifique au BGCN

Minéraux critiques

Le BGCN a mené un court programme sur le terrain en août 2025 pour donner suite aux résultats tirés de la recherche sur la géologie de surface effectuée par Tommy Tremblay (BGCN) dans la région du lac Sylvia Grinnell, à environ 60 km au nord d'Iqaluit. L'analyse des sédiments de surface de la région a révélé des quantités anormales de grains minéraux de cassitérite et de scheelite; la cassitérite est un important minéral d'étain, tandis que la scheelite est un important minéral de tungstène. Les deux minéraux peuvent être présents dans les pegmatites, qui sont un type de roche granitique à grains très grossiers relativement commun sur l'île de Baffin.

Les objectifs du programme étaient a) de déterminer la roche mère de la cassitérite et de la scheelite présentes dans les échantillons de sédiments et b) d'effectuer l'échantillonnage intercalaire de sédiments glaciaires pour compléter l'ensemble de données régionales. Des échantillons de référence ont aussi été prélevés dans des zones déjà cartographiées de la région.

La roche mère des grains minéraux n'a pas été trouvée, mais plusieurs pegmatites ont été repérées dans la zone d'étude et échantillonnées à des fins d'analyse. Des analyses géochimiques, géochronologiques et autres sont en cours sur les échantillons prélevés, les résultats préliminaires étant attendus à l'hiver 2026.

Géologie de surface

Le Bureau géoscientifique Canada-Nunavut (BGCN) a publié, pour la première fois, une compilation des résultats d'analyse géochimique tirés de la base de données de l'analyse des matériaux de surface du Nunavut. Dirigés par Tommy Tremblay, ces travaux appuient l'objectif du BGCN de fournir des données d'analyse accessibles et de grande qualité sur les matériaux de surface du Nunavut.

Les résultats préliminaires et le modèle complet de données de surface (version 1.0) sont désormais accessibles en ligne, ce qui aide les géoscientifiques, les prospecteurs de minéraux et les chercheurs en environnement à prendre des décisions éclairées (voir les publications plus bas). Tommy Tremblay continue d'accroître les connaissances régionales en matière de géologie de surface dans les régions du Nunavut.

La géologie de surface fait partie intégrante de l'élaboration de projets d'infrastructure, en particulier sur les terrains pergélisolés de l'Arctique canadien. D'autres travaux sur le terrain ont été menés cette année pour aider à comprendre les détails de la nature et de la géométrie des sédiments de surface à la confluence de la rivière McKeand et de la moraine de la baie Frobisher, près d'Iqaluit, où un projet hydroélectrique est prévu. D'épais sédiments provenant du complexe morainique, dont des sédiments glaciaires, glaciolacustres et fluvioglaciaires, ont été repérés à l'endroit où le barrage sera situé. Une carte

détaillée et des coupes transversales de base mettant en évidence les principales entités de la géologie de surface sont en cours d'élaboration et devraient être publiées l'an prochain.

Le BGCN et GEM-GéoNord

Le programme GEM-GéoNord, qui fait partie du plus vaste Programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM) géré par la CGC, a été renouvelé en 2019 pour la période allant de 2020 à 2027. Son objectif est de mener des recherches géoscientifiques novatrices, avant-gardistes et pertinentes dans le Nord du Canada, qui sont axées sur les défis uniques que présente le développement économique dans le Nord. En 2025, le BGCN s'est associé au projet de GEM-GéoNord « Affinage des modèles tectoniques et des ressources minérales dans les îles de l'ouest de l'Arctique » dirigé par Thomas Hadlari, un stratigraphe affilié au bureau de Calgary de la CGC. Dans le cadre de ce projet, la cartographie et l'échantillonnage du substratum rocheux dans le terrane de Pearaya, au nord de l'île d'Ellesmere, permettront de mieux comprendre l'histoire géologique et le potentiel minéral de la région.

Diffusion des données publiques

Le BGCN gère et diffuse des données géoscientifiques (y compris certaines données et publications de RCAANC) par l'entremise de deux sites Web : <https://cngo-bgcn.ca/fr/> et <https://nunavutgeoscience.ca/fr/>. Des problèmes techniques connus avec ces sites Web ont compliqué l'accès du public à l'information géoscientifique, et des efforts visant à rétablir leurs fonctionnalités et ressources sont en cours.

En octobre, le BGCN a conclu des ententes pour la publication d'une nouvelle édition de son volume annuel *Sommaire des activités*, prévue au printemps 2026.

Publications récentes du BGCN

Lebeau, L.E., Knox, B. et Guyot-Messier, L. (2025). Synthèse des observations de terrain des types lithologiques de la région du gîte de sulfures massifs volcanogènes d'Izok Lake du craton des Esclaves, dans l'ouest du Nunavut. Dans Bureau géoscientifique Canada-Nunavut, *Sommaire des activités 2024*, (1-24).

Guyot-Messier, L., Lebeau, L.E., Knox, B. et Saumur, B.M. (2025). Synthèse des observations de terrain de la minéralisation et de l'altération du gîte de sulfures massifs volcanogènes d'Izok Lake du craton des Esclaves, dans l'ouest du Nunavut. Dans Bureau géoscientifique Canada-Nunavut, *Sommaire des activités 2024*, (25-40).

Tremblay, T. (2025). Données géochimiques préliminaires résultant de l'interrogation de la Base de données de l'analyse des matériaux de surface du Nunavut. Dans Bureau géoscientifique Canada-Nunavut, *Sommaire des activités 2024*, (41-50).

Bennett, R. et Normandeau, A. (2025). Géorisques marins près de Qikiqtarjuaq, dans l'île Broughton, au Nunavut. Dans Bureau géoscientifique Canada-Nunavut, *Sommaire des activités 2024*, (51-64).

PERSONNES-RESSOURCES

Bureau géoscientifique Canada-Nunavut
1106 Ikaluktuutiak Dr., 1^{er} étage
Iqaluit (Nunavut) X0A 3H0

Sites Web
<https://cngo-bgcn.ca/fr/>
<https://nunavutgeoscience.ca/fr/>

Danny Wright, géologue en chef p. i.
Tél. : 613-323-2504
Courriel : danny.wright@nrcan-rncan.gc.ca

Celine Gilbert, spécialiste des SIG
Tél. : 867-222-2930
Courriel : celine.gilbert@nrcan-rncan.gc.ca

Zina Boileau Morrison, Géoscientifique en cartographie régionale
Courriel : alexina.boileau-morrison@nrcan-rncan.gc.ca

Erin Bros, P.Geo., Géoscientifique en cartographie régionale
Courriel : erin.bros@nrcan-rncan.gc.ca

Alia Bigio, MSC, P.Geo., Géologue économique
Tél. : 867-223-6374
Courriel : alia.bigio@nrcan-rncan.gc.ca

Tavis Enno, MSC, Géologue économique
Courriel : tavis.enno@nrcan-rncan.gc.ca

Région de Kitikmeot

La région de Kitikmeot est constituée des portions ouest et nord de la partie continentale du Nunavut et comprend la presqu'île de Boothia, les îles King William et Stefansson, ainsi que des portions des îles Victoria, Prince of Wales et Somerset. D'une superficie de 443 277 kilomètres carrés (km²), c'est la plus petite des trois régions du Nunavut. Sa population totale (2021) est estimée à 6 458 personnes, réparties dans cinq communautés. Cambridge Bay (Ikaluktuuttiaq), située sur l'île Victoria, est la plus grande communauté de Kitikmeot. Gjoa Haven (Uqsuqtuuq) est située sur l'île King William, tandis que Kugaaruk, Kugluktuk et Taloyoak sont situées sur le continent. Yellowknife, la capitale des Territoires du Nord-Ouest, est le principal centre logistique et d'approvisionnement de cette région.

La partie continentale de la région de Kitikmeot est dominée par des roches archéennes et protérozoïques des provinces géologiques de l'Ours, des Esclaves et de Churchill, tandis que les îles au nord renferment surtout des roches de la plateforme de l'Arctique datant du Paléozoïque. Cette région a fait l'objet d'activités d'exploration dans le passé pour l'or, les métaux communs, l'uranium, les éléments du groupe du platine et les diamants. En novembre 2025, la région de Kitikmeot comptait 1 478 claims miniers couvrant 1,91 million d'hectares (ha) et 252 baux miniers couvrant 209 902 ha, pour un total combiné de plus de 1,875 million ha. La région compte quatre anciennes mines : les mines d'argent Roberts Bay et Ida Bay situées dans le secteur de Hope Bay, ainsi que la mine d'or Lupin et la mine de diamants Jericho situées près du lac Contwoyto et de la frontière avec les Territoires du Nord-Ouest.

Au projet de Hope Bay d'Agnico Eagle Mines Ltd, l'exploration souterraine de la mine Doris et l'exploration régionale des gisements Doris et Madrid se sont poursuivies tout au long de l'année 2025. À la fin du troisième trimestre, les forages d'exploration totalisaient 103 815 m et s'étaient concentrés sur les zones à fort potentiel des gisements Madrid et Doris, notamment dans le cadre d'une stratégie de forage d'extension à Madrid.

La production commerciale d'or à la mine Goose de B2Gold Corp. a commencé en juin et les activités de construction visant à soutenir l'exploitation minière se sont poursuivies pour rester sur la bonne voie. Le budget d'exploration de B2Gold pour 2025 s'élevait à 32 millions de dollars, dont 21 millions étaient consacrés à l'amélioration des ressources disponibles à Goose et dans les gisements environnants. La société travaille aussi à la production d'énergie renouvelable sur la propriété. La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER) a approuvé la proposition de B2Gold pour une installation de 59 mégawatts à Back River en juillet 2024.

Le projet de cuivre-argent Epworth est actuellement détenu conjointement par Emerald Geological Services Ltd. et Aston Bay Holdings Inc. En juillet 2025, Aston Bay a entrepris un programme estival sur le terrain axé sur les secteurs présentant des anomalies conductrices profondes et des anomalies près de la surface repérées lors de levés géophysiques antérieurs, qui comprenait la cartographie et la prospection de la moitié sud de la propriété.

Somerset Minerals Ltd. a acquis en 2024 le projet de métaux communs Prescott, sur les îles Somerset et Prince of Wales, et a effectué un levé électromagnétique et gravimétrique aéroporté sur la propriété. La société détient également le projet Coppermine, situé juste au sud de Kugluktuk. En 2025, Somerset a terminé un premier programme de géophysique, de forage et d'échantillonnage de surface à Coppermine, ce qui lui a permis de déterminer de nouvelles cibles à analyser en 2026.

Bronzite Exploration Corp. est une société d'exploration en phase initiale qui détient le projet de cuivre Somerset Trough sur l'île Somerset. En 2025, la société a effectué un programme sur le terrain comprenant un levé gravimétrique aéroporté réalisé au moyen d'un appareil à voilure fixe ainsi que la construction d'un camp d'exploration semi-permanent pour appuyer les travaux géophysiques ainsi que la prospection et la cartographie géologique.

White Cliff Minerals Ltd. détient la propriété de cuivre-argent Rae à l'ouest de Kugluktuk. Le programme de forage de 2025 réalisé à la cible de Danvers de la propriété a permis de repérer une minéralisation sur une étendue longitudinale de 800 m comprenant de nombreuses coupes à haute teneur. À la zone prometteuse Stark, le premier trou de forage au diamant creusé dans la cible, déterminée par levé géophysique, a croisé une vaste zone de minéralisation sulfurée encaissée dans des sédiments du groupe de Rae.

En février 2025, Future Fuels Inc. a acquis d'Iso Energy Ltd. la propriété de Mountain Lake et a ainsi élargi le régime minier de son projet Hornby Bay. À l'été 2025, Future Fuels a réalisé un premier levé gravimétrique au sol couvrant 2 200 ha de la propriété ainsi que des travaux de compilation des données historiques.

Sitka Gold Corp., par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Arctic Copper Corp., détient 7 500 ha de titres miniers dans deux lots de claims distincts dans la région de la rivière Coppermine, à environ 60 km au sud de la communauté de Kugluktuk. En juillet, Arctic Copper a mené son tout premier programme de forage au diamant, ciblant les occurrences de cuivre à haute teneur aux indices Copper Leaf et WIN.

Blue Star Gold exploite les projets Roma, Ulu et Hood River situés dans la ceinture de roches vertes de High Lake dans la province structurale des Esclaves, dans l'ouest du Nunavut. Les projets Ulu et Hood River couvrent environ 12 000 ha, tandis que le projet Roma a une superficie de 14 000 ha. Les travaux d'exploration menés par Blue Star en 2025 sur ces propriétés a entraîné l'expansion des lignées aurifères connues par le forage, la découverte d'échantillons de surface à haute teneur et la détermination de nouvelles cibles d'exploration pour le forage futur.

Le projet de cuivre-zinc du corridor d'Izok de MMG Ltd. couvre environ 200 000 ha de titres miniers sur des terres appartenant à la Couronne et aux Inuits, et comprend les principaux gisements d'Izok et de High Lake. Le programme mené en 2025 sur la propriété comprenait des levés géophysiques et du forage, de la cartographie, de l'échantillonnage, du jalonnement, des travaux environnementaux préalables et des études archéologiques.

LÉGENDE

Produits (Nombre de propriétés)

- Métaux communs, actif (7)
- Uranium, actif (1)
- Or, actif (17)
- Or, inactif (5)
- Nickel-Cuivre-EPG, actif (1)
- Nickel-Cuivre-EPG, inactif (3)
- Lithium, actif (1)
- Mine en exploitation (2)
- Mine, Inactive (2)

Régions avec restrictions à la surface ou souterraine

- MPCV Mesures de protection du caribou en vigueur
- ROM Refuge d'oiseaux migrateurs
- PN Parc national
- RéNF Réserve nationale de faune
- PT Parc territorial
- RéF Réserve faunique
- SF Sanctuaire faunique

Terres appartenant aux Inuits
(Titre de propriété en fief simple)

- Surface seulement
- Surface et souterrain

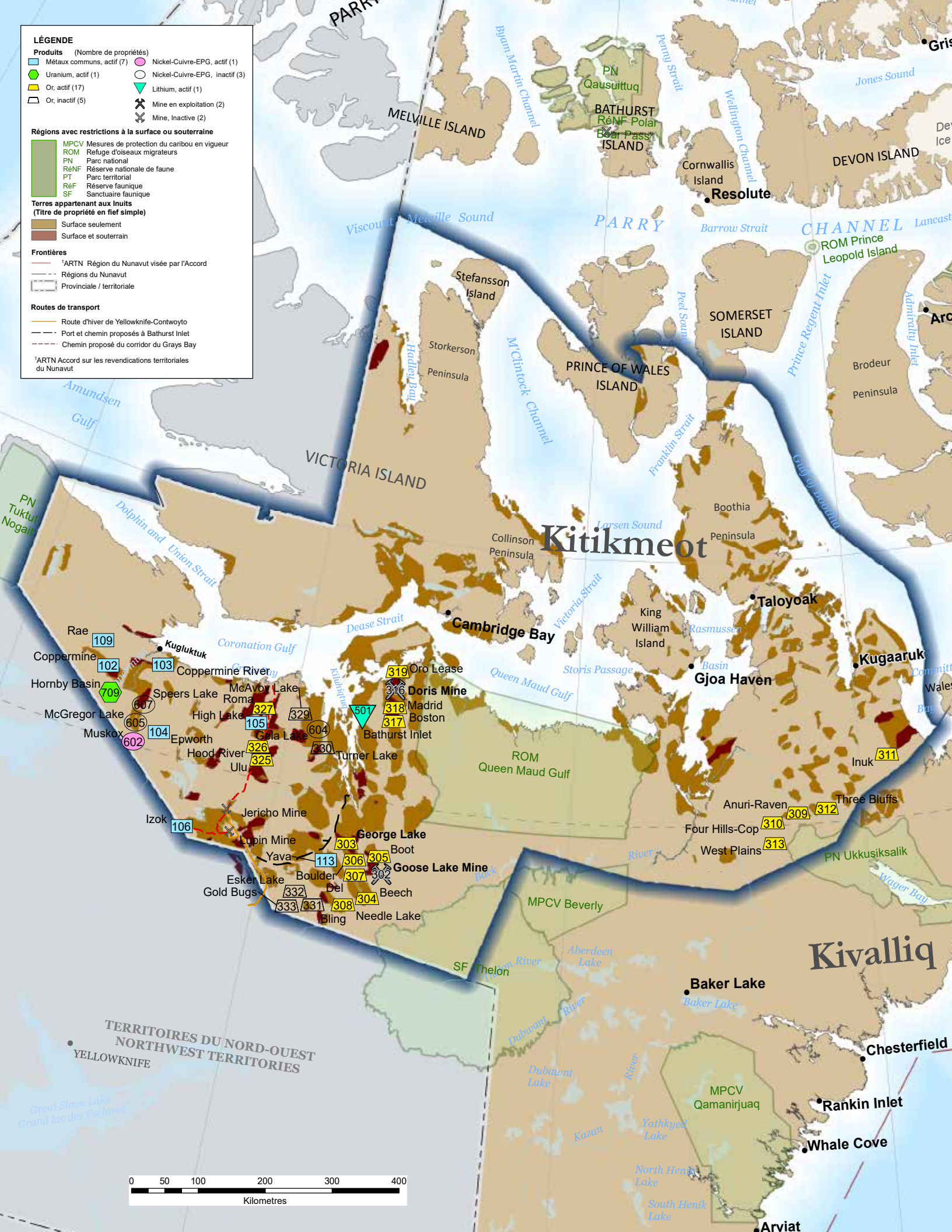
Frontières

- 'ARTN Région du Nunavut visée par l'Accord
- Régions du Nunavut
- Provinciale / territoriale

Routes de transport

- Route d'hiver de Yellowknife-Contwoyto
- Port et chemin proposés à Bathurst Inlet
- Chemin proposé du corridor du Grays Bay

'ARTN Accord sur les revendications territoriales du Nunavut





Région de Kivalliq

La région de Kivalliq, d'une superficie de 445 109 km², comprend la partie continentale sud du Nunavut, délimitée par le Manitoba au sud, la région de Kitikmeot et les Territoires du Nord-Ouest à l'ouest, et la baie d'Hudson à l'est, et inclut les îles Southampton et Coats. L'exploration et l'exploitation minière dans cette région se font à partir de Rankin Inlet (Kangiqliniq), le carrefour régional, et de Baker Lake (Qamani'tuaq), la seule communauté de la partie continentale du territoire. Les autres communautés du Kivalliq sont Arviat, Whale Cove (Tikirarjuaq), Chesterfield Inlet (Igluligaarjuk), Coral Harbour (Salliq) et Nauyasat. L'exploitation minière dans la région de Kivalliq a une longue histoire : la mine de nickel North Rankin (1957-1962) et la mine d'or Cullaton-Shear Lake (1981-1985), exploitées par le passé et situées à l'ouest d'Arviat, étaient deux des premières mines canadiennes situées au nord de 60° de latitude. La population de la région était estimée à 11 045 habitants en 2021, dont plus de la moitié se trouvait à Rankin Inlet et à Arviat.

La géologie de la région de Kivalliq comprend des roches pluto-niques archéennes et protérozoïques, des bassins sédimentaires paléoprotérozoïques ainsi que des ceintures de roches métasédi-mentaires et de roches vertes des domaines de Rae et de Hearne de l'ouest de la province de Churchill. Des strates sédimentaires d'âge paléozoïque des basses terres de la baie d'Hudson se trouvent à l'est sur les îles Southampton et Coats ainsi qu'à l'ouest, dans le bassin sédimentaire de Thelon, qui est jugé analogue au bassin d'Athabasca de la Saskatchewan. Le potentiel minier de Kivalliq réside dans plusieurs occurrences minérales importantes et des gisements connus d'or, d'uranium, de diamants, de nickel, d'éléments du groupe du platine et de terres rares. L'or demeure le principal moteur des activités d'exploration dans la région.

En novembre 2025, la superficie détenue en titres miniers dans la région s'élevait à 2,65 millions ha répartis en 1 967 claims miniers et 181 baux miniers. L'or reste la principale cible de l'exploration dans la région, bien qu'il y ait récemment eu une importante augmentation de l'exploration de nickel-cuivre-cobalt-éléments du groupe du platine (Ni-Cu-Co-EGP).

Agnico Eagle Mines Ltd. s'est concentrée sur un projet de prolon-gation de la durée de vie de la mine d'or Amaruq en 2025, après que les résultats du forage de 2024 lui ont permis de prolonger la fin de vie de la mine pour le gisement Amaruq. À la mine Meliadine de la société, les activités d'exploration étaient axées sur la conversion et l'expansion des ressources minérales existantes ainsi que sur la mise en valeur de ressources supplémentaires à proximité des exploitations minières existantes et la mise à niveau de la classifica-tion des ressources minérales. Ces travaux appuient une éventuelle prolongation de la durée de vie de la mine au-delà de la date de fermeture prévue actuellement, soit 2032.

En 2025, Canadian North Resources Inc. a lancé un vaste nouveau programme métallurgique visant à mettre à l'essai une technologie de biolixiviation à faible empreinte carbone pour le gisement de

Ni-Cu-EGP du projet Ferguson Lake. Aucun nouveau programme de forage ou d'exploration sur le terrain n'a été entrepris, mais en 2026, la société prévoit d'effectuer des forages de délimitation et de travailler à l'expansion des ressources à haute teneur du projet.

La reprise de l'exploration de l'uranium dans le Kivalliq s'est pour-suivie en 2025. ATHA Energy Corp. a élargi son ensemble de terres à Angilak par l'acquisition de 69 704 ha supplémentaires répartis en 48 claims miniers. Le projet comprend désormais l'ensemble du corridor structural prometteur du Lac 50 ainsi qu'un autre corridor parallèle prometteur.

En juin 2025, Baselode Energy Corp. et Forum Energy Metals Corp. ont annoncé une fusion et la formation d'une nouvelle société, Geiger Energy Corp. Le projet Aberdeen de Geiger couvre 95 518 ha de titres miniers sur les zones prometteuses Tatiggaq et Qavvik. Dans le cadre de son programme estival sur le terrain suivant la fusion, Geiger a effectué des levés magnétiques au sol sur six des dix zones ciblées afin de mieux définir les principales zones de faille. Ces levés ont été suivis par un programme de forage de 7 000 m axé sur dix cibles hautement prioritaires du socle et de zones de discordance.

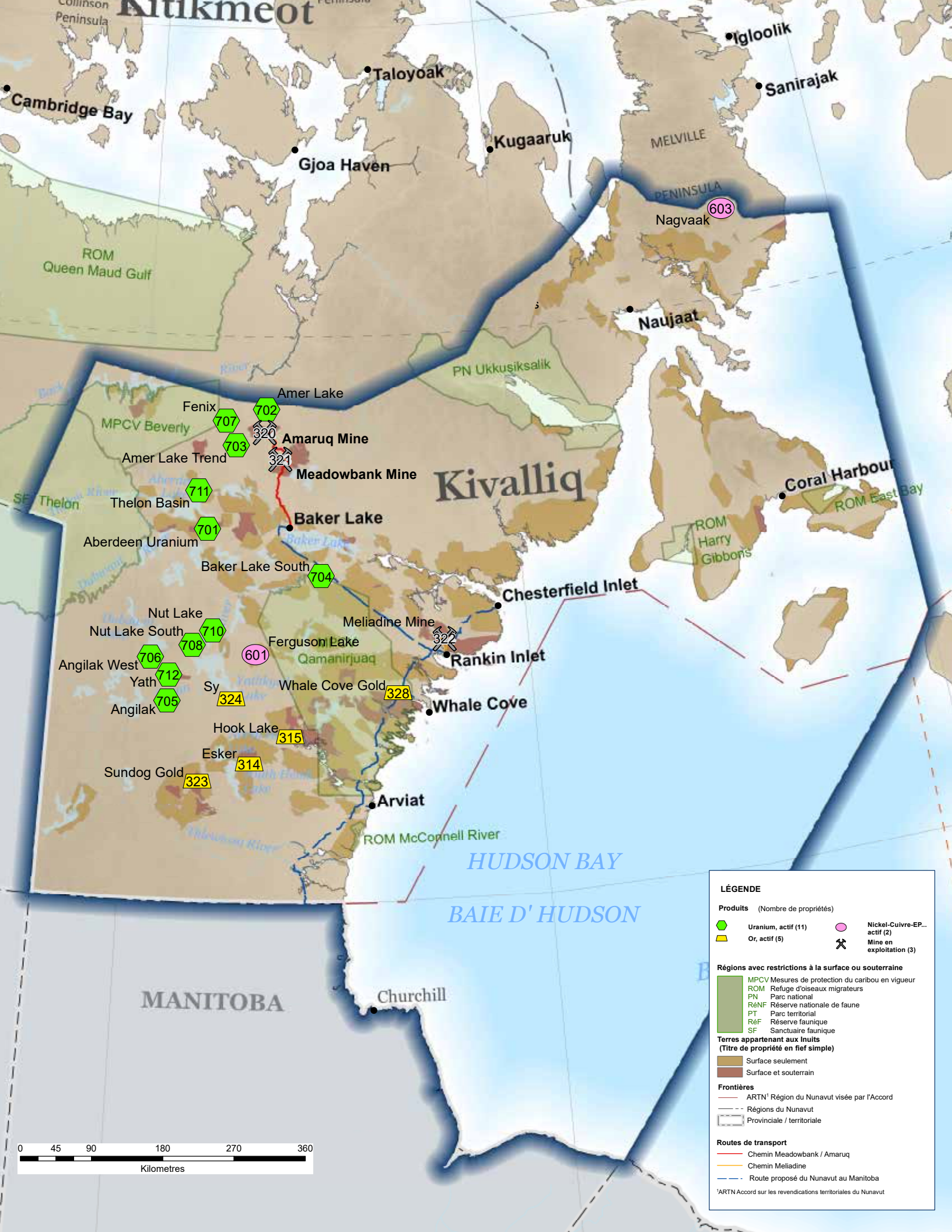
Outre ces sociétés établies, plusieurs nouveaux venus se sont lancés dans l'exploration de l'uranium dans le Kivalliq en 2025, notamment Cosmos Exploration Ltd. sur ses propriétés de Fenix, de Nut Lake South et d'Angilak West, qui couvrent près de 20 000 ha. Generation Uranium Ltd. prépare sa propriété de Yath en vue de forages, tandis que PTX Metals Inc. détient deux propriétés, Baker Lake South et Amer Lake Trend, près du hameau de Baker Lake, par l'entremise de sa filiale en propriété exclusive Green Canada Corp. Greenridge Exploration Inc. a acquis par option la propriété de 5 853 ha de Nut Lake dans le bassin sédimentaire de Yathkyed et prévoit un vaste programme de forage en 2026.

Guardian Exploration a acquis le projet aurifère Esker, d'une superfi-cie de 16 000 ha, ainsi que la propriété Sundog, d'une superficie de 9 415 ha, au début de 2025.

Le projet aurifère Hook Lake de Manhattan Corporation Ltd. au Nunavut couvre plus de 580 km², après que la société a élargi le projet à partir de ses 423 km² initiaux en acquérant de nouveaux claims miniers.

Le projet de Ni-Cu-EGP Nagvaak de StrategX Elements Corp. est situé sur la presqu'île Melville. En 2025, StrategX Elements Corp. a mené un programme d'exploration axé sur un vaste gisement poly-métallique contenant des minéraux critiques, notamment du nickel, du cuivre, du graphite et du vanadium. En septembre, StrategX a annoncé les résultats de son premier trou de forage au diamant. Ce dernier a croisé de nombreuses zones de graphite minéralisé riche en sulfures sur une distance de 42,8 m, ce qui a permis de confirmer le modèle d'exploration de la société pour un corridor minéralisé de 6 km et de démontrer la continuité latérale tout au long du projet.

Ci-dessus : Gossan dans la zone ouest avec foreuse en arrière-plan, projet du lac Ferguson. Avec l'aimable autorisation de CIRNAC.



LÉGENDE

Produits (Nombre de propriétés)

Uranium, actif (11)

Or, actif (5)

Nickel-Cuivre-EP... actif (2)

Mine en exploitation (3)

Régions avec restrictions à la surface ou souterraine

MPCV Mesures de protection du caribou en vigueur

ROM Refuge d'oiseaux migrateurs

PN Parc national

R  NF R  serve nationale de faune

PT Parc territorial

R  F R  serve faunique

SF Sanctuaire faunique

Terres appartenant aux Inuits
(Titre de propri  t   en fief simple)

Surface seulement

Surface et souterrain

Fronti  res

ARTN¹ R  gion du Nunavut vis  e par l'Accord

R  gions du Nunavut

Provinciale / territoriale

Routes de transport

Chemin Meadowbank / Amaruq

Chemin Meliadine

Route propos   du Nunavut au Manitoba

¹ARTN Accord sur les revendications territoriales du Nunavut



Région de Qikiqtani

La région de Qikiqtani est la plus grande des trois régions du Nunavut, couvrant 1 040 418 km². Elle se compose principalement d'îles de l'archipel canadien, ainsi que de la presqu'île Melville et des îles Belcher dans la baie d'Hudson. Les îles Axel Heiberg, de Baffin, Bathurst, Devon, d'Ellesmere et Somerset ont une superficie comprise entre 16 000 km² et 510 000 km². Les îles plus petites notables comprennent Amund Ringes, Bylot, Cornwallis, Ellef Ringes et Prince Charles.

La région est aussi la plus peuplée du territoire, avec une population estimée à 19 355 habitants (Recensement du Canada de 2021), répartis dans 13 communautés. La capitale du territoire est Iqaluit, qui compte environ 8 300 habitants et est le centre logistique pour l'approvisionnement et les ressources de la région. Les autres communautés de la région sont Arctic Bay (Ikpiarjuk), Kinngait (Cape Dorset), Clyde River (Kangiqtuqaapik), Kimmirut, Pangnirtung, Pond Inlet (Mittimatalik) et Qikiqtarjuaq sur l'île de Baffin; Sanikiluaq dans les îles Belcher de la baie d'Hudson; Sanirajak (Hall Beach) et Igloodik sur la presqu'île Melville et dans ses environs; ainsi que Resolute (Qausuittuq) et Grise Fiord (Aujuituuq) dans le Haut-Arctique. Pond Inlet, Arctic Bay, Igloodik et Sanirajak fournissent également des employés, des services et des fournitures aux projets d'exploration et d'exploitation minière dans la région.

Sur le plan géologique, le Qikiqtani est composé de roches archéennes et protérozoïques de la province de Churchill (domaine de Rae) ainsi que de roches paléozoïques de la plateforme de l'Arctique et de la ceinture innuitienne datant du Cambrien. La région de Qikiqtani contient de nombreux types de gisements minéraux connus, notamment du fer, des diamants, de l'or, des métaux communs, des éléments du groupe du platine et des saphirs. La mine de fer Mary River de Baffinland est la seule mine actuellement en exploitation dans le Qikiqtani. Deux anciennes mines de la région ont fermé en 2002 : la mine de plomb-zinc Nanisivik, située au nord de l'île de Baffin, qui a été la première mine en exploitation dans le Haut-Arctique, et la mine

de zinc Polaris, située sur l'île Little Cornwallis, à près de 100 km au nord de Resolute, qui a été exploitée pendant plus de vingt ans comme l'une des mines les plus septentrionales du monde.

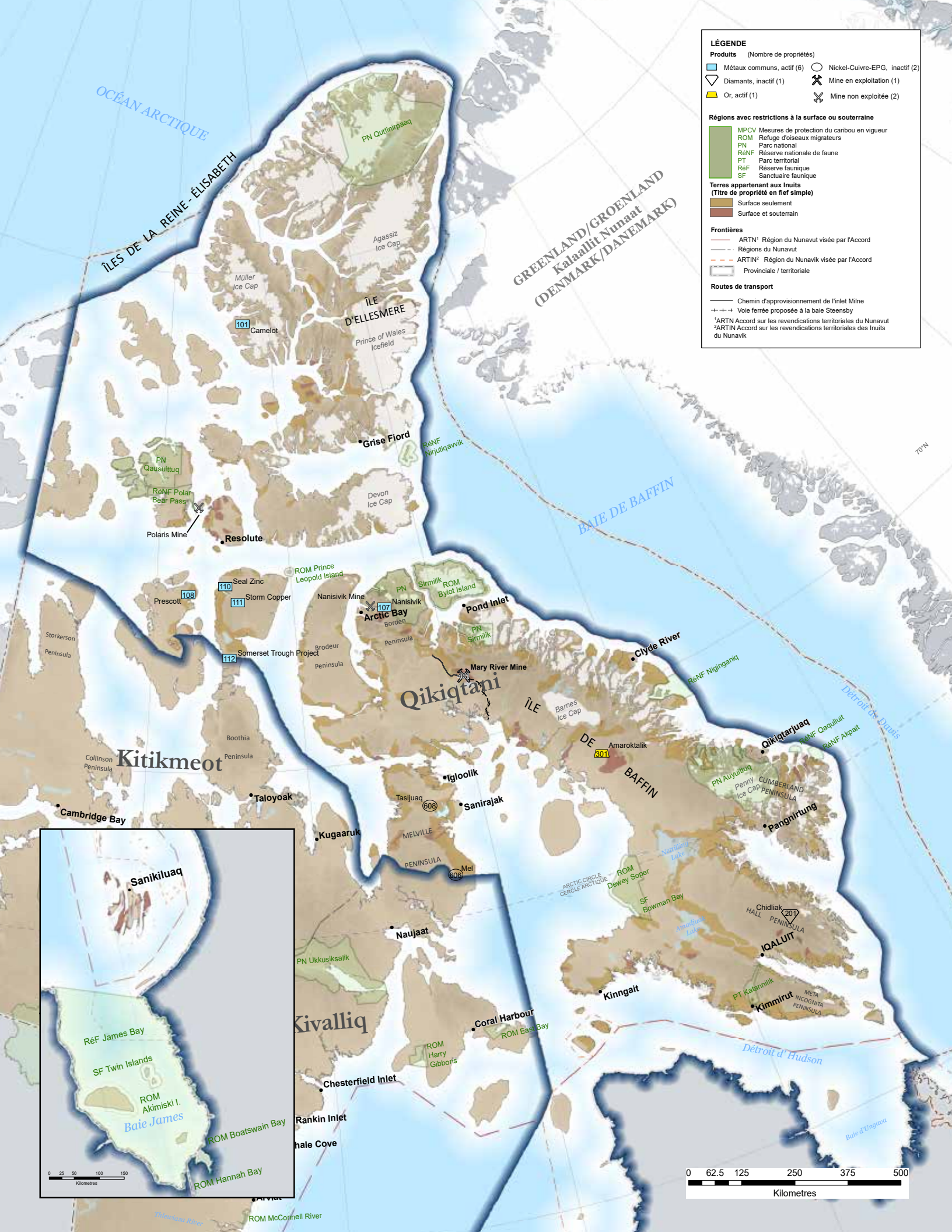
Plusieurs sociétés minières et d'exploration ont exercé des activités dans la région de Qikiqtani en 2025. Des claims et des baux miniers couvrant un total de 1,17 million ha étaient détenus dans la région en date de décembre 2025.

Baffinland a acquis de nouveaux claims à sa mine de fer Mary River sur divers terranes géologiques en 2024 et a continué d'entreprendre des activités d'exploration et des activités connexes sur la propriété en 2025, alors qu'elle travaille à faire progresser le projet ferroviaire et portuaire de Steensby Inlet dans le cadre du processus réglementaire. Baffinland a expédié un peu plus de 6 millions de tonnes (Mt) de minerai à partir de son port de Milne Inlet en 2025.

Plus au nord-est dans le Qikiqtani, Aston Bay Holdings Ltd. a publié en avril sa propre estimation des ressources conforme à la norme canadienne (NC) 43-101 pour le gisement de cuivre Storm sur l'île Somerset, après la publication en 2024 par son partenaire de coentreprise American West Metals Ltd. de son estimation des ressources conforme au Code 2012 du JORC (comité mixte australasien sur les réserves de minerai). Le programme réalisé au gisement Storm à l'été 2025 comprenait une exploration régionale et un échantillonnage géochimique, des forages par circulation inverse (CI) et des forages au diamant. Il a permis de repérer la zone prometteuse Chevron, une anomalie de cuivre de 4 km de long située au sud de la lignée Storm et parallèlement à celle-ci.

En 2024, Honey Badger Silver Inc. a acquis des titres miniers autour de l'ancien site minier de Nanisivik, dans le nord de l'île de Baffin, à l'est de Pond Inlet. Des travaux ont été effectués sur les données géophysiques historiques ainsi que sur une base de données des profils géologiques et de la teneur minéralogique, et un programme de terrain a été achevé. Les travaux n'ont pas été rendus publics.

Ci-dessus : Vue des champs de Baffin. Avec l'aimable autorisation de Baffinland.



LÉGENDE

Produits (Nombre de propriétés)

- Métaux communs, actif (6)
- Diamants, inactif (1)
- Or, actif (1)
- Nickel-Cuivre-EPG, inactif (2)
- Mine en exploitation (1)
- Mine non exploitée (2)

Régions avec restrictions à la surface ou souterraine

- MPCV Mesures de protection du caribou en vigueur
- ROM Refuge d'oiseaux migrateurs
- PN Parc national
- RéNF Réserve nationale de faune
- PT Parc territorial
- RéF Réserve faunique
- SF Sanctuaire faunique

Terres appartenant aux Inuits (Titre de propriété en fief simple)

- Surface seulement
- Surface et souterrain

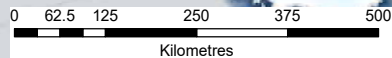
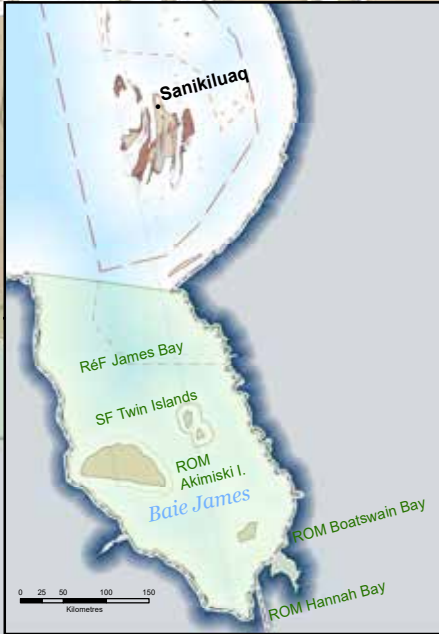
Frontières

- ARTN¹ Région du Nunavut visée par l'Accord
- Régions du Nunavut
- ARTN² Région du Nunavut visée par l'Accord
- Provinciale / territoriale

Routes de transport

- Chemin d'approvisionnement de l'inlet Milne
- Voie ferrée proposée à la baie Steensby

¹ARTN Accord sur les revendications territoriales du Nunavut
²ARTN Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavut



Métaux communs

Carte n°	101
Projet	Camelot
Exploitant/ propriétaire	BHP Ltd., Rio Algom
Produit	Cuivre
SNRC	034A, 034B, 034C, 034D, 049C, 049F, 049G, 056A, 056D, 059D, 059E, 059F, 059G, 059H, 069C, 069D, 069E, 069F, 069G, 078E, 078F, 078G, 078H, 079A, 079B, 079E
Régime foncier	Couronne, TI – Sous-sol, TI – Surface
Emplacement	370 km au nord-ouest de Grise Fiord

Le projet Camelot couvre de nombreux endroits sur les îles de la Reine-Élisabeth, soit les îles Melville, Ellef Ringnes, Amund Ringnes, Axel Heiberg et d'Ellesmere. Les travaux prévus comprenaient la réalisation de cheminements de prospection, la cartographie et le prélèvement manuel de petits échantillons dans les diverses zones du projet. Les travaux sur le terrain pour ce projet devaient être réalisés lors des campagnes d'exploration de 2024 et 2025. Aucun renseignement sur l'établissement d'un budget ou les résultats de l'échantillonnage n'a été publié.

Les zones désignées d'intérêt pour le projet se trouvent toutes dans l'orogène innuitien, plus précisément dans le bassin sédimentaire de Sverdrup datant du Paléozoïque tardif au Cénozoïque précoce.

Rio Algom n'a publié aucun renseignement sur les résultats de sa prospection.



Un géologue retourne à son hélicoptère avec des échantillons. Photo : CNGO.

Carte n°	102
Projet	Coppermine
Exploitant/ propriétaire	Somerset Minerals Ltd.
Produit	Cuivre
SNRC	086M16, 086N01, 086N07, 086N08, 086N09, 086N10, 086N11, 086N12, 086N13, 086O04, 086O05, 086O06, 086O10, 086O11, 086O12
Régime foncier	Couronne, TI – Sous-sol, TI – Surface
Emplacement	80 km à l'ouest de Kugluktuk

Somerset Minerals Ltd. a acquis le projet de cuivre-argent Coppermine à la fin de 2024 et, au début de 2025, a ajouté 458 km² de titres à la propriété, ce qui l'a porté à un total de 1 665 km² dans 102 claims miniers et une entente d'exploration minière avec NTI. Le projet Coppermine est situé au sud-ouest de Kugluktuk, à côté de la propriété Rae de White Cliff Minerals. Le contexte géologique de cette propriété est semblable à celui de la propriété Rae et consiste en une minéralisation de cuivre indigène et de sulfure de cuivre régie par la structure et encaissée dans des unités de basalte bréchifiées recouvrant des roches sédimentaires. Le style de minéralisation est interprété par Somerset comme étant analogue aux gisements de cuivre de la péninsule de Keweenaw dans le nord du Michigan, aux États-Unis. Quatre zones prometteuses hautement prioritaires ont été cernées sur la propriété : Laphroaig, Ardbeg, Jura et Oban.

La société a amassé 4 millions de dollars australiens pour financer ses travaux d'exploration à Coppermine en 2025, qui ont été réalisés en deux phases. La phase 1 comprenait un premier forage par CI dans les zones prometteuses Jura, Laphroaig et Coronation, tandis que les travaux de la phase 2 incluaient le forage au diamant de huit trous à Jura North, un programme d'échantillonnage géochimique dans l'ensemble de la propriété et un levé magnétique aéroporté de 1 600 km². Une minéralisation de cuivre a été repérée à Jura le long d'un horizon continu situé à 160 m sous la surface, les résultats des essais de forage au diamant révélant une couche de 59,4 m titrant 1,5 % de cuivre, y compris un intervalle à haute teneur de 4,6 m titrant 6,87 % de cuivre, ainsi qu'une couche de 61,0 m titrant 0,85 % de cuivre, dont 27,4 m titrant 1,49 % de cuivre. D'autres analyses des ensembles de données géophysiques et géochimiques régionales sont en cours pour déterminer les anomalies coïncidentes et les cibles d'exploration future.

En novembre, Somerset a annoncé d'autres résultats du programme de forage à Jura, indiquant qu'une minéralisation à haute teneur avait été croisée dans les trois trous forés dans la zone prometteuse, et que la profondeur de la minéralisation connue avait été étendue à 190 m en aval-pendage. Le titrage d'échantillons par éclats a révélé des teneurs allant jusqu'à 1,4 g/t d'or, 12,55 % de cuivre et 24,3 g/t d'argent dans la zone prometteuse Jura, et Somerset a indiqué qu'elle allait réévaluer la teneur en or des coupes prometteuses à haute teneur, le cas échéant.

Carte n°	103
Projet	Coppermine River
Exploitant/ propriétaire	Arctic Copper Corp.
Produit	Cuivre
SNRC	086N08, 086N09, 086O05, 086O10, 086O12
Régime foncier	Couronne
Emplacement	25 km au sud de Kugluktuk

Arctic Copper Corp. détient 7 500 ha de claims miniers dans deux lots de claims distincts dans le secteur de la rivière Coppermine, à environ 60 km au sud de la communauté de Kugluktuk, dans la région de Kitikmeot.

Sur le plan géologique, cet endroit est caractérisé par des basaltes de plateau continentaux mésoprotérozoïques du groupe de Coppermine River et par des unités sédimentaires plus récentes datant du Néoprotérozoïque. Ces formations renferment des basaltes tholéitiques de la formation de Copper Creek, qui comprennent de nombreuses coulées superposées dont l'épaisseur varie entre 3 et 90 m. Des roches sédimentaires plus récentes provenant des groupes de Husky Creek et de Rae recouvrent les basaltes de plateau. La formation de Husky Creek comprend jusqu'à 1 200 m de grès « des couches rouges » et de coulées basaltiques mineures. La minéralisation de cuivre est régie par la structure, se produisant le long de fissures, de brèches, de zones de cisaillement et de failles.

Arctic Copper Corp. a jalonné le projet en 2015, effectuant la prospection, la cartographie géologique ainsi qu'un levé géophysique gravimétrique au sol sur un seul transect. L'indice Copper Leaf encaissé dans des roches sédimentaires a été découvert dans le cadre de ces travaux. Il est constitué d'une minéralisation de chalcocite et de malachite disséminées et massives, encaissée dans du grès de la formation de Husky Creek.

En 2025, la société a réalisé à partir de juillet un programme de forage au diamant ciblant les occurrences de cuivre à haute teneur aux indices Copper Leaf et WIN. À l'indice Copper Leaf, le forage a permis d'analyser une anomalie gravimétrique repérée sous la minéralisation de surface, tandis qu'à l'indice WIN, le forage a ciblé les zones de cuivre à haute teneur encaissées dans des roches volcaniques. L'analyse des échantillons prélevés au hasard à la surface des TI dans ce secteur avait déjà donné des teneurs aussi élevées que 41,54 % de cuivre et 36,0 g/t d'argent. La campagne visait à forer jusqu'à 1 000 m au diamant pour analyser ces cibles. Les derniers résultats de la prospection et de l'échantillonnage au hasard ont révélé une teneur allant jusqu'à 13,45 % de cuivre et 65,0 g/t d'argent, tandis que le levé gravimétrique a permis de découvrir une possible minéralisation d'une étendue longitudinale de plus de 400 m le long du dyke de gabbro.

Les plans d'exploration pour le projet Coppermine River en 2026 comprendront probablement un forage au diamant visant à analyser de nouvelles cibles de cuivre aux indices Copper Leaf et WIN. Une

autre priorité est d'effectuer le forage d'essai des cibles de cuivre à haute teneur encaissées dans des roches volcaniques à l'indice WIN, situé à environ 55 km au nord-est de Copper Leaf.

Carte n°	104
Projet	Epworth
Exploitant/ propriétaire	Emerald Geological Services, Aston Bay Holdings Ltd.
Produit	Cuivre, argent
SNRC	086J07, 086J08, 086J09, 086J10, 086J15, 086J16, 086O01, 086O02
Régime foncier	Couronne
Emplacement	113 km au sud de Kugluktuk

Le projet de cuivre-argent-zinc-cobalt Epworth est situé à environ 80 km au sud-est du hameau de Kugluktuk, dans la région de Kitikmeot du Nunavut. La propriété, qui couvre 86 claims sur 103 246 ha de terres de la Couronne, est actuellement exploitée en coentreprise par Emerald Geological Services et Aston Bay Holdings.

La géologie locale fait partie d'une vaste séquence de carbonates clastiques de type plateforme appartenant au supergroupe de Coronation, un sous-bassin datant du Protérozoïque précoce situé sur le flanc oriental d'un milieu de rift. Ce sous-bassin a été déformé par la fermeture du bassin, ce qui a entraîné la formation de plis et de failles de chevauchement orientées nord-nord-ouest. La minéralisation sur la propriété est interprétée comme étant régie par la structure et se produit sous forme de chalcocite, de malachite, d'azurite et de chalcopryrite, tant sur le front d'oxydoréduction près du contact entre les formations de Rocknest et d'Odjick que le long des failles et dans les brèches carbonatées. La zone est interprétée comme étant analogue aux gisements stratiformes de Cu(±Ag, Co) encaissés dans des roches sédimentaires et aux gisements de Zn-Pb(±Cu) de type Mississippi-Valley. Les horizons minéralisés parallèles cernés sur la propriété sont attribués à des épisodes de plissement et à l'empilement des strates par des failles de chevauchement.

En 2024, le programme de terrain à Epworth s'est déroulé de juin à septembre et comprenait le prélèvement d'échantillons de roches et de sol, la cartographie géologique ainsi qu'un levé géophysique. Ce programme régional était axé sur quatre zones cibles et comprenait des études structurales et stratigraphiques ainsi que le prélèvement de 400 échantillons de roche au hasard et de 44 échantillons de sédiments lacustres aux fins de titrage. On a aussi réalisé un levé géophysique aéroporté MobileMT sur 8 108 km linéaires au-dessus du lot de claims, dont les résultats ont permis de déterminer des cibles d'exploration à diverses profondeurs, jusqu'à plus de 900 m sous la surface.

Le programme de terrain d'Aston Bay pour 2025 a commencé en juillet et comprenait une cartographie ciblée et la prospection des anomalies conductrices repérées lors du levé géophysique de 2024. Les travaux de cartographie et de prospection ont permis de détec-

Métaux communs

ter plusieurs nouvelles zones de minéralisation de cuivre en surface qui sont spatialement associées aux anomalies géophysiques. Une campagne de forage aux occurrences d'Epworth est prévue en 2026 pour faire suite aux travaux réalisés en 2025.

Carte n°	105106
Projet	Corridor d'Izok (High Lake, Izok)
Exploitant/ propriétaire	MMG Resources Inc.
Produit	Zinc, cuivre
SNRC	076M02, 076M06, 076M07, 086H10
Régime foncier	Couronne, TI – Sous-sol, TI – Surface
Emplacement	183 km au sud-est et 258 km au sud de Kugluktuk

Le projet de métaux communs du corridor d'Izok de MMG Ltd. dans l'ouest du Kitikmeot est situé au sud de Kugluktuk. La propriété totale environ 200 000 ha de titres sur quelque 350 km et comprend des claims et des baux miniers de la Couronne ainsi qu'une entente d'exploration minière (EEM) conclue avec NTI. La propriété d'Izok Lake est le site d'un gisement de zinc à haute teneur, tandis que la propriété de High Lake, à 350 km au nord, est un gisement de cuivre à haute teneur.

MMG juge que l'aménagement avancé de la propriété du corridor d'Izok dépend de l'approbation et de la construction du projet de route et de port à Grays Bay, une vaste initiative d'infrastructure régionale qui comprendrait la construction d'une route toutes saisons reliant la route d'hiver Contwoyto dans le sud-ouest du

Kitikmeot aux éventuels sites miniers, aux pistes d'atterrissage proposées et à un port en eau profonde à Grays Bay, dans le passage du Nord-Ouest. Le corridor routier doit à terme être relié par une route toutes saisons à Yellowknife, ce qui constituerait le premier accès routier du Nunavut au sud du Canada.

La propriété du corridor d'Izok se situe dans la province géologique des Esclaves et contient plusieurs gisements connus de métaux communs et d'or, notamment le gisement de zinc d'Izok Lake, le gisement de cuivre de High Lake ainsi que les projets High Lake East, Gondor et Hood. La géologie de la propriété est caractérisée par des gisements de cuivre et de zinc à haute teneur zonés de façon complexe et encaissés dans des roches de la province des Esclaves d'âge précambrien. Les corps minéralisés sont associés à une ceinture de roches vertes et se trouvent dans des roches sédimentaires et volcaniques métamorphisées qui ont été grandement altérées par une silicification, une métasomatose du sodium et une métasomatose ultérieure du calcium.

MMG est retournée à ses claims du corridor d'Izok pour réaliser un programme sur le terrain en 2024 après que le projet eut été inactif pendant plusieurs années. L'exploration comprenait la cartographie, l'échantillonnage et la prospection dans les secteurs de High Lake et d'Izok Lake, ainsi que des travaux sur les 68 nouveaux claims miniers acquis sur les terres de la Couronne en 2023 et 2024.

En 2025, MMG est retournée à la propriété pour faire suite aux travaux de 2024 et a effectué un programme de forage au printemps, suivi de levés géophysiques électromagnétiques ainsi que d'une cartographie et d'un échantillonnage régionaux. La société s'est également préparée à rouvrir les camps d'Izok Lake et de High Lake pour les utiliser. D'autres travaux liés à l'exploration ont compris la surveillance environnementale et des études archéologiques dans la zone du projet.

En 2026, MMG prévoit de mener des activités d'exploration minière au sein des 68 nouveaux claims miniers dans les secteurs d'Izok



Un galet de quartzite erratique reposant sur des sédiments glaciaires au nord d'Iqaluit. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de CNGO.

Lake et de High Lake. Ces activités, notamment le forage d'exploration, la cartographie, l'échantillonnage et les levés aériens, font partie d'un programme approuvé aux fins d'examen par la Commission d'aménagement du Nunavut et transmis à la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions.

Carte n°	 107
Projet	Nanisivik
Exploitant/propriétaire	Honey Badger Silver Ltd.
Produit	Argent, zinc, plomb
SNRC	048B16, 048C01
Régime foncier	Couronne
Emplacement	22 km à l'est d'Arctic Bay

Le projet Nanisivik de Honey Badger Silver Ltd. est constitué de 14 claims miniers couvrant 13 373 ha. Le lot de claims initialement obtenu par Honey Badger en 2022 consistait en 4 claims couvrant 5 722,8 ha, sur la propriété de l'ancienne mine Nanisivik. La société a élargi son régime minier en octobre 2024 par le jalonnement de 10 claims supplémentaires totalisant 7 650 ha afin de couvrir de nouvelles cibles, dont les zones prometteuses Chris Creek, Adams Sound et Adams River détectées par l'entremise d'anomalies géophysiques, et a commencé les travaux préparatoires initiaux, notamment les travaux géophysiques et la prospection.

La géologie de la zone du projet Nanisivik se compose des formations de la baie Adams et de la baie de l'Arctique, qui font partie du groupe d'Eqalulik. Toutes deux sont des formations sédimentaires silicoclastiques et sont recouvertes par les roches carbonatées et sédimentaires clastiques terrigènes mélangées des formations de Society Cliffs et de Victor Bay du groupe d'Uluksan. La minéralisation de zinc-plomb à Nanisivik est encaissée dans la formation de Society Cliffs et est interprétée comme étant un gisement de type Mississippi-Valley.

En 2024, les travaux de Honey Badger dans le cadre du projet Nanisivik étaient axés sur l'acquisition et l'examen de données, dont une base de données historique des travaux effectués sur la propriété. Ils ont permis de déterminer des zones jugées prometteuses pour la minéralisation de l'argent hors des surfaces exploitées à Nanisivik lorsque la mine était en service, entre 1976 et 2002.

Honey Badger a effectué les levés géophysiques de cibles hautement prioritaires dans le cadre de son programme d'été 2025. Un échantillonnage de reconnaissance et une prospection ont également eu lieu, durant lesquels une occurrence de surface minéralisée jusque-là inconnue, soit une vaste zone de sphalérite massive subaffleuranse et de galène d'environ 300 m de longueur sur 30 m de largeur, a été repérée dans la zone 14. Les résultats détaillés du programme géophysique n'ont pas été publiés, mais la société a annoncé en septembre que les données électromagnétiques Loupe-EM obtenues à partir des cibles d'Ocean View et de la zone 14 durant le levé concordaient avec des zones de conducteurs sulfurés.

Les travaux futurs de Honey Badger à Nanisivik seront axés sur le forage des cibles prioritaires de Deb, d'Ocean View North et de la zone 14, ainsi que sur la poursuite de la cartographie géologique et de l'échantillonnage sur la propriété afin de raffiner les cibles de forage pour délimiter une ressource.

Carte n°	108
Projet	Prescott
Exploitant/propriétaire	Somerset Minerals Ltd.
Produit	Cuivre, zinc, argent
SNRC	058B06, 058B07, 058B10, 058B15, 058C02, 058C06, 058C10, 058C11, 058C12, 058C14, 058C15, 058G02, 058G06, 059B06, 059B07, 068A01, 068A08, 068A09, 068A16, 068D01, 068D07, 068D10, 068D15, 068H09
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	140 km au sud-ouest de Resolute

Le projet de métaux communs Prescott a été acquis par Somerset Minerals Ltd. en 2024 et couvre 624 km² de titres miniers en lots de claims sur les îles Somerset, Prince of Wales et Cornwallis. La communauté la plus proche de la propriété est Resolute Bay, qui est à peu près à égale distance de chaque lot de claims.

La géologie qui sous-tend les lots de claims des îles Somerset et Prince of Wales est interprétée comme étant le prolongement sud-ouest des unités sédimentaires qui composent le gisement de cuivre Storm d'American West Metals et d'Aston Bay Holdings, situé plus loin au nord-est sur l'île Somerset. Le cadre géologique du régime minier de l'île Cornwallis est interprété comme étant la même unité qui encaisse la mine de plomb-zinc Polaris fermée à l'ouest de l'île Little Cornwallis.

En 2024, Somerset a réalisé un premier levé électromagnétique et gravimétrique aéroporté, suivi d'une cartographie géologique et d'un échantillonnage géochimique des claims du projet Prescott. Ces travaux ont permis de cerner plusieurs nouvelles zones rouillées prometteuses : Miguel, Jab et Dexter. Le chapeau de fer Miguel est situé sur un important système de failles dans l'ouest de l'île Somerset et coïncide avec des anomalies gravimétriques et multispectrales, tandis que le chapeau de fer Jab, sur l'île Cornwallis, se trouve dans la formation de Thumb Mountain, qui encaisse l'ancienne mine de plomb-zinc Polaris. Le chapeau de fer Dexter se situe à 27 km à l'est du gisement Storm et coïncide également avec une anomalie multispectrale. L'échantillonnage géochimique à Jab a notamment permis de révéler une teneur de 3,37 % de zinc et de 991 ppm de plomb.

Aucun travail sur le terrain n'a eu lieu à Prescott en 2025, mais la société a poursuivi ses activités d'obtention de permis et de planification pour la propriété en prévision de travaux futurs.

Métaux communs

Carte n°	109
Projet	Rae
Exploitant/ propriétaire	White Cliff Minerals Ltd.
Produit	Cuivre, argent, or
SNRC	086N07, 086N08, 086N10, 086N11, 086N12, 086N13, 086N14, 086N15, 086O05
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	84 km à l'ouest de Kugluktuk

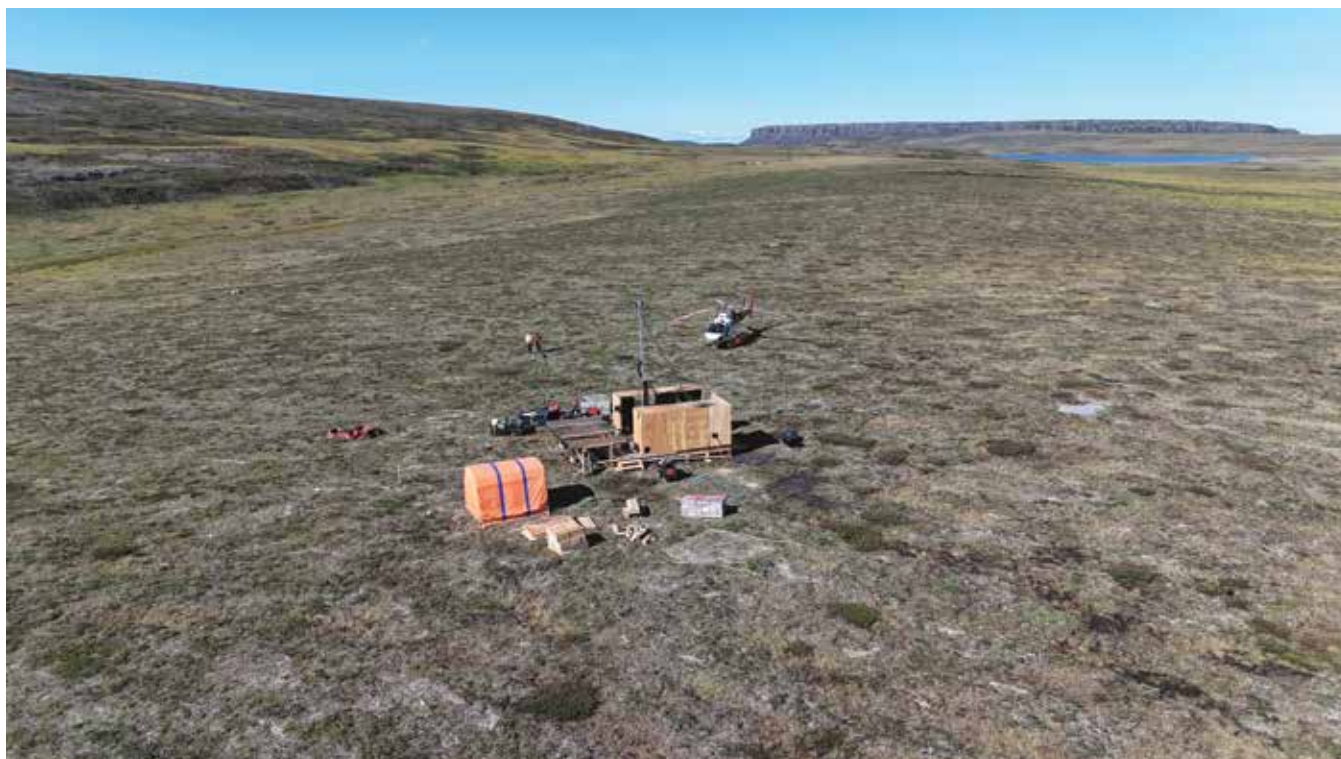
Le projet de cuivre-argent Rae, détenu par White Cliff Minerals Ltd, a une superficie de 1 228 km² et est situé à 70 km plein ouest de Kugluktuk. En novembre, White Cliff a annoncé qu'elle avait acquis d'un tiers un bail minier existant pour l'occurrence de cuivre de Bornite Lake, ce qui lui a permis de consolider ses biens fonciers le long de la zone d'intérêt de 50 km de la propriété. Ce bail comprend une estimation des ressources historiques de 4,16 Mt de minerai titrant 2,96 % de cuivre.

La minéralisation de cuivre sur la propriété est encaissée dans des réseaux de filons de chalcocite-bornite situés dans des basaltes de plateau et des unités sédimentaires recouvertes par les basaltes. Du cuivre indigène est aussi présent de façon sporadique dans les basaltes. À la cible Danvers, la minéralisation est zonée, le noyau étant composé de chalcocite et les couches suivantes,

de chalcocite-bornite, de bornite-chalcoppyrite et de pyrite, avec un halo de cuivre indigène. Les cibles Hulk et Stark sont des anomalies géophysiques dans un bassin sédimentaire et sont interprétées comme présentant un potentiel de minéralisation de cuivre encaissée dans des roches sédimentaires.

Le programme de 2025 réalisé par White Cliff au projet Rae a commencé en mars et a compris une exploration régionale par levé géophysique ainsi qu'un programme de forage, dont un total de 6 400 m de forage par CI à la zone prometteuse Danvers et des forages au diamant à la cible Hulk. Le forage par CI à Danvers a permis de détecter de nombreuses coupes à haute teneur sur une étendue longitudinale de 800 m, dont 175 m à 2,5 % de cuivre où le trou s'est terminé dans la minéralisation, 90 m à 4,0 % de cuivre commençant à la surface, 105 m à 2,25 % de cuivre, et 58 m à 3,08 % de cuivre. La société a également repéré une structure Danvers 2 à proximité pendant le forage. Un levé magnétique aéroporté a permis de cerner de nombreuses cibles hautement prioritaires sur une étendue longitudinale de 10 km dans la zone de faille de Teshierpi. À Stark, le premier trou de forage au diamant creusé dans une grande anomalie géophysique a croisé une vaste zone de minéralisation sulfurée encaissée dans des sédiments du groupe de Rae.

L'interprétation des résultats du programme sur le terrain contribuera à la mise à jour par White Cliff des ressources historiques à la cible Danvers en fonction des normes conformes au Code 2012 du JORC. La société prévoit un forage d'extension du projet en 2026 afin d'analyser la minéralisation à Danvers. À l'heure actuelle, on considère que les limites de cette minéralisation sont inconnues dans toutes les directions.



Forage estival sur le projet Rae de White Cliff. Avec l'aimable autorisation de White Cliff Minerals Ltd.

Carte n°	110 111
Projet	Seal Zinc, Storm Cuivre
Exploitant/ propriétaire	American West Metals Limited, Aston Bay Holdings Ltd.
Produit	Zinc, cuivre
SNRC	058C11, 058C12, 058C13, 058C14, 058C02, 058C03, 058C06, 058C07, 058C10, 058C11, 058C14
Régime foncier	Couronne
Emplacement	99 km et 139 km au sud de Resolute

Le projet de cuivre Storm est une coentreprise entre Aston Bay Holdings Ltd. et American West Metals Ltd., et est situé dans l'ouest de l'île Somerset. Il comprend 173 claims miniers sur 219 257 ha. Le gisement de zinc Seal est situé à 20 km à l'ouest de Storm et à environ 350 m de la zone intertidale. American West Metals a rempli son obligation d'acquisition progressive dans le cadre de sa coentreprise avec Aston Bay en 2023 et détient maintenant 80 % du projet.

La minéralisation de cuivre à Storm est liée aux strates et est encaissée dans des zones bréchifiées à l'intérieur de sédiments dolomitiques de la formation d'Allen Bay. Elle est interprétée comme étant un gisement de cuivre encaissé dans des roches sédimentaires d'un style semblable à celui des gisements de cuivre à grande échelle de l'Afrique centrale. Tout minerai provenant de Storm est considéré comme susceptible de pouvoir être expédié directement aux fins de traitement. La minéralisation de zinc à Seal se présente sous forme de sphalérite massive et de pyrite, et est encaissée dans un grès quartzueux perméable interstratifié avec de la dolomie. Le gisement Seal possède une ressource minérale historique déduite en 2018 de 1,006 Mt de minerai titrant 10,24 % de zinc et 46,5 g/t d'argent, mais la majeure partie des travaux sur la propriété s'est déroulée au gisement Storm et aux zones prometteuses de cuivre connexes.

Le programme réalisé à Storm en 2025 comprenait 22 000 m de forage par circulation inverse (CI) et des levés géophysiques électromagnétiques (EM) de plusieurs zones prometteuses. La zone prometteuse Seabreeze est située à 40 km à l'ouest du principal gisement Storm et est interprétée comme présentant le même cadre géologique et la même minéralisation que Storm. La zone prometteuse Hailstorm est composée d'affleurements de chapeaux de fer parallèles à la direction d'une faille. L'analyse d'échantillons de blocs rocheux prélevés dans la zone a révélé des teneurs allant jusqu'à 50 % de cuivre. Un levé électromagnétique à haute résolution sur la zone prometteuse Tornado à l'est de Storm a permis de détecter deux nouvelles anomalies EM, tandis qu'un forage par CI dans la zone a croisé une épaisse couche de minéralisation de zinc avec un noyau minéralisé en cuivre.

En avril 2025, Aston Bay a publié une première estimation des ressources conforme à la NC 43-101 pour le gisement de

cuivre Storm. L'estimation comprenait des ressources indiquées de 8,2 Mt titrant 1,47 % de cuivre et 4,5 g/t d'argent ainsi que des ressources déduites de 3,3 Mt titrant 1,30 % de cuivre et 3,1 g/t d'argent. Avant cette publication, American West avait publié en janvier 2024 une première estimation des ressources distincte, conforme au Code 2012 du JORC, faisant état de 17,5 Mt titrant 1,2 % de cuivre et 3,4 g/t d'argent en ressources indiquées et déduites, avec une zone à haute teneur de 11,2 Mt titrant 1,5 % de cuivre et 4,3 g/t d'argent.

Le programme d'exploration de 2025 à la propriété a été réalisé par American West Metals aux projets Storm et Seal, et comprenait des forages au diamant et par CI ainsi qu'un levé géophysique magnétotellurique (« MobileMT ») aéroporté au-dessus du corridor Midway-Storm-Tornado et d'autres zones prometteuses. L'objectif du programme était d'élargir la ressource et de trouver de nouvelles zones minéralisées le long d'un horizon de 110 km possiblement producteur de cuivre. Les résultats du levé géophysique ont été rapportés par Aston Bay en septembre et comprenaient la détection de plusieurs grandes anomalies géophysiques proximales aux zones minéralisées en cuivre connues.

Les forages au diamant au gisement Cyclone ont croisé d'épais intervalles de cuivre à haute teneur près de la surface à l'extérieur des plans de mine actuels, dont un trou de forage présentant un intervalle de minéralisation de cuivre encaissée dans des roches sédimentaires de plus de 47 m. Les résultats d'analyse des échantillons prélevés par forage par CI aux gisements Thunder, Lightning Ridge, Corona et Gap ont confirmé la présence d'intervalles de cuivre à haute teneur près de la surface. Une carotte de forage antérieur contenant des sulfures de cuivre visibles et provenant des zones prometteuses Tornado et Midway n'avait pas encore été échantillonnée et a aussi été soumise aux fins d'analyse.

La société a également réalisé des travaux de cartographie géologique et de prospection le long de la ceinture de roches prometteuse, ce qui a mené à la découverte d'une vaste étendue longitudinale de 8 km composée de chapeaux de fer et d'affleurements cuprifères. En novembre, Aston Bay et American West ont annoncé qu'un programme régional d'échantillonnage du sol à la propriété avait mené à la découverte de la zone prometteuse Chevron, une anomalie de cuivre de 4 km auparavant inconnue présentant un cadre géologique semblable à celui de Storm.

En 2026, les deux sociétés prévoient de poursuivre les travaux d'exploration aux propriétés Seal et Storm au moyen d'autres activités de cartographie géologique, d'échantillonnage régional et de prospection ainsi que par la réalisation de levés géophysiques gravimétriques et EM visant à déceler la minéralisation de cuivre près de la surface et celle plus profonde encaissée dans des roches sédimentaires. Aston Bay poursuit également les travaux relatifs à une étude de pré faisabilité, dont les travaux environnementaux préalables pour le projet Storm, l'étude devant être terminée au premier trimestre de 2026.

Métaux communs

Carte n°	112
Projet	Somerset Trough
Exploitant/ propriétaire	Bronzite Exploration Corp.
Produit	Cuivre, zinc, argent
SNRC	057G13, 057G14, 058B03, 058B04, 058B05, 058B06, 058B11, 058B12, 058B14, 058C03, 058C06, 058C11
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	259 km au sud de Resolute

Somerset Trough est le projet phare de Bronzite Exploration Corp. Il est situé dans la partie ouest de l'île Somerset, entre les hameaux de Taloyoak, à 285 km au sud, et de Resolute Bay, à 290 km au nord. La propriété comprend 206 claims miniers sur une superficie de 372 500 ha et n'a pas d'antécédents en matière d'exploration minière. Elle est divisée entre les zones prometteuses Crowberry, Cranberry, Blueberry et Cloudberry, qui sont toutes situées le long d'une lignée nord-sud de 360 km. Le projet faisait partie de la première cohorte Xplor de BHP en 2023. Xplor est le programme d'accélérateur de projets de BHP, qui fournit des ressources techniques et financières afin d'appuyer les petites sociétés d'exploration dans leurs projets d'exploration de métaux communs en phase initiale.

La propriété est située dans la dépression de Somerset, un bassin de rift volcano-sédimentaire du Paléoprotérozoïque, métamorphisé en faciès des granulites, qui fait partie du terrane de Boothia, un domaine tectonométamorphique situé sur la marge occidentale du craton de Rae et reposant sur des roches polydéformées d'âge archéen à protérozoïque du craton de Rae. La région a connu au moins trois périodes distinctes de magmatisme, de déformation et de métamorphisme, à savoir l'orogénèse de Rae (2650–2600 Ma), l'orogénèse d'Arrowsmith (2450–2300 Ma) et l'orogénèse de Thelon (2010–1900 Ma). Une surimpression thermique et structurale supplémentaire a modifié davantage la région après la fermeture rapide du bassin de rift de la dépression de Somerset. La minéralisation de cuivre, d'argent et de zinc à la propriété se produit dans des chapeaux de fer et sous forme de lentilles de sulfures semi-massifs à massifs.

En 2023, Bronzite a mené le premier programme de terrain sur la propriété, consistant en deux semaines de prospection, d'échantillonnage de roches et de cartographie géologique. Le programme de terrain de la société, initialement prévu pour 2024, a été reporté à 2025. Après la construction d'un camp de 20 personnes sur la propriété, Bronzite a commencé son programme de terrain de 2025 par un levé gravimétrique aéroporté réalisé au moyen d'un appareil à voilure fixe et a ensuite effectué des activités de prospection et de cartographie géologique.

Les travaux de terrain sur le site du projet ont été terminés au début de septembre 2025. Aucun résultat du programme n'a été publié à ce jour.

Carte n°	113
Projet	Yava
Exploitant/ propriétaire	Honey Badger Silver Ltd.
Produit	Argent
SNRC	076G12
Régime foncier	Couronne
Emplacement	389 km au sud-est de Kugluktuk

En octobre 2024, Honey Badger Silver Ltd. a acquis la propriété Yava, située à 360 km au sud-ouest de Cambridge Bay et à 150 km de la zone intertidale de Bathurst Inlet. Après cette acquisition, le régime minier sur le projet a été porté à 4 395 ha. Les claims nouvellement acquis couvrent des anomalies électromagnétiques et magnétiques non analysées parallèles à la direction du gisement historique Yava et adjacentes à celui-ci.

Les claims de Yava se trouvent dans la ceinture de roches vertes de Hackett-Back River, qui encaisse également le gisement d'argent et de sulfures massifs volcanogènes (SMV) de Hackett River, détenu par Glencore-Xstrata, ainsi que la mine Goose au projet Back River, exploitée par B2Gold Corp. Des occurrences de métaux précieux et de métaux communs ont été relevées à Yava le long de l'interface de direction nord-ouest entre les roches volcaniques felsiques et les unités sédimentaires sus-jacentes. Une minéralisation importante est connue dans plusieurs zones, notamment la zone principale de Yava, la zone nord de Yava et le conducteur M-3. Une estimation des ressources historiques pour la zone principale de Yava, qui n'est pas conforme à la NC 43-101, consistait en 4,5 millions d'onces (Moz) d'argent dans 1,3 Mt de minerai, les limites de ce gisement étant inconnues dans toutes les directions.

En février 2025, Honey Badger a annoncé qu'elle avait cerné six nouvelles cibles hautement prioritaires à Yava grâce à l'évaluation des travaux antérieurs effectués sur la propriété. Deux de ces cibles sont situées dans la zone prometteuse Raptor, tandis que les quatre autres se trouvent dans le principal lot de claims de Yava. De plus, la société a indiqué qu'elle poursuivait le travail de compilation des données et qu'elle utiliserait les résultats pour concevoir un programme de terrain pour la propriété afin d'évaluer les nouvelles cibles.

Or

Carte n°	301
Projet	Amaroktalik
Exploitant/ propriétaire	Retriever Exploration Inc.
Produit	Or
SNRC	037A16, 037D01
Régime foncier	Couronne
Emplacement	224 km au sud-ouest de Clyde River

En juillet 2025, Retriever Exploration a acquis un ensemble de claims totalisant 57 000 ha au centre de l'île de Baffin, à 224 km au sud de Clyde River et à 80 km de la zone intertidale du bassin Foxe. Le projet Amaroktalik est situé dans la zone de plissement de Foxe, sur l'île de Baffin.

Les claims se trouvent dans la formation de Longstaff Bluff, une formation de métaturbidite qui domine le groupe de Piling. Les travaux antérieurs réalisés dans la région comprennent une cartographie effectuée par la CGC ainsi qu'un levé d'échantillonnage de sédiments lacustres. Une anomalie aurifère et une importante présence d'arsenic ont été relevées dans l'ensemble de claims.

Retriever Exploration a indiqué qu'elle prévoyait de réaliser des études hyperspectrales, une compilation des données et un rapport conforme à la NC 43-101 en 2025. Les résultats des travaux n'ont pas été rendus publics.

Carte n°	      
Projet	Back River (Goose Mine, George Lake, Beech, Boot, Boulder, Del, Needle Lake)
Exploitant/ propriétaire	B2Gold Corp.
Produit	Or
SNRC	076G02, 076G07, 076G09, 076G10, 076G15, 076G16, 076G10, 076G11, 076G14, 076G15, 076G07, 076G10, 076G13, 076G14, 076J03, 076J04, 076G07, 076G08, 076G09, 076G10, 076G03
Régime foncier	Couronne, TI – Sous-sol, TI – Surface
Emplacement	389 km, 363 km, 427 km, 373 km, 379 km, 401 km et 447 km au sud de Cambridge Bay

Le projet aurifère Back River, acquis par B2Gold dans le cadre de son achat de Sabina Gold and Silver Inc. en avril 2023, est composé de cinq lots de claims miniers situés le long d'une ceinture de 80 km de formation de fer rubanée dans le sud-ouest du Kitikmeot. Plusieurs gisements ont été repérés sur la propriété et l'exploitation minière a commencé au gisement Goose vers le milieu de 2025. Le gisement Goose a des réserves prouvées de 1,4 Moz d'or dans 8 Mt de minerai titrant 5,54 g/t d'or, et des réserves probables de 2,2 Moz d'or dans 10,7 Mt de minerai titrant 6,3 g/t d'or. Le gisement contient également des ressources mesurées de 1,8 Moz d'or dans 9,7 Mt titrant 5,75 g/t d'or et des ressources indiquées de 3,3 Moz d'or dans 16,6 Mt titrant 6,28 g/t d'or.



Vue aérienne du site minier Goose et des infrastructures environnantes à Back River. Avec l'aimable autorisation de B2Gold Corp.

La propriété Back River se trouve dans la province structurale des Esclaves et repose sur des roches métasédimentaires du groupe de Beechey Lake. La géologie de la propriété se compose d'unités ferrugineuses rubanées à base d'oxyde et de silicate encaissées dans de la turbidite, avec des quantités moindres de grauwacke et de mudstone recoupées par des dykes gabbroïques et felsiques, qui ont tous subi plusieurs épisodes de déformation.

La minéralisation aurifère du gisement Goose est principalement régie par la structure, l'or se trouvant dans des filons de cisaillement composés de quartz et de quartz-carbonates accompagnés d'une silicification de la formation de fer rubanée et des unités sédimentaires interstratifiées. Elle est généralement associée à de la pyrite, à de l'arsénopyrite et à de la pyrrhotite, et peut se présenter sous forme d'or libre dans des filons de quartz et de quartz-carbonates. La minéralisation est également présente dans les dykes de quartz et de quartz-feldspath porphyriques, mais elle est absente des dykes de gabbro plus récents, qui sont postérieurs aux épisodes de minéralisation.

La géologie régionale du gisement George est semblable à celle de Goose, l'or étant encaissé dans une minéralisation sulfurée se trouvant dans trois structures de formation de fer rubanée subparallèles et étroitement plissées situées le long d'une lignée de 20 km.

B2Gold a effectué sa première coulée d'or à la mine Goose en juin 2025 et a annoncé que le rythme de production commerciale avait été atteint en date du 2 octobre 2025. La production à la mine

devait atteindre la pleine capacité de 4 000 tonnes par jour avant la fin de 2025, tandis que l'exploitation et le traitement de minerai à plus haute teneur, titrant 6 g/t d'or et provenant du sous-sol du gisement Umwelt, ont commencé à la fin d'octobre. La société estime que la production totale pour 2025 se situe entre 50 000 et 80 000 oz d'or, et prévoit que la production annuelle moyenne d'or entre 2026 et 2031 dépassera 310 000 oz par année.

Le programme d'exploration de 2024 à Goose et aux cibles régionales à proximité comprenait un total de 26 209 m de forage dans les gisements Llama et Umwelt ainsi que des levés géophysiques aux cibles Nuvuyak, Goose Neck et Kogoyak. Des travaux d'exploration de surface régionale ont également été réalisés sur les cibles George, Boot, Boulder et Del.

En août 2024, B2Gold a obtenu l'approbation de la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions pour son initiative de centre énergétique à Back River, qui devrait permettre de réduire de 50 % les émissions de carbone provenant des activités de la mine grâce à l'utilisation des énergies solaire et éolienne. Cette initiative et son infrastructure seront situées sur la propriété Goose de la société et devraient être mises en service dans les 10 prochaines années.

En 2025, B2Gold a accru son budget d'exploration pour la propriété de Back River par rapport à celui de 2024 pour le porter à 32 millions, dont 21 millions ont été affectés à Goose. Le programme à Goose comprenait 12 000 m de forage souterrain aux gisements Llama et Umwelt, dont les résultats devaient contribuer à la conversion des ressources minérales déduites en ressources minérales indiquées à la propriété. Un forage de suivi a été effectué aux cibles Nuvuyak, Mammoth et Hook, et une exploration régionale comprenant des travaux géophysiques, de cartographie, de prospection et d'échantillonnage du till a aussi eu lieu aux cibles George, Boot, Boulder, Del, Beech et Needle.

B2Gold a également fait avancer ou terminé plusieurs projets de développement d'infrastructures minières en 2025, notamment la réalisation de travaux continus sur les puits d'air frais pour l'infrastructure de transport souterrain et à la surface du gisement Umwelt, l'achèvement de la transition de la mine du gisement Echo pour la faire passer de l'exploitation à l'entreposage de résidus, et la construction de fondations pour le corridor routier de la mine. La société évalue aussi divers scénarios d'optimisation et d'expansion

de la mine pour qu'elle atteigne une capacité de traitement du minerai de 6 000 tonnes par jour. Les options doivent être achevées en 2026.

Carte n°	309310311312313
Projet	Committee Bay (Anuri-Raven, Four Hills-Cop, Inuk, Three Bluffs, West Plains)
Exploitant/ propriétaire	Fury Gold Mines Ltd.
Produit	Or
SNRC	056K07, 056K08, 056K09, 056K10, 056K06, 056K07, 056K10, 056K11, 056P03, 056P04, 056P05, 056P06, 056P07, 056J10, 056J11, 056J12, 056J13, 056J14, 056J15, 056J16, 056K09, 056K16, 056K02, 056K03, 056K04, 056K06, 056K07
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	298 km, 281 km, 246 km, 352 km et 239 km au nord-est de Baker Lake

Le projet Committee Bay, propriété exclusive de Fury Gold Mines Ltd., est situé à environ 200 km au nord-est de Baker Lake et couvre plus de 238 000 ha de la ceinture de roches vertes de Committee Bay le long d'une lignée de 300 km se terminant dans la zone intertidale.

D'une largeur de 5 à 30 km, la ceinture de roches vertes de Committee Bay s'étend le long de toute la propriété et est peu exposée à la surface en raison d'une séquence étendue d'épaisse couverture de till. La stratigraphie est dominée par des basaltes, des tufs intermédiaires à felsiques, des komatiïtes, des roches métasédimentaires à grains grossiers et des formations de fer rubanées. La minéralisation aurifère dans la ceinture est généralement associée à des filons de quartz, à la silicification et à la sulfuration dans des roches ferrugineuses rubanées à faciès silicaté, oxydé et/ou sulfuré du groupe volcano-sédimentaire de Prince Albert, datant de l'Archéen. La minéralisation se trouve également dans des filons de quartz associés à des zones de cisaillement dans des roches gabbroïques, volcaniques et sédimentaires et est généralement accompagnée d'arsénopyrite, de pyrite et de pyrrhotite.

La Commission géologique du Canada a cartographié pour la première fois les roches de la région de Committee Bay dans les années 1960. L'ensemble de la région a ensuite fait l'objet d'une exploration axée sur les métaux communs, l'uranium et l'or qui a abouti à la découverte du gisement Three Bluffs en 2003. Ce gisement, situé dans la partie centrale de la propriété, possède des ressources minérales indiquées, conformes à la NC 43-101, de 524 000 oz d'or titrant 7,85 g/t d'or et des ressources déduites de 720 000 oz d'or titrant 7,64 g/t d'or, avec un seuil de 3 g/t d'or près de la surface et de 4 g/t d'or sous terre. Les limites du



Géologues en cours de levés topographiques sur le projet Committee Bay de Fury Gold.
Photo : Fury Gold Mines Ltd.

gisement demeurent inconnues parallèlement à sa direction et en profondeur. Plus de 40 autres zones aurifères possibles ont été cernées sur le site du projet. Les cibles d'exploration récentes comprennent le corridor Kaluliq-Aiviq ainsi que les cibles Anuri-Raven et Shamrock.

En octobre 2024, la société a annoncé qu'elle avait achevé un programme d'exploration à Committee Bay, qui visait à étendre la zone de minéralisation à haute teneur à la zone prometteuse Raven et à évaluer la minéralisation potentielle sous la ressource actuelle au gisement Three Bluffs. Le programme d'exploration régionale comprenait la cartographie géologique des zones de cisaillement associées aux lithologies prometteuses ainsi que l'échantillonnage du till à Burro West et à Arluk East et le prélèvement d'échantillons au hasard à cinq cibles. L'échantillonnage de surface a notamment révélé un résultat marquant de sept échantillons provenant de la zone prometteuse Raven qui avaient une teneur moyenne de 16,12 g/t d'or.

Le programme 2025 de Fury Gold à Committee Bay a totalisé 2 778 m de forage dans six trous, dont quatre ont été forés dans la zone de cisaillement de Three Bluffs et deux dans la zone prometteuse Raven. Les trous forés à Three Bluffs constituaient des extensions d'environ 250 m par rapport au forage réalisé en 2021 et ont permis d'analyser la zone de cisaillement ainsi que la formation de fer adjacente.

Les résultats du programme ont été publiés en novembre 2025. Une minéralisation aurifère a été croisée dans les quatre trous, notamment le trou 25TB155, qui a révélé 19,5 m titrant 1,18 g/t d'or avec un intervalle à plus haute teneur de 3,0 m titrant 5,73 g/t d'or commençant à une profondeur de 528 m. À Raven, les résultats du forage ont permis d'étendre la zone de minéralisation connue de 330 m à l'ouest, le forage révélant notamment 14,5 m titrant 1,01 g/t d'or dans le trou 25RV015. Deux trous étaient prévus dans la zone de Burro West afin d'analyser une importante anomalie d'or dans le till associée à une zone de cisaillement, qui avait été découverte en 2024, mais ce forage n'a pas eu lieu.

Bien qu'un programme d'exploration à Committee Bay en 2026 n'ait pas été confirmé, Fury Gold a indiqué qu'elle se servirait des résultats du programme de 2025 pour désigner les colonnes minéralisées qui peuvent présenter une teneur élevée et améliorer sa compréhension des facteurs géologiques qui régissent la minéralisation aurifère sur la propriété.

Carte n°	314
Projet	Esker
Exploitant/ propriétaire	Guardian Exploration Ltd.
Produit	Or
SNRC	065H10, 065H11
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	161 km à l'ouest d'Arviat

Le projet aurifère Esker, acquis par Guardian Exploration Ltd. en avril 2025, est composé de neuf lots de claims miniers couvrant 16 282 ha, à 180 km à l'ouest d'Arviat. Le projet comprend les occurrences aurifères historiques d'Esker et de River, qui ont été les premières détectées par Comaplex Minerals Corp. en 1997.

La minéralisation aurifère au projet est encaissée dans des filons parallèles altérés en carbonate de fer contenus dans des zones de stockwerk de cisaillement situées le long de contacts avec des gabbros déformés et altérés. Les structures minéralisées s'étendent sur plus de 1 km de longueur et font jusqu'à 50 m de largeur. L'analyse d'échantillons de surface antérieurs au site principal d'Esker a donné des teneurs allant jusqu'à 55,5 g/t d'or.

En août 2025, Guardian a annoncé qu'elle avait acquis des données d'exploration sur la propriété Esker de la part de New Break Resources Ltd., qui était auparavant active dans la région. L'ensemble de données acquises comprend des renseignements sur des évaluations antérieures, des résultats de forages antérieurs ainsi que des données du système d'information géographique (SIG).

La société a annoncé en septembre qu'elle mobilisait les infrastructures de camp sur le terrain pour faciliter sa saison de travail de 2025 sur la propriété voisine de Sundog et pour permettre un début précoce de l'exploration de suivi et du forage prévu en 2026.

Carte n°	315
Projet	Hook Lake
Exploitant/ propriétaire	Manhattan Corporation Ltd.
Produit	Or
SNRC	055E13, 055L03, 055L04, 055L06, 055L09, 055L10, 065H09, 065H16, 065I01
Régime foncier	Couronne, TI – Sous-sol, TI – Surface
Emplacement	133 km au nord-ouest d'Arviat

Manhattan Corporation Ltd. a acquis le projet aurifère Hook Lake, d'une superficie de 423 km², en mai 2025 et a ensuite acquis d'autres claims, ce qui a porté la superficie du projet à plus de 580 km², dont des terres de la Couronne et des TI (sous-sol). Hook Lake est situé à environ 225 km au sud-ouest de Rankin Inlet et comprend le gisement Jaws, anciennement connu sous le nom de gisement du lac Turquetil, qui possède des ressources historiques de 3,4 Mt d'or titrant 2,38 g/t d'or et a été interprété comme étant un gisement de SMV. La minéralisation aurifère a d'abord été découverte dans la région du lac Turquetil à la fin des années 1940, mais seuls deux programmes de forage ont été réalisés dans la région, en 1976–1978 et en 1988–1993.

La propriété de Hook Lake est située dans la ceinture de roches vertes Rankin-Ennadai d'âge archéen et est caractérisée par une sé-

Or

rie de roches volcaniques et sédimentaires déformées liées par des intrusions granitiques. Des roches volcaniques mafiques, intermédiaires et felsiques ainsi que des métasédiments qui comprennent des formations de fer rubané (FFR) sont traversés par des zones de cisaillement à fort pendage orientées nord-est et liés par des batholites datant de l'Archéen.

Onze cibles d'exploration ont été déterminées sur l'ensemble de la propriété de Hook Lake. Les cibles Spectre, Skyfall, Omega (anciennement Heninga Lake, Mag Lake et Spi Lake) et Silva sont des occurrences de chapeaux de fer situées dans un horizon volcano-sédimentaire continu. La cible Silva n'a pas été creusée, mais des forages antérieurs sur les trois premières zones prometteuses ont permis de détecter une minéralisation de type SMV semi-massifs à massifs dans les carottes. À Skyfall, la minéralisation d'or et d'argent se trouve dans des filons de quartz-carbonates contenant de la pyrite et de la chalcopryrite. Les cibles Moonraker et Omega (anciennement Seahorse Lake et Red Flats) sont des occurrences de FFR sur lesquelles des travaux antérieurs ont permis de détecter une minéralisation aurifère. Les zones prometteuses Defender, Spook, Quantum et Lotus sont des expositions en surface de filons de quartz présents dans des roches métavolcaniques d'une ceinture de roches vertes de l'Archéen, tandis que la zone prometteuse Vesper est adjacente au gisement Jaws.

Le programme inaugural estival de travaux sur le terrain de Manhattan Corporation à Hook Lake comprenait un levé géophysique aéroporté haute résolution de 11 500 km linéaires, ainsi que des activités de cartographie et d'échantillonnage géologiques aux zones prometteuses Jaws, Vesper, Spectre et Silva. Les premiers résultats d'analyse publiés en octobre ont confirmé la présence d'une minéralisation aurifère à Jaws, des échantillons par éclats ayant affiché des teneurs allant jusqu'à 14,5 g/t d'or, et permis à la société d'étendre la minéralisation connue à Jaws à un minimum de 4,7 km. Le levé magnétique haute résolution visait à détecter des entités structurales pouvant être associées à une minéralisation. La société a aussi annoncé en octobre que d'anciennes carottes de forage prélevées aux zones prometteuses Jaws, Spectre et Defender avaient été trouvées durant les travaux sur le terrain et qu'elles pourraient être évaluées pour qu'on détermine si un nouvel échantillonnage aux fins d'analyse est possible. L'échantillonnage à Quantum et à Lotus a permis de révéler la présence de métaux communs et précieux, notamment des teneurs marquantes de 16,75 g/t d'or et 385 g/t d'argent dans l'échantillon M209533, et de 11,20 g/t d'or, 1 485 g/t d'argent et 0,47 % de cuivre dans l'échantillon M209537, deux échantillons prélevés à Quantum.

D'après le travail sur le terrain et les résultats du levé de 2025, la société prévoit de lancer son premier programme de forage au diamant à Hook Lake en avril 2026.

Carte n°	
Projet	Hope Bay (Doris Mine, Boston, Madrid, Oro Lease)
Exploitant/ propriétaire	Agnico Eagle Mines Limited

Produit	Or
SNRC	076008, 076009, 076010, 076015, 077A03, 076009, 076010, 076015, 076016, 077A03, 077A03, 077A06
Régime foncier	Couronne, TI – Sous-sol, TI – Surface
Emplacement	128 km, 175 km, 152 km et 115 km au sud-ouest de Cambridge Bay

La propriété Hope Bay d'Agnico Eagle Mines, y compris la mine d'or Doris, est située le long de la ceinture de roches vertes de Hope Bay mesurant 80 km et orientée nord-sud, dans la province structurale des Esclaves. La ceinture de roches vertes est principalement composée de roches métavolcaniques mafiques d'âge archéen et de roches métavolcaniques intermédiaires à felsiques, avec des unités métasédimentaires interstratifiées et des unités ultramafiques mineures. Le long de son flanc est, des intrusions felsiques la séparent de la ceinture de roches vertes Elu adjacente, sur laquelle Agnico Eagle détient également des titres miniers.

Une minéralisation filonienne d'or remontant à l'Archéen se trouve sur toute la longueur de la ceinture de roches de Hope Bay. À la mine Doris, située près de l'extrémité nord de la ceinture, la minéralisation est encaissée dans un réseau de filons de quartz à fort pendage compris dans une séquence de basaltes en coussins métamorphisés et plissés. À la lignée Madrid, située au centre de la ceinture, la minéralisation est associée à des ruptures structurales et à une bréchification, tandis que dans le gisement Boston, situé à l'extrémité sud de la ceinture, l'or se trouve dans des filons de quartz-carbonates déformés encaissés dans une série complexe de séquences de roches sédimentaires-volcaniques altérées.

En date du 31 décembre 2024, les réserves et ressources minérales totales à Hope Bay s'élevaient à 3,4 Moz d'or en réserves prouvées et probables (16,2 Mt titrant 6,52 g/t d'or), 2,1 Moz d'or en ressources indiquées (14,7 Mt titrant 4,54 g/t d'or) et 2,3 Moz d'or en ressources déduites (13,2 Mt titrant 5,44 g/t d'or).

En 2024, Agnico Eagle a consacré près de 45 millions de dollars à plus de 119 000 m de forage dans 194 trous à Hope Bay, se concentrant sur les zones à fort potentiel de Madrid et Doris. Le forage à la mine Doris a révélé une minéralisation parallèle à la direction, dépassant l'étendue du forage antérieur, tandis qu'au gisement Madrid, la zone minéralisée à haute teneur a été prolongée de 800 m en tout.

Durant le premier semestre de 2025, la société s'est concentrée sur l'expansion des zones Patch 7 et Suluk du gisement Madrid. Le forage d'exploration a permis de creuser 103 815 m depuis le début de l'année, avec un accent continu sur l'expansion des ressources minérales et la conversion de la zone Patch 7 dans le gisement Madrid. Les points forts du forage à la zone Patch 7 comprennent la découverte de 16,9 g/t d'or sur 4,6 m à 865 m de profondeur et de 12,7 g/t d'or sur 9,3 m à 834 m de profondeur, deux des coupes les plus profondes de la zone.

Agnico Eagle a également poursuivi l'aménagement souterrain à Madrid, étendant la rampe d'exploration Naartok East de 580 m de plus à une profondeur de 62 m. La rampe devrait être aménagée jusqu'à une profondeur de 100 m pour permettre le forage interca-

laire et d'expansion dans le gisement Madrid. La société poursuivra le forage d'exploration de la surface à Madrid tout au long de l'hiver jusqu'en 2026, dans le but d'analyser des zones plus profondes à Patch 7 et Suluk ainsi que la lignée sud du gisement Madrid le long du lac Patch.

L'expansion de l'infrastructure de surface s'est également poursuivie à Hope Bay, avec l'achèvement de l'agrandissement de la jetée de Roberts Bay et l'installation de deux nouvelles ailes au camp de Doris. Les nouveaux locaux d'habitation devraient être prêts d'ici le quatrième trimestre de 2025. L'installation de concentration a été entièrement démantelée et préparée pour être expédiée hors site.

Agnico Eagle poursuit son évaluation technique de scénarios de production à Hope Bay, qu'elle prévoit de terminer d'ici la fin du deuxième trimestre de 2026.

Carte n°	320 321
Projet	McAvoy Lake, Turner Lake
Exploitant/ propriétaire	Bathurst Metals Corp.
Produit	Or
SNRC	076N02, 076N06
Régime foncier	Surface
Emplacement	239 km et 271 km au sud-est de Kugluktuk

Les projets McAvoy Lake et Turner Lake de Bathurst Metals Corp. sont situés juste à l'ouest de Bathurst Inlet. Le projet aurifère McAvoy Lake comprend trois claims miniers d'une superficie de 3 662 ha sur une lignée nord-sud de minéralisation aurifère de 4 km qui a fait l'objet d'un échantillonnage dans les années 1980. En 2021, la société a réalisé une cartographie géologique et une analyse structurale de la zone de cisaillement et de la roche intrusive, ainsi qu'un échantillonnage le long du contact entre la zone intrusive et la zone de cisaillement.

Le projet Turner Lake, au sud-est de McAvoy Lake, consiste en trois claims d'une superficie de 4 428 ha qui présentent une minéralisation filonienne d'or typique de l'Archéen, concentrée au contact entre des unités de grauwacke et des unités tholéitiques de fer et de magnésium. Le projet comprend la zone aurifère principale, découverte dans les années 1960, la zone aurifère Est et le gisement de sulfures massifs de cuivre-nickel de Nickel Knob.

Les travaux de terrain effectués en 2023 aux sites McAvoy Lake et Turner Lake ont été réalisés à partir de Kugluktuk et comprenaient la cartographie régionale et l'échantillonnage. Aucun résultat du programme n'a été publié à ce jour.

Aucuns travaux n'ont été effectués en 2024 ni en 2025, mais le permis de forage au diamant pour Turner Lake a été mis à jour pour un programme de 2026, axé sur la zone aurifère principale et comprenant de 10 à 15 trous pour environ 4 000 m.

Carte n°	322 323
Projet	Meadowbank Complex (Amaruq Mine, Meadowbank Mine)
Exploitant/ propriétaire	Agnico Eagle Mines Limited
Produit	Or
SNRC	066H01, 066H02, 066H03, 066H06, 066H07, 066H08, 066H09, 066H10, 066H11, 056E04, 066A16, 066H01, 066H08
Régime foncier	Couronne, Sous-sol
Emplacement	122 km et 86 km au nord de Baker Lake

La mine Amaruq d'Agnico Eagle est située à 84 km au nord de Baker Lake sur des terres inuites et des baux miniers de la Couronne bénéficiant de droits acquis, pour un total de 100 775 ha de titres. L'exploitation de la mine Amaruq s'appuie sur l'usine de concentration et d'autres infrastructures existantes sur le site de l'ancienne mine de Meadowbank; les deux sites sont reliés par une route toutes saisons de 64 km. L'exploitation à ciel ouvert du gisement Amaruq a débuté en 2019, et l'exploitation souterraine en août 2022. On estime actuellement que la production d'Amaruq se poursuivra jusqu'en 2028.

Le gisement Amaruq repose sur des roches volcaniques et sédimentaires archéennes du groupe de Woodburn Lake, qui ont été déposées dans un milieu de rift continental. Des roches volcaniques mafiques à ultramafiques sont interstratifiées avec des roches sédimentaires riches en carbone et comprennent des intrusions de granitoïdes et de lamprophyres. Divers épisodes de déformation ont entraîné un métamorphisme variable des roches en faciès de schistes verts. La minéralisation aurifère se trouve dans des filons de quartz-pyrite-arsénopyrite présents dans les unités métavolcaniques et métasédimentaires, de façon semblable à la minéralisation trouvée aux gisements Goose et Portage de Meadowbank. Neuf zones minéralisées ont été définies à Amaruq à ce jour : Whale Tail, Whale Tail North, I, V, R, Mammoth 1 et 2, Buffalo et Tugak. Whale Tail, le plus grand gisement, a une étendue longitudinale de 2,3 km et une profondeur connue de 915 m, mais ses limites demeurent inconnues en profondeur et parallèlement à la direction.

Les travaux réalisés à Amaruq en 2024 ont compris 6 800 m de forage axé sur l'extension des fosses à ciel ouvert existantes, le remplacement des réserves épuisées et la vérification des profondeurs de la minéralisation à haute teneur à Whale Tail et IVR. Ces travaux se sont poursuivis dans les trois premiers trimestres de 2025, lors desquels environ 22 000 m de forage de conversion et d'expansion des ressources ont été creusés dans les ressources minérales près de la surface et en profondeur de la zone IVR et dans les ressources en profondeur de la zone Whale Tail.

Or

Les résultats marquants pour la zone IVR comprennent la découverte de 21,0 g/t d'or sur 4,3 m à 172 m de profondeur et de 14,8 g/t d'or sur 5,6 m à 177 m de profondeur. À Whale Tail, les résultats marquants comprennent la découverte de 12,8 g/t d'or sur 4,1 m à 547 m de profondeur, de 4,5 g/t d'or sur 6,2 m à 620 m de profondeur et de 11,8 g/t d'or sur 4,6 m à 890 m de profondeur. La société a interprété ces résultats comme démontrant la continuité de la teneur et de l'épaisseur de la minéralisation à haute teneur et améliorant la confiance dans le modèle géologique des deux zones.

Au total, 393 100 oz d'or ont été produites à partir de 3,17 Mt de minerai extraites du gisement Amaruq à la fin du troisième trimestre de 2025, soit une légère augmentation en onces et une diminution en tonnes par rapport à la même période en 2024. Cette augmentation est en partie attribuable à l'augmentation de la teneur conformément au plan de la mine.

Agnico Eagle a annoncé en octobre qu'elle ferait le point sur une éventuelle prolongation de la durée de vie de la mine Amaruq au cours du premier trimestre de 2026.

Carte n°	
Projet	Meliadine Mine
Exploitant/ propriétaire	Agnico Eagle Mines Limited
Produit	Or
SNRC	055J13, 055J14, 055K16, 055N01, 055N02, 055O04
Régime foncier	Couronne, Sous-sol
Emplacement	20 km au nord de Rankin Inlet

La mine Meliadine d'Agnico Eagle est située à 20 km au nord de Rankin Inlet et est accessible par une route toutes saisons reliant le site minier à la communauté. La propriété Meliadine comprend environ 111 358 ha de claims miniers de la Couronne et de baux miniers de la Couronne bénéficiant de droits acquis sur des TI, ainsi qu'une entente d'exploration minière (EEM) signée avec Nunavut Tunngavik Inc. (NTI). La production commerciale à Meliadine a commencé en mai 2019, et la deux millionième once d'or a été coulée à la mine en novembre 2024. Selon les plans actuels d'exploitation à ciel ouvert et souterraine, la durée de vie de la mine devrait s'étendre jusqu'en 2032.

La mine Meliadine se trouve dans la partie nord de la ceinture de roches vertes archéennes orientée ouest-nord-ouest de Rankin Inlet. La ceinture est constituée de roches volcaniques mafiques déformées, de roches pyroclastiques felsiques, de roches sédimentaires et de filons-couches de gabbro, et est localement métamorphisée, les roches au faciès des schistes verts passant du stade inférieur au stade intermédiaire. La minéralisation de la lignée de Meliadine est principalement située le long de la faille Pyke, une zone de cisaillement à forte déformation de plusieurs kilomètres de large et de plus de 80 km de long. La minéralisation aurifère est associée à des zones de cisaillement composées de quartz-carbo-

nates et/ou à des réseaux de filons de quartz laminés. Les zones de minerai à plus haute teneur se trouvent dans des unités de formation de fer sulfurées régies par la structure et polydéformées des formations de Tiriganiaq et d'Upper Oxide. Cinq des principaux gisements de Meliadine (Normeg, Wesmeg, Wolf, Pump et Zone F) se trouvent dans un rayon de 5 km du gisement principal de Tiriganiaq. Tous les gisements présentent un potentiel d'exploitation à ciel ouvert.

Le programme d'exploration de 2024 à Meliadine s'est concentré sur l'exploration en profondeur et le forage de conversion aux gisements Tiriganiaq et Pump. Les résultats de ce programme ont permis à Agnico Eagle de remplacer les réserves minérales épuisées et d'accroître les ressources minérales déduites de 9,5 %. L'aménagement des rampes d'exploration a commencé aux gisements Wesmeg North et Wesmeg à la fin du quatrième trimestre de 2024.

En 2025, les travaux menés à Meliadine se sont concentrés sur l'extension des zones de minéralisation connues et la mise à niveau des classifications des ressources minérales. Ces travaux visent à appuyer une éventuelle prolongation de la durée de vie de la mine au-delà de la date de fermeture prévue actuellement, soit 2032.

Agnico Eagle a dépensé 6,42 millions de dollars canadiens pour l'exploration capitalisée à la mine de Meliadine dans les neuf premiers mois de 2025. À la fin du troisième trimestre, le forage d'exploration à la mine totalisait 79 600 m, creusés au moyen de trois appareils de forage souterrains et de trois appareils à la surface. La production à la mine pour les trois premiers trimestres de 2025 était de 378 213 oz d'or.

L'estimation des ressources de Meliadine à la fin de 2024 comprenait 3,47 Moz d'or en réserves prouvées et probables, 1,63 Moz d'or en réserves mesurées et indiquées et 2,22 Moz d'or en ressources indiquées. Une nouvelle estimation des ressources est prévue en 2026.

Carte n°	
Projet	Sundog Gold
Exploitant/ propriétaire	Guardian Exploration Ltd.
Produit	Or
SNRC	065G08
Régime foncier	Sous-sol
Emplacement	220 km à l'ouest d'Arviat

La propriété aurifère Sundog de Guardian Exploration Ltd. est située dans la région de Kivalliq, à 340 km au sud-sud-ouest de Baker Lake et à environ 235 km à l'ouest d'Arviat. Elle comprend 9 415 ha détenus dans le cadre d'une entente d'exploration minière avec NTI concernant une parcelle de TI visée par des droits tréfonciers.

En décembre 2024, Guardian a annoncé la conclusion d'une entente définitive pour l'acquisition de la propriété exclusive du projet

Sundog de New Break Resources Ltd., laquelle a été effectuée en avril 2025. Selon les modalités de l'entente, New Break a conservé la possibilité d'acheter une participation de 20 % dans le projet à l'avenir, dans le cadre d'un accord de coentreprise avec Guardian.

Le projet Sundog est caractérisé par des expositions aurifères à haute teneur à la surface de roches volcaniques et sédimentaires du groupe de Henik, qui fait partie de la ceinture de roches vertes Ennadai-Rankin d'âge archéen, au centre du domaine de Hearne.

En septembre 2025, Guardian a mené un programme de terrain de cinq semaines à Sundog, les travaux comprenant la cartographie géologique régionale et l'échantillonnage, ainsi que la vérification de l'emplacement des tranchées historiques et un nouvel échantillonnage de celles-ci. En tout, 248 échantillons ont été recueillis sur la propriété, dont 162 échantillons par éclats prélevés au hasard et 86 échantillons en rainure du substratum rocheux. De l'or visible était présent dans plusieurs échantillons en rainure et des grains d'or ont été récupérés dans des échantillons de surface passés à la batée provenant de tranchées historiques. Les résultats du programme ont permis à Guardian d'étendre l'empreinte minéralisée connue à Sundog vers le sud, notamment grâce au meilleur résultat tiré des échantillons en rainure, soit une teneur de 34,45 g/t d'or mesurée dans la tranchée 10.

Pour faire le suivi des résultats de 2025, la société prévoit de mener un programme d'exploration à Sundog en 2026, qui comprendra d'autres travaux de cartographie et d'échantillonnage, des activités géophysiques réalisées par drone ainsi que des forages au diamant.

Carte n°	326
Projet	Sy
Exploitant/ propriétaire	Highland Critical Minerals Corp.
Produit	Or
SNRC	065I05, 065I06
Régime foncier	Couronne
Emplacement	220 km au nord-ouest d'Arviat

La propriété Sy, détenue par Highland Critical Minerals Corp., est située à 200 km au sud-ouest de Baker Lake. Les quatre claims contigus qui composent la propriété totalisent 3 345 ha et ont été acquis par Highland en juillet 2025. En novembre, Highland a annoncé qu'elle avait signé une lettre d'intention contraignante pour l'acquisition d'une participation de 100 % dans 3 138 ha supplémentaires de titres miniers adjacents aux claims actuels de Sy.

La propriété est située dans la ceinture de roches vertes d'âge archéen du lac Yathkyed, laquelle contient des formations de fer rubané structuralement altérées qui sont géologiquement associées à de nombreuses occurrences d'or et de métaux communs dans la région. L'exploration antérieure sur la propriété a permis de relever plus de 40 occurrences d'or à la surface, dont environ la moitié avait une teneur élevée. En 1986, des forages réalisés par Homestake

Resources ont croisé une minéralisation aurifère titrant jusqu'à 3,38 g/t d'or sur 3,5 m et 3,18 g/t d'or sur 7 m. Des occurrences de minéralisation d'or et de cuivre à la surface des TI ont aussi été relevées sur la propriété et sont associées aux formations de fer rubané et aux contacts géologiques.

En octobre 2025, Highland a annoncé qu'elle effectuerait un levé géophysique à Sy après la compilation des données géologiques et géophysiques existantes sur la propriété visant à déterminer de nouvelles cibles d'exploration.

Aucun résultat du programme n'a été publié, mais la société prévoyait d'utiliser les résultats du levé pour préciser davantage ses plans d'exploration et évaluer le potentiel d'agrandissement du régime minier du projet.

Carte n°	327 328 329
Projet	Ulu, Hood River, Roma
Exploitant/ propriétaire	Blue Star Gold Corp.
Produit	Or
SNRC	076L14, 076L15, 076M02, 076M03, 076M07, 076M10
Régime foncier	Couronne, TI – Sous-sol, TI – Surface
Emplacement	198 km, 201 km et 187 km au sud-est de Kugluktuk

Blue Star Gold exploite les projets Ulu, Hood River et Roma situés le long de la ceinture de roches vertes de High Lake dans la province structurale des Esclaves, dans l'ouest du Nunavut. Le projet Ulu-Hood River couvre environ 12 000 ha dans un ensemble de terres contiguës et comprend la zone de l'entente d'exploration minière (EEM) concernant Hood River signée en 2022 avec NTI, et le bail minier d'Ulu, acquis auprès de Mandalay Resources en 2020. Le projet polymétallique Roma, situé dans la partie nord de la ceinture de High Lake, a été acquis en 2021 et comprend des parcelles sur des terres de la Couronne et des TI totalisant environ 18 300 ha. L'EEM pour la propriété Roma a été élargie en 2024. À l'été 2025, le projet a reçu sa dernière tranche de financement de la part du programme Découvrir, investir, croître (DIC) du gouvernement du Nunavut.

Selon l'estimation actuelle conforme à la NC 43-101 pour le gisement Ulu, celui-ci contient 572 000 oz d'or en ressources mesurées et indiquées et 303 000 oz d'or en ressources déduites. Les limites du gisement demeurent inconnues en profondeur.

Cinq types de minéralisation aurifère ont été relevés sur la propriété d'Ulu : des sédiments silicifiés, des sulfures massifs liés aux strates et trois types différents de filons de quartz polymétalliques. Dans la zone Flood, la minéralisation est interprétée comme étant associée au contact entre une unité basaltique et l'unité sédimentaire sous-jacente. La propriété Roma a une structure complexe, avec une minéralisation aurifère dans la partie sud-ouest de la propriété

qui se trouve dans un anticlinal composé de gabbro, de tuf intermédiaire et d'unités de schiste à biotite, ainsi qu'une minéralisation d'or et de cuivre de type SMV interprétée comme étant semblable au gisement de SMV de High Lake au nord. Le flanc occidental de l'anticlinal est coupé par la zone de cisaillement kenarctique orientée vers le nord qui sépare les unités volcaniques de la région de High Lake des roches plus récentes à l'est.

Le programme d'exploration de 2024 à Ulu-Hood River a compris la cartographie géologique, l'échantillonnage et la prospection, en plus de levés géophysiques. À Ulu, les levés géophysiques ont été réalisés sur la zone prometteuse Mikigon et la lignée Nutaq, ainsi que dans les zones Flood, centrale et sud pour préciser les cibles de forage proposées. Le programme a aussi compris environ 4 000 m de forage dans 16 trous, le forage à la zone Flood ayant permis de détecter une minéralisation à haute teneur hors de la ressource actuelle. À Roma, les travaux se sont concentrés sur la découverte d'Ataani, où des échantillons prélevés au hasard lors du programme de prospection ont révélé des teneurs marquantes de 40,9 g/t d'or, 15,7 g/t d'or et 6,5 g/t d'or.

Le programme de 2025 de Blue Star s'est déroulé en deux phases : le programme d'exploration de surface (phase 1), qui visait la géophysique du sol, et le programme de forage (phase 2), qui a permis de forer cinq trous totalisant 1 120 m de carottes. Une étude lithogéochimique des unités volcaniques mafiques sur la propriété est en cours.



Basaltes en coussins métamorphisés du gisement d'Ulu de Blue Star Gold. Avec l'aimable autorisation du CIRNAC.

Des travaux de cartographie détaillée et d'échantillonnage ont été réalisés dans la zone Flood dans le cadre de la phase 1. Une exposition de 30 m à la surface de la zone Flood a été lavée sous pression pour exposer le substratum rocheux, lequel a ensuite été échantillonné en rainure. Les résultats saillants de l'échantillonnage en rainure comprennent la découverte de 3,00 m titrant 12,6 g/t d'or et de 9,82 m titrant 8,31 g/t d'or. En août, la société a annoncé que de l'or visible avait été détecté dans la zone Nutaq, des échantillons de surface titrant jusqu'à 597 g/t d'or et 134 g/t d'or. Le levé électromagnétique au sol à Nutaq a également permis de repérer des affleurements rouillés contenant de la chalcoppyrite, de la pyrrhotite et de la pyrite. Des échantillons de surface à haute teneur ont aussi été prélevés aux cibles East Limb et South-Twilight au sud de Nutaq.

D'autres travaux d'exploration ont été réalisés dans la zone prometteuse Auma, la prospection ayant permis de prélever plusieurs échantillons de surface à haute teneur, dont deux ayant une teneur supérieure à 100 g/t d'or (151 et 125 g/t d'or). Parmi les échantillons titrés, 33 % avaient une teneur supérieure à 1 g/t d'or, et plusieurs des échantillons prélevés au hasard ont été recueillis à plus d'un kilomètre de l'indice Auma original. Une nouvelle zone prometteuse, Penny Lane, a également été repérée à Auma, avec un résultat marquant de 7,64 g/t d'or et de 4,2 % de cuivre.

À Roma, la zone minéralisée a été prolongée de 300 m vers le sud-est grâce à l'échantillonnage de surface, des échantillons révélant une teneur allant jusqu'à 40,9 g/t d'or. Un levé magnétique et électromagnétique hélicoptère SkyTEM de 89 km linéaires a été effectué au-dessus du lot de claims Auma et de la zone de l'EEM concernant Roma. En juin, la société a aussi annoncé qu'elle avait acquis des titres miniers au nord du lot de claims Roma pour la zone prometteuse Avalliq, un secteur ayant fait l'objet de forages et d'échantillonnages par le passé, mais pas récemment.

En octobre, Blue Star a publié les résultats du programme d'exploration à Ulu-Hood River, qui a compris de prolonger la lignée Nutaq de 335 m vers l'ouest-nord-ouest de la zone de ressources Gnu, ce qui a porté l'étendue longitudinale totale de la cible à plus de 1 600 m. Le trou de forage 25UND-002 a produit de nombreux intervalles contenant de l'or, dont 5,70 m titrant 7,31 g/t d'or avec un intervalle à haute teneur de 1,80 m à 21,1 g/t d'or. Les échantillons prélevés au hasard lors du programme de prospection ont révélé des teneurs allant jusqu'à 115,5 g/t d'or. Les résultats du levé EM à Roma ont été publiés en novembre et ont révélé de nombreuses anomalies qui coïncident avec la minéralisation connue de SMV en surface.

Blue Star prévoit d'autres travaux d'exploration plus poussés sur les propriétés en 2026. Le forage à Ulu-Hood River continuera de mettre l'accent sur la lignée Nutaq, tandis que les travaux de surface comprendront l'expansion de la zone dégagée à Flood. D'autres levés géophysiques prévus dans les zones Roma et Ataani contribueront à un futur programme de forage sur l'ensemble de la propriété de Blue Star.

Carte n°	330
Projet	Whale Cove Gold
Exploitant/ propriétaire	BG Gold Capital II Corp., Whale Cove Gold Corp.
Produit	Or
SNRC	055K02, 055K05, 055K06, 055K07, 055K12, 055L08, 055L09
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	45 km au nord-ouest de Whale Cove

Le projet aurifère Whale Cove, anciennement le projet Pistol Bay, couvre une superficie de plus de 84 200 ha à l'ouest de la communauté de Whale Cove. Le projet a été transféré à BG Gold Capital II Corp. par Nordgold SE en janvier 2023, et est actuellement exploité par la filiale Whale Cove Gold Ltd. de BG Gold.

Le gisement Vickers et le reste de la propriété de Whale Cove reposent principalement sur des roches volcaniques et volcanoclastiques, des formations de fer, des mudstones et des siltstones du groupe de Kaminak, qui fait partie de la ceinture de roches vertes de Rankin-Ennadai dans le domaine de Hearne de la province de Churchill, ainsi que sur des roches paléoprotérozoïques mineures du groupe de Hurwitz. La géologie

régionale est interprétée comme la fermeture d'un bassin océanique, qui a entraîné l'accrétion d'une série d'îles d'arrière-arc dans le craton de Rae. De nombreuses intrusions ignées syntectoniques à tarditectoniques, datant d'environ 2,7 Ga, sont présentes sur la propriété.

La minéralisation aurifère du gisement Vickers se produit principalement le long du contact nord-est plongeant vers le sud-est entre le substratum rocheux du groupe de Kaminak et l'intrusion felsique de Gereghty Plug, et la limite du gisement demeure inconnue en profondeur. La plupart des travaux effectués à Pistol Bay étaient axés sur le gisement aurifère Vickers.

Les travaux d'exploration de 2024 au projet Whale Cove comprenaient 8 200 m de forage au gisement Vickers. Ils ont permis de produire une estimation actualisée conforme à la NC 43-101 de 1,5 Moz d'or en ressources mesurées et indiquées et de 0,9 Moz d'or en ressources déduites.

En 2025, la société a foré sur environ 2 000 m à la propriété, ce qui a compris le forage de trois nouvelles cibles à potentiel élevé ainsi que le forage métallurgique et de confirmation au gisement Vickers. Les résultats du forage à Vickers ont permis d'étendre la minéralisation connue du gisement en aval-plongée et en profondeur.

Les plans à Whale Cove pour 2026 comprennent d'autres travaux visant à faire progresser le gisement Vickers ainsi que l'expansion de l'exploration régionale.



Vue aérienne du portail du gisement Goose, mine de Back River. Avec l'aimable autorisation de B2Gold Corp.

Fer

Carte n°	
Projet	Mary River Mine
Exploitant/ propriétaire	Baffinland Iron Mines Corporation
Produit	Iron
SNRC	037C09, 037C10, 037C15, 037C16, 037E05, 037E06, 037E10, 037E11, 037E12, 037E14, 037E15, 037F01, 037F13, 037F14, 037F15, 037F16, 037G01, 037G02, 037G03, 037G04, 037G05, 037G06, 037G07, 037G11, 037G13, 037G14, 038B03, 038B05, 047E10, 047E11, 047F07, 047F08, 047F09, 047F10, 047H15, 047H16, 048A06, 048A07, 048A09, 048A11, 048A12, 048A13, 048A14, 048A15, 048A16
Régime foncier	Couronne, Subsurface, Surface
Emplacement	156 km au sud de Pond Inlet

La mine de fer Mary River, exploitée par Baffinland Iron Mines Corporation (BIMC), se trouve dans le nord de l'île de Baffin. Le régime minier de la propriété comprend 363 323 ha de claims miniers de la Couronne, dont 85 ont été acquis en 2024, et 48 625 ha détenus dans le cadre de trois ententes d'exploration minière conclues avec NTI. Les gisements de minerai de fer de Mary River ont été découverts dans les années 1960, mais aucuns travaux d'exploration n'ont été entrepris jusqu'à l'acquisition de la propriété par Baffinland en 2004.

La production commerciale du gisement n° 1 sur le site de la mine a commencé en 2014. Le minerai du gisement contient en moyenne 64 % de fer et des quantités relativement faibles d'éléments délétères. La propriété de Mary River comprend neuf gisements de minerais de fer encaissés dans des roches métasédimentaires et métavolcaniques du groupe de Mary River datant de l'Archéen tardif (2,76–2,71 Ga), qui a connu trois événements tectoniques majeurs, le plus important étant l'orogénèse trans-hudsonienne qui a atteint son apogée il y a 1,8 Ga. Les unités lithologiques pertinentes pour le projet sont une unité métavolcanique stratigraphiquement inférieure et une unité métasédimentaire stratigraphiquement supérieure, ainsi qu'une unité ferrugineuse rubanée qui forme un marqueur proéminent. Toutes les unités minéralisées sont associées à des plis à grande échelle le long des limites structurales. La synforme de Mary River encaisse les gisements n°s 1 à 3, tandis que la synforme de McOuat abrite les gisements n°s 4 et 5. Le minerai de fer à haute teneur est spatialement associé à du chlorischiste du mur, et la minéralisation se produit sous forme d'hématite, de magnétite ou de spécularite dans les roches ferrugineuses rubanées.

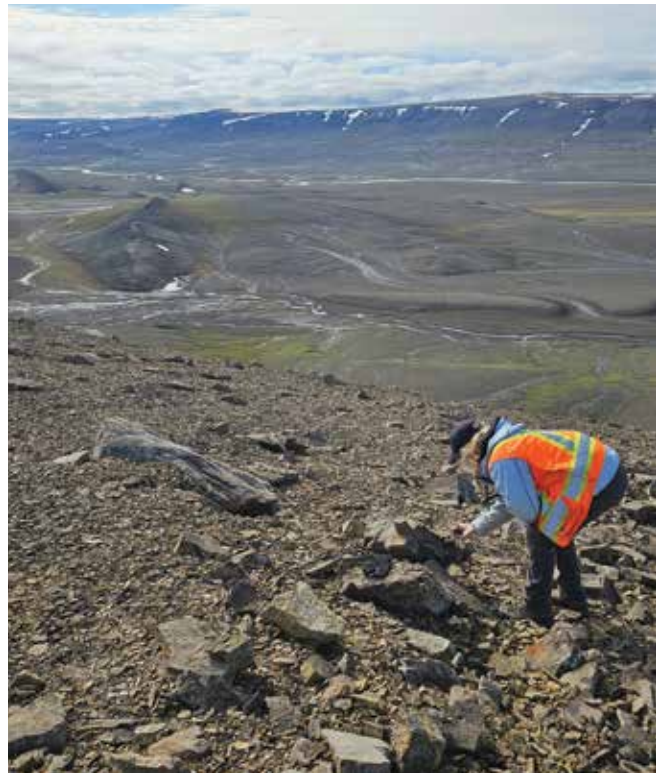
BIMC a annoncé en février 2023 qu'elle allait reprendre les travaux relatifs à son projet ferroviaire et portuaire pour le transport de minerai à Steensby Inlet, sur la côte sud de l'île de Baffin. En

octobre 2024, la société a retiré du processus réglementaire sa demande de renouvellement de l'autorisation d'expédier jusqu'à 6 Mt de minerai par an jusqu'en 2032 en passant par Milne Inlet, afin de se concentrer sur son projet de chemin de fer à Steensby Inlet.

Durant la saison de terrain de 2024, Baffinland a réalisé des cheminement de prospection sur la plupart des claims nouvellement acquis. Des travaux de suivi ciblant les anomalies détectées lors des levés géophysiques de 2024 ont été menés dans la zone prometteuse Magnetite Hill. On a effectué au-dessus de la propriété un levé lidar, dont les résultats visaient à faciliter l'estimation des ressources ainsi que la planification relative à la mine et aux infrastructures.

La dernière cargaison de minerai de fer de 2025 a quitté le port de Baffinland à Milne Inlet le 8 octobre. Un peu plus de 6 Mt de minerai ont été expédiées du port par quatre vraquiers Capesize et deux vraquiers Baby Capesize en 49 cargaisons au total, ce qui représente une réduction importante des expéditions par rapport aux années précédentes. La société a continué de prendre des mesures d'atténuation adaptatives pour l'expédition, lesquelles ont été mises en œuvre en 2024 en réponse directe aux consultations avec les Inuits. Ces mesures consistent notamment à retarder le début de la saison d'expédition pour éviter le déglacage et à faire voyager les navires en convois à vitesse réduite pour atténuer les nuisances sonores.

Baffinland continue de faire avancer dans le processus réglementaire un nouveau projet ferroviaire et portuaire à Steensby Inlet pour permettre l'expansion à long terme. De plus, la société mène des études géotechniques et des études de référence complémentaires pour faire progresser ce projet.



Un géologue examine un affleurement de schiste à Mary River. Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Baffinland Iron Mines Corp.



Lithium

Carte n°	501
Projet	Bathurst Inlet
Exploitant/ propriétaire	North Arrow Minerals Inc.
Produit	Lithium
SNRC	076003, 076005, 076012
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	195 km au sud-ouest de Cambridge Bay

Le projet de Bathurst Inlet est situé sur les côtes sud et est de Bathurst Inlet, à environ 200 km au sud-ouest de Cambridge Bay. Les claims miniers du projet totalisent 5 919 ha et sont détenus en propriété exclusive par North Arrow Minerals Inc., qui les a acquis de Panarc Resources Ltd. en 2023.

Le projet de Bathurst Inlet se trouve dans la zone nord du craton des Esclaves et est caractérisé par des ceintures volcaniques néoar-

chéennes et de vastes roches métasédimentaires du supergroupe de Yellowknife. Le craton des Esclaves est recouvert en discordance par des roches sédimentaires âgées de 2,02 Ga du supergroupe de Goulburn, elles-mêmes déformées et décalées par la faille de Bathurst. Cette dernière est un système de failles senestres qui s'étend sur environ 350 km au sud-est de Bathurst Inlet jusqu'au bassin de Thelon et se situe à la limite ouest de la zone du projet. Les dépôts de surface non consolidés sont courants dans la région de Bathurst Inlet et renferment des sédiments morainiques, fluvioglaciaires, glaciolacustres, glaciomarins et marins.

La présence de pegmatites dans la région de Bathurst Inlet est connue depuis des décennies. Les pegmatites n'ont pas été cartographiées ni échantillonnées à une échelle autre que régionale et leur potentiel de minéralisation de lithium n'a pas été évalué.

En juillet 2024, un petit programme d'exploration a été mené sur la propriété. North Arrow a évalué les claims miniers à la recherche de pegmatites non découvertes contenant du lithium, du césium et du tantale. L'exploration s'est concentrée sur les zones où des cibles éventuelles de pegmatite avaient été cernées à l'aide d'images satellites publiques à haute résolution et de cartes du substratum rocheux.

Aucun résultat du programme de 2024 n'a été publié et aucun travail n'a été effectué sur la propriété en 2025.



Échantillon prélevé dans un affleurement de chapeau de fer de la zone ouest du projet Ferguson Lake de Canadian North Resources. Avec l'aimable autorisation de CIRNAC.

Nickel-cuivre-EGP

Carte n°	601
Projet	Ferguson Lake
Exploitant/ propriétaire	Canadian North Resources Inc.
Produit	Nickel, Cuivre, PGE
SNRC	065I14, 065I15
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	162 km au sud de Baker Lake

La propriété de Ferguson Lake, d'une superficie de 25 380 ha et détenue par Canadian North Resources Inc. (CNRI), est située à 160 km au sud de Baker Lake. Le projet est accessible par voie aérienne depuis Baker Lake ou Rankin Inlet, à 250 km à l'est, et comprend 11 claims miniers contigus et 10 baux miniers. CNRI a acquis la propriété en 2013 et a entrepris d'importants travaux de forage d'exploration et d'évaluation des ressources entre 2021 et 2023, ce qui a donné lieu au dépôt en mai 2024 d'un rapport technique conforme à la NC 43-101 sur l'estimation actualisée des ressources minérales. L'estimation actuelle des ressources minérales pour le gisement de Ferguson Lake comprend 66,1 Mt titrant 0,75 % de cuivre, 0,47 % de nickel, 0,05 % de cobalt, 1,10 %

de palladium et 0,19 % de platine en ressources exploitables à ciel ouvert et souterraines indiquées, ainsi que 25,9 Mt titrant 0,98 % de cuivre, 0,58 % de nickel, 0,07 % de cobalt, 1,43 % de palladium et 0,25 % de platine en ressources exploitables à ciel ouvert et souterraines déduites.

Le projet, situé dans la partie nord-ouest du domaine de Hearne de la province de Churchill, recouvre l'extension nord de la ceinture de roches vertes de Yathkyed. Deux types de minéralisation de nickel-cuivre-éléments du groupe du platine (Ni-Cu-EGP) sont connus à Ferguson Lake : une minéralisation magmatique de cuivre-nickel-cobalt avec du palladium, du platine et du rhodium, et des sulfures de métaux communs à faible teneur avec des filonnets disséminés d'éléments du groupe du platine à haute teneur situés sur et sous le mur des lentilles de sulfures massifs contenues dans les intrusions. Les deux types de minéralisation sont spatialement liés à des intrusions gabbroïques à grains grossiers. La minéralisation au principal gisement de Ferguson Lake s'étend sur une longueur de 15 km et est de type magmatique. Le gisement est divisé en trois zones : est, centre et ouest.

En 2024, l'activité de CNRI sur la propriété se concentrait sur les travaux techniques visant à soutenir le projet de Ferguson Lake. Un modèle altimétrique numérique (MAN) créé à partir d'un levé lidar réalisé au-dessus du régime minier du projet a servi à planifier l'aménagement ultérieur de la propriété. La réinterprétation des ensembles de données géophysiques existants a contribué à l'élaboration de futurs programmes de forage.



Bloc erratique de pegmatite composé de feldspath potassique et de quartz à grains extrêmement grossiers, provenant du projet Ferguson Lake de Canadian North Resources. Avec l'aimable autorisation de CIRNAC.

En octobre 2024, CNRI a communiqué les résultats des essais métallurgiques à l'échelle du laboratoire qu'elle a réalisés sur deux séries d'échantillons : un échantillon en vrac de minerai non traité prélevé sur des affleurements ainsi que des restes de sulfures provenant d'essais de flottation antérieurs. D'après les résultats, les procédés de biolixiviation pourraient permettre d'extraire nettement plus de métaux du minerai que les méthodes de flottation, avec des taux de récupération du nickel et du cobalt de 96 % à 98 % à partir de l'échantillon.

En mars 2025, la société a élargi le programme d'essais métallurgiques afin d'évaluer la technologie de biolixiviation pour la récupération du cuivre et des métaux du groupe du platine en plus du nickel et du cobalt. Aucun nouveau programme de forage ou d'exploration sur le terrain n'a été entrepris, bien que CNRI ait poursuivi ses efforts visant à obtenir les autorisations et permis requis pour les travaux environnementaux préalables liés au projet de Ferguson Lake.

En 2026, Canadian North Resources prévoit d'effectuer des forages de délimitation pour étendre davantage ses ressources à haute teneur. Ces travaux se concentreront sur la principale ceinture minéralisée d'une longueur de 15 km, la mise à l'essai de nouvelles cibles, l'accroissement de la taille globale du gisement parallèlement à la direction et en profondeur ainsi que le forage de zones de sulfures massifs à haute teneur riches en nickel, cuivre et cobalt, et de cibles à haute teneur en EGP au sein de zones à faible teneur en sulfures.

Carte n°	602
Projet	Muskox
Exploitant/ propriétaire	SPC Nickel Corp.
Produit	Nickel, cuivre, cobalt, EGP
SNRC	086J02, 086J06, 086J07, 086J10, 086J11, 086J14, 086O03
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	139 km au sud de Kugluktuk

Le projet Muskox de SPC Nickel dans l'ouest de Kitikmeot est constitué de 28 claims miniers couvrant une superficie totale de 31 783 ha sur l'intrusion de Muskox. Cette dernière est située sur la marge occidentale de la province structurale des Esclaves, le long d'une limite structurale à l'échelle crustale entre les roches métamorphiques de l'orogène de Wopmay, qui datent du Protérozoïque précoce, et les strates non déformées des groupes de Dismal Lakes et de Hornby Bay, d'âge mésoprotérozoïque. Les données gravimétriques régionales donnent à penser que l'intrusion pourrait s'étendre sur 250 km de plus vers le nord sous la couverture de surface.

La minéralisation de Ni-Cu-EGP dans l'intrusion de Muskox a été détectée pour la première fois dans des chapeaux de fer repérés lors d'un levé aérien de la région effectué par Inco dans les années 1950. Depuis, la région a fait l'objet de travaux et d'une exploration sporadiques

par la Commission géologique du Canada et plusieurs sociétés. En 2021, SPC a jalonné des claims sur l'intrusion et, en même temps, a acquis une base de données complète qui représente plus de quinze ans d'exploration dans le cadre de quatre programmes pluriannuels remontant à 1955.

Le programme d'exploration de surface de 2024 a débuté en juillet et a été mené à partir de Kugluktuk. Il comprenait des travaux de prospection, d'échantillonnage géochimique et de cartographie, qui ont permis de détecter quatre types distincts de minéralisation sulfurée aux marges de l'intrusion de Muskox, y compris une minéralisation de Ni-Cu-EGP semi-massifs à massifs dans la zone de cornéennes au contact entre l'intrusion et la roche encaissante. Les autres types de minéralisation détectés sont des brèches de stockwerk de Ni-Cu-EGP qui sont nettement enrichies en palladium par rapport au platine, des filons d'argent-zinc dans les gneiss métasédimentaires adjacents à l'intrusion, et des filons de cuivre-éléments du groupe du platine dans le mur.

Les travaux d'exploration réalisés entre juillet et septembre 2024 ont compris un levé aéroporté MobileMT de 1 020 km linéaires ciblant les grandes régions conductrices le long de la zone Keel d'une longueur de 40 km et de son contact basal. Un levé magnétique et électromagnétique aéroporté de 1 340 km linéaires a aussi été effectué au-dessus des zones de l'intrusion principale et du dyke nourricier, ciblant les zones hautement prioritaires prometteuses pour l'accumulation de sulfures. Des échantillons ont été prélevés et soumis à des travaux de titrage. Les anciens trous de forage ont fait l'objet d'une nouvelle diagraphie et d'un nouvel échantillonnage visant à peaufiner le modèle géologique, tandis que les indices hautement prioritaires ont été réexaminés pour qu'on puisse mieux définir les facteurs régissant la minéralisation. SPC a également acquis 65 km² de nouveaux claims dans la zone du projet au-dessus de cibles prometteuses.

Aucun résultat de titrage provenant du programme d'été n'a été publié à ce jour. Toutefois, la société travaille à la prochaine phase du projet en intégrant les nouvelles données géophysiques et de terrain à sa base de données géologiques pour générer des cibles d'exploration prêtes pour le forage avant la saison 2026.



Un bruant des neiges se pose sur un conteneur maritime par une journée d'été à Iqaluit. Photo : CIRNAC.

Nickel-cuivre-EGP

Carte n°	603
Projet	Nagvaak
Exploitant/ propriétaire	StrategX Elements Corp.
Produit	Nickel, vanadium, argent, molybdène, EPG
SNRC	046006, 046011
Régime foncier	Sous-sol
Emplacement	158 km au sud de Sanirajak

Le projet de Ni-Cu-EGP Nagvaak, détenu par StrategX Elements Corp., est situé à 175 km au nord-ouest de Naujaat, sur la presqu'île Melville. La propriété consiste en une parcelle de TI (sous-sol) à environ 20 km à l'ouest des claims miniers Mel sur la presqu'île Melville. En février 2022, la société a signé une entente d'exploration minière de 20 ans avec NTI pour cette propriété de 2 665 ha. La région a déjà fait l'objet de travaux d'exploration pour le zinc par BHP et Aquitaine, mais il n'y a encore jamais eu d'exploration visant la minéralisation de Ni-Cu-EGP.

Le projet Nagvaak est situé sur des roches métasédimentaires du groupe de Penrhyn, qui fait partie d'un bassin sédimentaire de distension du Protérozoïque précoce dans le craton de Rae ayant subi deux épisodes de déformation et culminé dans des conditions de métamorphisme du faciès des granulites. La minéralisation à la propriété est polymétallique et comprend du nickel, du vanadium, du cobalt, du molybdène, du cuivre, du zinc, de l'argent et des EGP. L'exposition à la surface de la lignée minéralisée, d'une largeur de 500 m et d'une étendue longitudinale de 6 km, est interprétée comme s'étendant à une profondeur de 150 m sous la surface. StrategX a interprété la minéralisation à Nagvaak comme étant analogue à celle des gisements de minéraux critiques Kolmisoppi et Kuusilampi en Finlande.

En 2023, StrategX a annoncé qu'elle avait trouvé du graphite à haute teneur en grandes paillettes dans des carottes forées antérieurement et de nouveaux échantillons de surface prélevés au hasard à Nagvaak. Une nouvelle analyse des carottes antérieures a aussi permis de détecter des intervalles continus de minéralisation polymétallique, dont un intervalle marquant de 45,6 m provenant du trou n° 17 et titrant 0,41 % de V2O5, 0,26 % de nickel, 0,14 % de cuivre, 0,36 % de zinc et 8,3 g/t d'argent. Le programme de 2023 a bénéficié d'une subvention du programme Découvrir, investir, croître (DIC) du gouvernement du Nunavut.

Le programme de suivi de la société en 2024 a mené à la détection de nouvelles cibles d'après un programme d'échantillonnage de surface couvrant une superficie de 2 000 km². StrategX a également terminé la construction d'un camp et la mobilisation d'un appareil de forage pour soutenir les travaux à venir à Nagvaak, et a livré par transport maritime trois conteneurs d'équipement et de matériaux pour les travaux

à réaliser en 2025 dans le cadre du projet. Les activités de consultation de la communauté se sont également poursuivies.

StrategX a entamé son programme de 2025 en juillet et a annoncé en septembre avoir creusé son premier trou de forage au diamant à la propriété. Le trou de forage NAG25-01, situé à environ 580 km à l'ouest des masses-tiges antérieures, a permis d'explorer des cibles d'après des travaux géophysiques réalisés précédemment sur la propriété. Quatre zones de graphite minéralisé en sulfures ont été croisées, ce qui confirme à la fois la présence de la minéralisation interprétée à partir des données géophysiques et des occurrences en surface, et la continuité de la minéralisation parallèlement à la direction du forage antérieur. Les résultats marquants du trou comprennent un intervalle de 49,9 m titrant 0,26 % de nickel, 0,11 % de cuivre, 0,18 % de V2O5, 0,23 % de zinc, 0,02 % de molybdène et 6,92 g/t d'argent, ainsi que du graphite à haute teneur titrant jusqu'à 16,1 % sur 6 m.

D'autres résultats du programme sont attendus. StrategX prévoit de les utiliser pour concevoir un programme de forage de délimitation des ressources à grande échelle sur la propriété et effectuer une évaluation minéralogique et métallurgique de la minéralisation.

Carte n°	604
Projet	Tasijuaq
Exploitant/ propriétaire	StrategX Elements Corp.
Produit	Nickel, cobalt, cuivre, EGP
SNRC	047A13, 047A14
Régime foncier	Surface
Emplacement	72 km à l'ouest de Sanirajak

StrategX Elements Corp. (StrategX) détient les claims miniers qui constituent le projet Tasijuaq. Les quatre claims, qui couvrent 1 032 ha de terres de la Couronne, sont situés dans la partie nord de la presqu'île Melville. Les communautés de Sanirajak et d'Igloolik se trouvent chacune à environ 75 km à l'est-sud-est de la zone de projet.

Le projet Tasijuaq est prometteur pour le nickel, le cuivre et les éléments du groupe du platine, et l'exploration s'est concentrée sur les chapeaux de fer présents dans un système intrusif gabbroïque. Les résultats d'un échantillonnage au hasard publiés en 2022 comprenaient des valeurs anormales de 0,94 % de Ni, 2,51 % de Cu et 0,1 % de Co. Aucune activité n'a été signalée en 2023 pour cette propriété. Un programme de prospection et d'échantillonnage géochimique a été réalisé sur le terrain en 2024, mais les résultats n'ont pas été publiés.

Aucun travail n'a été effectué en 2025 et aucun n'a été annoncé pour 2026.

Uranium

Carte n°	701
Projet	Aberdeen Uranium
Exploitant/ propriétaire	Geiger Energy Corp.
Produit	Uranium
SNRC	066A04, 066A05, 066A06, 066A12, 066B01, 066B08, 066B09
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	102 km à l'ouest de Baker Lake

En juin 2025, Forum Energy Metals, le propriétaire du projet uranifère Aberdeen, à 120 km à l'ouest de Baker Lake, a annoncé une fusion avec Baselode Energy Corp., et en octobre 2025, la nouvelle entreprise a été renommée Geiger Energy Corp. La propriété Aberdeen de Geiger couvre 95 518 ha de titres miniers sur les zones prometteuses Tatiggaq et Qavvik.

Le projet est situé dans le bassin de Thelon, qui abrite plusieurs gisements d'uranium connus associés à des discordances qui sont géologiquement semblables à ceux que l'on trouve dans le bassin d'Athabasca, dans le nord de la Saskatchewan. Les claims de Geiger sont situés le long des mêmes lignes structurales est-ouest et nord-est-sud-ouest qui encaissent le gisement Kiggavik d'Orano Canada Inc.

La zone prometteuse Tatiggaq comporte deux zones, principale et ouest, d'une épaisseur moyenne de 30 m à une profondeur de 80 à 100 m et d'une étendue longitudinale de 80 m et 60 m, respectivement. Tatiggaq est située dans une vaste anomalie gravimétrique dont la limite reste inconnue en profondeur dans une direction longitudinale de 1,5 km. Des teneurs allant jusqu'à 4,81 % d' U_3O_8 sur des largeurs de 10 à 50 cm ont été rapportées dans ces zones, avec des teneurs moyennes d'environ 1,31 % d' U_3O_8 . La zone prometteuse Qavvik consiste en quatre lentilles à fort pendage de 5 à 20 m de large, situées à une profondeur de 350 m sur une étendue longitudinale de 250 m. La teneur la plus élevée mesurée dans la minéralisation lors de travaux antérieurs à Qavvik était de 5,69 % d' U_3O_8 sur 0,3 m. Près de 50 autres zones prometteuses ont été repérées sur la propriété, les cibles prioritaires étant Ayra, Loki, Ned et Björn.

Le programme d'exploration de 2024 a compris un total de 6 962 m forés dans 30 trous, dont 19 à Tatiggaq et le reste à Qavvik, Ned, Loki et Ayra. Le forage à Tatiggaq a permis de confirmer que la minéralisation se présente sous forme de lentilles abruptes et distinctes, dont la teneur et l'épaisseur varient sur une étendue longitudinale de 310 m. Le forage à Ayra a permis de confirmer l'interprétation de la société voulant que la cible présente une minéralisation associée à des discordances, ce qui a été repéré dans la carotte au contact entre le grès et le socle.

En 2025, Geiger a effectué des levés magnétiques au sol sur plusieurs zones ciblées afin de mieux définir les principales zones de faille. Le levé géophysique a été suivi par un programme de forage à deux appareils d'environ 7 000 m axé sur les cibles hautement prioritaires catégorisées comme ayant une minéralisation du socle ou associée à des discordances.

Les résultats préliminaires du programme de forage ont été annoncés en septembre, la société signalant un intervalle de 2,2 m de radioactivité élevée à Loki, dans l'unité de grès au-dessus de la discordance, ainsi que la détection d'argile forte et d'une altération décolorante dans quatre des cinq trous forés sur la cible.

Les plans concernant un programme en 2026 n'ont pas été annoncés.

Carte n°	702
Projet	Amer Lake
Exploitant/ propriétaire	Terra Uranium Canada Limited
Produit	Uranium
SNRC	066H07, 066H10
Régime foncier	Couronne
Emplacement	139 km au nord de Baker Lake

En 2024, Terra Uranium Limited a signé une lettre d'intention pour l'acquisition de six claims (1 190 ha) sur la propriété uranifère d'Amer Lake, à 145 km au nord de Baker Lake dans la région de Kivalliq, et a effectué une première visite sur le terrain ainsi qu'un programme de reconnaissance et de prélèvement d'échantillons. Le titrage des éclats de roche prélevés durant le programme de reconnaissance a donné comme résultat des teneurs élevées d' U_3O_8 . Terra a élargi son empreinte en acquérant quatre claims de plus sur la propriété, ce qui a porté l'ensemble de terres à huit claims couvrant 2 716 ha.

La minéralisation à Amer Lake se présente sous forme d'uraninite, de brannérite et d'uranophane, et est encaissée dans des roches sédimentaires clastiques près de la surface du groupe d'Amer Lake.

La société prévoyait des travaux de compilation des données existantes et l'élaboration d'un programme de forage sur la propriété. Or, en avril 2025, Terra Uranium a annoncé sa décision de mettre fin à l'acquisition du projet Amer Lake, et aucun autre travail n'a été effectué sur la propriété en 2025.

Uranium

Carte n°	703 704
Projet	Amer Lake Trend, Baker Lake South
Exploitant/ propriétaire	PTX Metals Inc.
Produit	Uranium
SNRC	055M11, 055M12, 055M13, 055M14, 055M15, 066G02, 066G08, 066H05, 066H06, 066H07, 066H08, 066H09, 066H10, 066H11
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	135 km au nord-ouest et 71 km au sud-est de Baker Lake

La filiale Green Canada Corporation (GCC) de PTX Metals Inc. détient les projets uranifères Amer Lake Trend et Baker Lake, qui couvrent 24 274 ha et 8 500 ha, respectivement, de terres de la Couronne au nord-ouest de Baker Lake. La société a cerné 19 zones prometteuses sur les claims de Baker Lake South, et des forages antérieurs ont révélé un intervalle de 25,9 m titrant 0,125 % d'U₃O₈.

Le projet Amer Lake Trend couvre quatre terranes géologiques et types de minéralisation uranifère différents, notamment une minéralisation syngénétique à faible teneur dans des unités sédimentaires, des filons de stockwerk et une altération dans des roches du groupe d'Amer, une minéralisation phosphatique encaissée dans du grès et une minéralisation régie par la structure, semblable à celles du gisement Kiggavik d'Orano Canada et du projet Tatiggaq de Geiger Energy.

La propriété Baker Lake South comprend une série de 19 zones prometteuses en uranium dans des lots de claims couvrant 85 km², au sud de Baker Lake. Le projet est situé dans la province de Churchill, du côté sud de Baker Lake, au sein du bassin de Baker Lake. Ce bassin est prometteur pour une minéralisation uranifère encaissée dans du grès et associée à des discordances, ainsi que pour une minéralisation régie par la structure (faille et/ou dyke).

La minéralisation à Amer Lake est prometteuse pour une minéralisation syngénétique, une minéralisation filonienne associée à des discordances, une minéralisation encaissée dans du grès, une minéralisation régie par la structure (faille et/ou dyke) comme à Kiggavik et à Tatiggaq, ainsi que pour des blocs d'uranium à haute teneur et des anomalies dans la géochimie du till.

Les travaux de la société en 2025 sur les propriétés ont compris l'analyse et l'évaluation d'un vaste ensemble de données d'exploration historiques ainsi que l'acquisition de permis pour les activités d'exploration qui consistent en la vérification des emplacements et des données, l'échantillonnage géochimique et des travaux géophysiques au sol. Le forage des cibles hautement prioritaires pourrait avoir lieu en 2026 quand les permis auront été obtenus.

Carte n°	705
Projet	Angilak
Exploitant/ propriétaire	ATHA Energy Corporation
Produit	Uranium
SNRC	065J03, 065J04, 065J05, 065J06, 065J07, 065J09, 065J10, 065J11, 065J12, 065J15
Régime foncier	Couronne, Sous-sol
Emplacement	251 km au sud-ouest de Baker Lake

En mars 2024, ATHA Energy Corp. a terminé l'acquisition de Latitude Uranium Inc. et de son projet uranifère Angilak, puis a élargi le régime foncier du projet en acquérant 48 claims miniers. Ces claims couvrent 69 704 ha sur le corridor structural du Lac 50 ainsi qu'un corridor parallèle prometteur, pour un ensemble de terres totalisant 158 447 ha de claims miniers de la Couronne.

L'objectif principal d'ATHA pour le projet, situé à 225 km au sud-ouest de Baker Lake, reste le gisement du Lac 50, dont l'estimation des ressources historiques conforme à la NC 43-101 est de 2,38 Mt de minerai d'uranium à une teneur moyenne de 0,69 % U₃O₈.

La minéralisation uranifère à Angilak est régie par la structure et encaissée dans des unités de tuf graphitique de roches métavolcaniques archéennes. La formation du gisement du Lac 50 et d'autres zones minéralisées sur la propriété est interprétée comme étant liée à la zone tectonique de Snowbird, une structure crustale profonde qui s'étend du bassin d'Athabasca, en Saskatchewan, jusqu'au bassin d'Angikuni, au Nunavut, dans la région de Kivalliq.



Fracture du pergélisol d'Angilak. Avec l'aimable autorisation de l'ATHA.

Le programme d'ATHA réalisé en 2024 à Angilak a compris des forages au diamant sur 10 501 m, des levés géophysiques aéroportés ainsi que des programmes de cartographie et d'échantillonnage des matériaux de surface. Les résultats du programme ont permis d'étendre la minéralisation connue le long de la lignée du Lac 50 et de détecter les zones minéralisées parallèles nommées Lac 48, Lac 52 et Lac 54.

Le programme d'exploration de 2025 à Angilak disposait d'un budget de 10,6 millions de dollars pour un programme de forage au diamant sur 10 000 m ainsi que des programmes géophysiques et d'échantillonnage du till. ATHA a également annoncé le prolongement du corridor Rib grâce à la découverte des zones prometteuses RIB North et RIB West, ce qui porte la minéralisation connue dans le corridor à 12 km.

Deux trous forés à Mushroom Lake le long de la lignée du Lac 50 ont croisé des zones de minéralisation uranifère à l'échelle du mètre sur une étendue longitudinale de 1 km, un trou affichant une lecture de radioactivité moyenne de 2 830 coups par seconde (cps) et une lecture maximale de 7 659 cps mesurées avec une sonde à rayons gamma de fond de trou. Une deuxième zone présentait une radioactivité moyenne de 8 045 cps et une lecture maximale de 23 365 cps. À la zone prometteuse KU, cinq trous de forage ont permis d'enregistrer des intervalles d'au plus 3 m de minéralisation uranifère, avec une radioactivité moyenne de 1 674 cps et une lecture maximale de 5 805 cps.

ATHA prévoit de poursuivre le forage et l'exploration dans le corridor Rib en 2026 pour faire le suivi des nouvelles zones prometteuses cernées.

Carte n°	706707708
Projet	Angilak West, Fenix, Nut Lake South
Exploitant/ propriétaire	Cosmos Exploration Limited
Produit	Uranium
SNRC	066H05, 066H06, 065I13, 065J11, 065J14, 065J16, 065O01, 065P04
Régime foncier	Couronne
Emplacement	228 km au sud-ouest, 139 km au nord-ouest et 178 km au sud-ouest de Baker Lake

En juin 2024, Cosmos Exploration Limited, une société australienne, a acquis les propriétés uranifères Fenix, Nut Lake South et Angilak West, situées entre 30 et 100 km au sud-ouest de Baker Lake. Angilak West et Nut Lake South sont des propriétés exclusives de Cosmos, tandis que Fenix fait partie d'un accord de coentreprise avec Northex Capital Partners, dans le cadre duquel Cosmos peut acquérir une participation de 80 % dans la propriété. Les projets sont situés dans le bassin de Thelon, une zone présentant des similitudes géologiques avec les gisements d'uranium à haute teneur du bassin d'Athabasca, en Saskatchewan.

Les claims d'Angilak West sont situés à l'ouest du projet uranifère Angilak d'ATHA Energy et ont été acquis le long de prolongements interprétés des structures minéralisées du gisement Angilak. Les claims de Nut Lake South, qui contiennent les zones prometteuses Gyrfalcon, Snow Goose et Tundra Swan, sont situés à environ 3 km au sud du projet de Nut Lake de Greenridge Exploration. Les claims de Fenix sont situés à environ 100 km au nord du gisement Kiggavik d'Orano Canada.

Cosmos a mené ses activités à partir de Baker Lake pour son programme estival de 2024, lequel a compris l'échantillonnage et la cartographie géologiques, le forage par circulation inverse (CI) ainsi que la tenue d'activités de mobilisation de la communauté et de maintien des relations avec les intervenants. La prospection aux claims de Nut Lake South a permis de confirmer la présence d'une minéralisation d'uranium, sous forme d'uraninite et d'uranophane, à la zone prometteuse Gyrfalcon, et un échantillon de surface provenant de cette zone avait une teneur marquante de 1,24 % d'U₃O₈. Les résultats de l'échantillonnage aux zones prometteuses RAD de Fenix, publiés en octobre 2024, comprenaient des teneurs marquantes de 0,89 % d'U₃O₈, 4,59 % de cuivre, 332 g/t d'argent et 897 ppm de cobalt, ainsi que la détection d'une minéralisation uranifère sur une étendue longitudinale de 250 m.

En février 2025, Cosmos a annoncé les résultats de l'analyse de microfluorescence aux rayons X (micro-XRF) effectuée sur l'échantillon LHNS05 du projet Nut Lake South. L'analyse a confirmé une signature minérale polymétallique dans l'échantillon, qui comprend des sulfures de cuivre, du plomb et du molybdène, et qui est interprétée par la société comme étant analogue à la minéralisation observée au gisement Angilak voisin.

Aucun plan de travail sur le terrain en 2026 n'a été annoncé par Cosmos pour ces propriétés jusqu'à présent.

Carte n°	709
Projet	Hornby Basin
Exploitant/ propriétaire	Future Fuels Inc.
Produit	Uranium
SNRC	086J12, 086J13, 086J14, 086K09, 086K16, 086M08, 086N01, 086N02, 086N03, 086N05, 086N06, 086N07, 086O03, 086O04
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	99 km au sud-ouest de Kugluktuk

Le projet Hornby Basin est situé à 95 km au sud-ouest de la ville de Kugluktuk, dans la région de Kitikmeot. En février 2025, Future Fuels a acquis d'IsoEnergy Ltd. la propriété de Mountain Lake, située dans son plus grand projet Hornby Basin, en échange d'un paiement en espèces, d'actions et de redevances. L'acquisition a donné lieu à la consolidation par Future Fuels d'un ensemble de terres à l'échelle du district dans le bassin Hornby, composé de 340 700 ha de

Uranium

titres miniers situés le long d’une lignée nord-ouest-sud-est. Une estimation des ressources historiques effectuée en 2005 pour le gisement de Mountain Lake mentionnait des ressources déduites de 8,25 millions de livres d’U₃O₈.

Le bassin Hornby est un bassin sédimentaire protérozoïque qui s’est formé il y a de 1,85 à 1,2 Ga. Il est géologiquement semblable aux bassins d’Athabasca et de Thelon, et est jugé prometteur pour des gisements d’uranium associés à des discordances.

Durant son programme estival sur le terrain en 2025, Future Fuels a effectué un levé gravimétrique au sol de 2 200 ha sur les claims de Mountain Lake afin de cartographier les contrastes de densité sous la surface et de définir les facteurs structuraux qui régissent la minéralisation uranifère. Le levé d’une superficie de 12 km² a été effectué au moyen de 540 stations gravimétriques espacées de 100 m. Il a été conçu pour étendre la couverture des traînées de blocs glaciaires radioactives hautement anormales près des lacs Curiosity et Sauna, là où Imperial Oil a prélevé en 1973 des échantillons contenant jusqu’à 6 % d’U₃O₈.

Un élément important du programme de 2025 était la consolidation et la numérisation des données d’exploration historiques, dont celles d’un levé géophysique aéroporté haute résolution effectué au-dessus du système de Mountain Lake en 2005, ce qui a permis à Future Fuels d’intégrer les données à sa plateforme d’exploration fondée sur l’intelligence artificielle.

En 2026, la société prévoit une campagne de forage au diamant d’un maximum de 10 000 m pour mettre à l’essai les cibles hautement prioritaires d’uranium et de cuivre déterminées grâce à l’analyse du levé géophysique de 2025 et des données historiques. Future Fuels prévoit également d’établir un camp saisonnier sur le terrain pour appuyer les activités de forage.

Carte n°	
Projet	Nut Lake
Exploitant/propriétaire	Greenridge Exploration Inc.
Produit	Uranium
SNRC	065001
Régime foncier	Couronne
Emplacement	175 km au sud-ouest de Baker Lake

Le projet uranifère Nut Lake, situé à 175 km au sud-ouest de Baker Lake et à l’extrémité nord du bassin sédimentaire de Yathkyed, a été acquis par option par Greenridge Exploration Inc. en janvier 2024. Si les conditions de l’accord d’option sont remplies, Greenridge détiendra une participation de 100 % dans la propriété d’une superficie de 5 853 ha.

Le projet est situé à un peu plus de 50 km au nord du projet Angilak d’ATHA Energy Corp., et se compose de séquences de grès et de quartzite du groupe de Dubawnt recouvertes en discordance par des roches volcaniques de la formation de Christopher Island.

Plusieurs indices historiques d’uranium sont connus sur la propriété, de même que de nombreuses anomalies géophysiques.

Les travaux d’exploration réalisés par Greenridge sur la propriété de Nut Lake en 2024 ont compris un programme de 18 jours de cartographie géologique détaillée et de prospection, l’échantillonnage des roches dans les zones prioritaires ainsi que des levés scintillométriques. En tout, 149 échantillons d’affleurements ou de subaffleurements ainsi que 33 échantillons de roulants ou de blocs rocheux ont été recueillis. En septembre 2024, Greenridge a annoncé que le programme avait permis de détecter une zone cible appelée la zone de Tayson, soit un filon minéralisé exposé à la surface affichant des lectures élevées au scintillomètre. En effet, 17 emplacements d’échantillonnage affichaient plus de 30 000 cps, tandis que 6 autres emplacements avaient des lectures qui dépassaient le seuil de détection de l’appareil (65 535 cps). La société prévoyait d’utiliser les résultats pour élaborer un futur programme de forage.

Aucuns travaux n’ont été signalés par Greenridge sur la propriété en 2025.

Carte n°	
Projet	Thelon Basin
Exploitant/propriétaire	ATHA Energy Corporation
Produit	Uranium
SNRC	065P05, 065P06, 065P09, 065P10, 065P11, 065P12, 065P14, 066A04, 066A05, 066A06, 066A11, 066A12, 066A13, 066B01, 066B02, 066B03, 066B04, 066B05, 066B06, 066B07, 066B08, 066B09, 066B10, 066B11, 066B12, 066B13, 066B14, 066B15, 066B16, 066C15, 066C16, 066F01, 066F02, 066F08, 066G01, 066G02, 066G03, 066G04, 066G05, 066G06, 066G07, 066H03, 066H04
Régime foncier	Couronne, TI – Surface
Emplacement	122 km au nord-ouest de Baker Lake

ATHA Energy détient plus de 1,255 million ha de titres miniers, acquis en 2024, dans le bassin de Thelon, à l’ouest de Baker Lake. La propriété entoure le gisement Kiggavik, l’une des plus importantes ressources d’uranium du Canada, qui est actuellement détenue par ORANO Canada et est adjacente au projet uranifère Aberdeen de Geiger Energy.

ATHA a effectué des levés géophysiques aéroportés sur la propriété de Thelon en 2025 dans le cadre de son actuel permis d’utilisation des terres délivré par la Kivalliq Inuit Association (KIA). Aucun résultat du programme n’a été publié à ce jour.

Carte n°	712
Projet	Yath
Exploitant/ propriétaire	Generation Uranium Inc.
Produit	Uranium
SNRC	065J10, 065J11
Régime foncier	Couronne
Emplacement	235 km au sud-ouest de Baker Lake

Le projet Yath est situé dans la région de Kivalliq, au Nunavut, à environ 350 km à l'ouest de Rankin Inlet et à 235 km au sud-ouest de Baker Lake. Generation Uranium a acquis la propriété en 2023 et a élargi son régime minier en octobre 2025 en acquérant d'un tiers des claims situés sur la propriété Yath Extension, pour un total de 1 123 ha. Le projet couvre désormais un peu plus de 18 000 ha. D'un point de vue géologique, la propriété est considérée comme étant prometteuse pour une minéralisation uranifère à haute teneur associée à des discordances. Les cibles d'intérêt pour le projet comprennent notamment la lignée VGR, la lignée Bog, la lignée Force et la cible Lucky Break.

La propriété Yath se situe au centre de la province de Churchill, un craton d'âge archéen lié par les orogènes trans-hudsonien et de Thelon/Taltson, coupé en deux par la zone tectonique de Snowbird et comprenant les bassins sédimentaires protérozoïques de Thelon et de Baker Lake. La géologie régionale dans la province de Churchill comprend des granitoïdes archéens ainsi que des séquences de roches sédimentaires et volcaniques métamorphisées, de même que d'importants groupes sédimentaires du Protérozoïque, comme

le supergroupe de Dubawnt, qui est subdivisé entre les groupes de Baker Lake, de Wharton et de Barrenslund. Les claims de Yath Extension reposent sur des roches du socle du groupe de Kaminak, à l'endroit où des travaux antérieurs ont permis de détecter une minéralisation de sulfures et de pechblende à haute teneur dans des fractures et des zones de cisaillement étroites.

En septembre 2025, Generation Uranium a présenté les résultats d'un levé magnétotellurique mobile (MMT) aéroporté de 890 km linéaires à grande échelle réalisé à la fin de 2024 sur la propriété Yath, notamment la détection de 17 nouvelles cibles d'exploration. Plus particulièrement, la lignée VGR est une zone de ligne de faille de 5 km de long présentant une radioactivité élevée, une altération argileuse-silicieuse ainsi qu'un système de filons et de fractures à fort pendage contenant des minéraux radioactifs. La lignée Bog est caractérisée par des affleurements et des subaffleurements radioactifs, avec des blocs minéralisés situés le long d'une lignée de 3 km. À la cible Lucky Break, des travaux d'exploration antérieurs ont permis de situer une minéralisation de pechblende et de sulfures polymétalliques radioactifs encaissée dans des filons bréchoïdes de quartz-carbonates dans un subaffleurement.

La société n'a pas commencé à forer en 2025, mais a poursuivi ses activités d'obtention de permis pour se préparer à un futur programme de forage. En septembre 2025, elle a annoncé qu'elle avait défini 17 cibles potentielles à Yath grâce à un examen exhaustif des données historiques, qui comprenaient des données géophysiques, géochimiques, de prospection et de forage antérieur.

En novembre 2025, Generation Uranium a annoncé que son interprétation continue de l'ensemble de données exhaustif pour le projet l'avait menée à entamer le processus de délivrance de permis pour le programme de forage d'exploration sur la propriété Yath en 2026. Les cibles prioritaires du programme comprennent les secteurs VGR, Embryo Creek et Lucky Break, ainsi que les zones Nest, BA-BB et Bog.



Blocs de roche-mère fissurés par des joints conjugués, projet Angilak. Avec l'aimable autorisation d'ATHA Energy Corp.

Glossaire

activité tectonique : mouvement progressif du roc qui constitue la croûte terrestre, causé par la chaleur générée dans le manteau. L'activité tectonique peut provoquer le cisaillement (voir **cisaillement**), l'étirement, le pliage ou la fracture (voir **brèche**) des unités lithologiques.

brèche/bréchique/bréchoïde : texture rocheuse résultant de la fracturation d'unités lithologiques en raison de l'activité tectonique, puis de leur cimentation. Les brèches peuvent être de bons hôtes pour les gisements de minéraux, car les fractures de la roche offrent des espaces pour la minéralisation du minerai.

carat : unité de poids utilisée pour les diamants et autres pierres précieuses. Un carat équivaut à 0,2 gramme.

ceinture de roches vertes : zone linéaire ou « ceinture » de roches volcaniques métamorphisées qui encaissent souvent des gisements d'or et d'autres métaux à valeur économique. Leur couleur caractéristique provient de plusieurs minéraux verts qui composent les roches volcaniques. Ces ceintures peuvent atteindre des dizaines, voire des centaines, de kilomètres de long et se trouvent à plusieurs endroits du Nunavut.

cisaillement : type de déformation résultant d'une **activité tectonique** qui provoque l'étirement, la compression ou la fracture de certaines parties d'une masse rocheuse. Cette déformation peut former des zones de cisaillement, soit des masses de roche présentant de nombreuses fractures parallèles qui peuvent encaisser des gisements de minéraux hydrothermaux.

échantillon en vrac : grande quantité de matière rocheuse prélevée dans un gisement minéral pour en déterminer le contenu moyen en métaux ou en minéraux, ou la **teneur**. Les échantillons en vrac ont généralement une taille comprise entre plusieurs centaines de kilogrammes et plusieurs tonnes.

échantillon prélevé au hasard : échantillon de roche, prélevé à la main, dont les caractéristiques physiques sont examinées et qui peut être analysé chimiquement pour déterminer si des minéraux ou des métaux à valeur économique sont présents.

élément : substance pure qui ne contient qu'un seul type d'atome. L'or, le cuivre, le fer et les autres métaux sont des éléments.

éléments du groupe du platine (EGP) : groupe de métaux comprenant l'iridium, l'osmium, le palladium, le platine, le rhénium, le rhodium et le ruthénium qui sont très résistants au ternissement et à la corrosion. Ils sont utilisés dans des applications industrielles et en joaillerie. Certains éléments du groupe du platine sont des **minéraux critiques**.

entente d'exploration minière : entente, signée entre Nunavut Tunngavik Incorporated et les sociétés d'exploration, qui autorise l'exploration minière sur les terres inuites.

étude de faisabilité : rapport préparé par une compagnie minière pour évaluer le plan le plus approprié pour une mine proposée, d'après les options présentées dans l'**étude de préfaisabilité**. Le rapport comprend le budget du projet, les plans de la mine et les plans de construction, et démontre que le projet peut être réalisé d'une manière respectueuse de l'environnement et techniquement fiable.

étude de préfaisabilité : évaluation du potentiel d'un projet d'exploration avancée de devenir une mine, réalisée avant l'aménagement des infrastructures, l'expansion souterraine ou d'autres activités à grande échelle. Elle comprend les options de conception de la mine, les études techniques, les exigences en matière d'obtention de permis, ainsi que les résultats des essais de traitement du minerai, les estimations budgétaires pour ces options et l'analyse des coûts et des avantages de la poursuite des travaux préparatoires.

évaluation économique préliminaire : étude économique initiale réalisée sur un gisement minéral afin de déterminer si le projet peut être rentable dans les conditions actuelles du marché.

felsique : terme descriptif désignant une roche ignée composée de minéraux de couleur claire tels que le quartz et le feldspath. Les roches felsiques sont moins denses que les roches mafiques. Le granite est une roche felsique commune que l'on trouve dans de nombreuses régions du Nunavut.

fief simple : type de propriété foncière privée dans lequel le propriétaire a le droit d'utiliser la terre, d'en gérer l'accès et de la transférer. Les Inuits détiennent un titre de propriété en fief simple sur les terres inuites.

forage : utilisation d'une foreuse pour prélever des échantillons cylindriques du substratum rocheux ou d'autres matériaux de surface, tels que le till ou l'argile, afin d'examiner les types de roches, de comprendre la structure géologique d'une région ou de vérifier la présence ou l'absence de minéraux métallifères. Les foreuses peuvent être de grosses machines à moteur diesel ou de petits appareils portatifs.

gisement : concentration naturelle d'un métal, d'une pierre précieuse ou d'une autre substance minérale, qui peut avoir une valeur économique, mais qui nécessite une étude détaillée pour être classée comme ressource. Également appelé gisement minéral ou encore gîte minéral.

kimberlite : type de roche ignée dans laquelle on peut trouver des diamants. Les minéraux de kimberlites peuvent être présents dans des sédiments glaciaires ou autres, et leur emplacement peut être cartographié pour éventuellement situer leur kimberlite source.

levé géochimique : collecte d'échantillons de roche, de sol ou d'eau dans une zone définie, suivie d'une analyse chimique en laboratoire visant à détecter les concentrations anormales d'éléments ou de minéraux qui peuvent indiquer la présence de métaux ou de pierres précieuses.

levé géophysique : collecte de renseignements sur le substratum rocheux dans une zone définie au moyen d'instruments de détection. Ces levés peuvent être réalisés par voie aérienne ou au sol pour détecter les propriétés physiques des roches, notamment le magnétisme, la densité ou la conductivité.

mafique : terme descriptif désignant une roche ignée composée de minéraux de couleur foncée, tels que la biotite, l'amphibolite ou l'olivine. Les roches mafiques ont une densité plus élevée que les roches felsiques. Les roches ultramafiques sont constituées à plus de 90 % de minéraux mafiques et certaines peuvent être utilisées comme pierre à sculpter.

métal commun : métal qui se corrode ou s'oxyde facilement, comme le fer, le nickel, le cuivre ou le zinc. Certains métaux communs, dont le nickel et le cuivre, sont des **minéraux critiques**.

métal précieux : métal à grande valeur économique qui ne se corrode pas, comme l'or ou le platine.

minerai : roche ou minéral qui peut être extrait et traité pour produire un métal d'importance économique.

minéral critique : minéral ou métal qui est essentiel pour la transition nationale du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. Les minéraux critiques sont souvent présents en quantités limitées et il est difficile, voire impossible, de les remplacer. Au moins 21 minéraux figurant sur la liste des minéraux critiques du Canada se trouvent au Nunavut, dont le nickel, le cobalt, le cuivre, le lithium et le graphite.

norme canadienne 43-101 (NC 43-101) : ensemble de règles et de lignes directrices concernant la déclaration de l'information relative aux projets d'exploration minière inscrits aux bourses canadiennes.

réserve : estimation, publiée par une société minière, de la quantité de métal, de pierres précieuses ou d'autres substances présentes à l'état naturel dans un **gisement** minéral, qui peut être extraite de manière rentable au moment de la publication de l'estimation. La classification d'un gisement minéral en tant que réserve indique que la société a une grande confiance dans la quantité et la teneur en **minerai** du gisement. Les gisements minéraux doivent répondre à des critères juridiques précis pour être classés comme réserves.

ressource : estimation, publiée par une société minière ou d'exploration, de la quantité de métal, de pierres précieuses ou d'autres substances présentes à l'état naturel dans un **gisement** minéral, dont l'extraction pourrait s'avérer rentable à l'avenir. La classification d'un gisement minéral en tant que ressource indique que la société a une confiance modérée dans la quantité et la qualité du **minerai** de ce gisement, mais que des travaux d'exploration supplémentaires sont nécessaires pour le considérer comme une **réserve**. Les gisements minéraux doivent répondre à des critères juridiques précis pour être classés comme ressources.

sulfure : groupe de minéraux qui contiennent l'**élément** soufre, dont font partie de nombreux minéraux métallifères qui sont des sources de métaux comme l'or, le zinc et le cuivre. Les gisements de sulfures peuvent être caractérisés comme massifs, auquel cas les minéraux sont concentrés dans de petits gisements, ou comme disséminés, auquel cas les minéraux sont répartis sur de grandes zones.

teneur : quantité moyenne d'un métal ou d'un autre minéral dans le **minerai** d'un **gisement** minéral. La teneur en métaux est généralement mesurée en grammes par tonne, tandis que celle en métaux communs est mesurée en livres ou en kilogrammes par tonne, et celle en pierres précieuses, en **carats** par tonne.

GUIDE DES ABRÉVIATIONS

BGCN	Bureau géoscientifique Canada-Nunavut
CNER	Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions
EEM	entente d'exploration minière
EGP	éléments du groupe du platine
GN	gouvernement du Nunavut
NTI	Nunavut Tunngavik Incorporated
OEN	Office des eaux du Nunavut

RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
RMP	Division des ressources minérales et pétrolières, ministère des Services communautaires, gouvernement du Nunavut
SC	ministère des Services communautaires, gouvernement du Nunavut
SEDAR+	Système électronique de données, d'analyse et de recherche
TI	terres inuites

Arc-en-ciel au-dessus des dépôts de sédiments glaciaires au nord d'Iqaluit. Photo : CNGO.

Index

Numéro de carte	Nom du projet	Page
American West Metals Limited		
110, 111	Seal Zinc, Storm Copper	31
Agnico Eagle Mines Limited		
316-319	Hope Bay (Doris Mine-316, Boston-317, Madrid-318, Oro Lease-319)	36
322, 323	Meadowbank Complex (Amaruq Mine-322, Meadowbank Mine-323)	37
324	Meliadine Mine	38
Arctic Copper Corp.		
103	Coppermine River	27
Aston Bay Holdings Ltd.		
104	Epworth	27
110, 111	Seal Zinc, Storm Copper	31
ATHA Energy Corp.		
705	Angilak	48
711	Thelon Basin	50
B2Gold Corp.		
302-308	Back River (Goose Lake-302, George Lake-303, Beech-304, Boot-305, Boulder-306, Del-307, Needle Lake-308)	33
Baffinland Iron Mines Corporation		
401	Mary River Mine	42
Bathurst Metals Corp.		
320, 321	McAvoy Lake, Turner Lake	37
BG Gold Capital II Corp.		
330	Pistol Bay	41
BHP Ltd.		
101	Camelot	26
Blue Star Gold Corp.		
327, 328, 329	Ulu, Hood River, Roma	39
Bronzite Exploration Corp.		
112	Somerset Trough	32
Canada North Resources Inc.		
601	Ferguson Lake	44
Cosmos Exploration Limited		
706, 707, 708	Angilak West, Fenix, Nut Lake South	49
Emerald Geological Services Inc.		
104	Epworth	27

Numéro de carte	Nom du projet	Page
Fury Gold Mines Limited		
309-313	Committee Bay Gold (Anuri-Raven-309, Four Hills-Cop-310, Inuk-311, Three Bluffs-312, West Plains-313)	34
Future Fuels Inc.		
709	Hornby Basin	49
Geiger Energy Corp.		
701	Aberdeen	47
Generation Uranium Inc.		
712	Yath	51
Greenridge Exploration Ltd.		
701	Nut Lake	47
Guardian Exploration Ltd.		
314	Esker	35
325	Sundog	38
Highland Critical Minerals Corp.		
326	Sy	39
Honey Badger Silver Inc.		
107	Nanisivik	29
113	Yava	32
Leeward Capital Corp.		
328	Pistol Lake	39
MMG Limited		
105, 106	Izok Corridor (High Lake-105, Izok-106)	28
Manhattan Corporation Ltd.		
315	Hook Lake	35
North Arrow Minerals Inc.		
501	Bathurst Inlet	31
PTX Metals Inc.		
703, 704	Amer Lake Trend, Baker Lake South	48
Retriever Exploration Inc.		
301	Amaroktalik	33
Rio Algom Limited		
101	Camelot	26
Somerset Minerals Ltd.		
102	Coppermine	26
108	Prescott	29

Numéro de carte	Nom du projet	Page
SPC Nickel Corp.		
602	Muskox	45
StrategX Elements Corp.		
603	Nagvaak	46
604	Tasijuaq	46
Terra Uranium Canada Limited		
702	Amer Lake	47
Whale Cove Gold Corp.		
330	Pistol Bay	41
White Cliff Minerals Ltd.		
109	Rae	30
Lorsque le numéro et le nom du projet sont en gras, cela signifie que le projet a entamé le processus réglementaire en tant que projet avancé ou majeur.		

Découvrez les géosciences du Nunavut grâce à ces outils interactifs

Aperçu de l'exploration

La version en ligne de la publication annuelle sur les activités d'exploration au Nunavut

Références NUMIN

Une bibliothèque téléchargeable de publications scientifiques, de cartes et de données

Indices NUMIN

Pour consulter la base de données des occurrences minérales avec des liens vers des références complémentaires

Inventaire des projets miniers du Nunavut

Un inventaire des projets miniers déjà explorés, classés par produit, potentiel minéral et disponibilité du titre



NunavutGeoscience.ca

La source d'information géoscientifique la plus fiable du Nunavut

